

Attache et bien-être animal

Faut-il permettre l'attache d'animaux dans les élevages biologiques ? Bien sûr que non, affirmeront certains qui argueront que le bien-être animal fait partie des principes de l'agriculture biologique (inscrit dans les règles d'IFOAM, la fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique, et dans le Règlement européen) et qu'un animal attaché ne peut pas être « bien ». Cependant, du côté des éleveurs ou des personnes qui circulent dans différentes fermes, en particulier dans des élevages bovins, la question n'est pas si simple. Le règlement européen prévoit d'ailleurs une mesure transitoire qui stipule que, dans des conditions bien précises (situation géographique et contraintes structurelles), « les autorités compétentes peuvent autoriser l'attache des bovins dans les exploitations de petites tailles s'il n'est pas possible de les garder en groupe adaptés à leurs besoins comportementaux, pour autant qu'ils aient accès à des pâturages et à des espaces de plein air au moins deux fois par semaine ». La période transitoire expirait le 31 décembre 2010 mais pouvait être prolongée jusqu'au 31 décembre 2013. Durant cette période, les visites de contrôle doivent être effectuées au moins deux fois par an (soit à différentes saisons). Le Comité national de l'agriculture biologique de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) a ainsi décidé de prolonger, en France, jusqu'en 2013, la dérogation qui permet de pouvoir attacher les animaux dans les exploitations de petites tailles.

Quel est donc le problème ? Quand les animaux sont en liberté dans un espace réduit, les plus forts peuvent harceler les plus faibles, les empêcher de manger, les coincer et les brutaliser. Il faut alors écorner les animaux pour éviter les blessures, ce qui est aussi contraire à l'esprit bio... Pourquoi alors ne pas bâtir des bâtiments plus spacieux ? Dans la pratique, il peut exister un réel problème de place (étable intégré à un corps de bâtiment, forte pente qui limite les possibilités de construction...) et la quantité de paille nécessaire en stabulation pose un sérieux problème dans les zones d'élevages, en particulier dans les zones de montagne. S'il faut transporter la paille sur

de nombreux kilomètres, se pose alors la question de l'émission de gaz à effet de serre et du changement climatique.

Alors, dans les zones au climat hivernal difficile, n'est-il pas opportun de permettre, dans la durée, que des vaches biologiques soient attachées pendant la mauvaise période (neige, froid, boue), lorsqu'elles sont dehors tout l'été ? Sur ce sujet, les préoccupations des québécois rejoignent celles des éleveurs de montagne. Louis Rousseau, notre collègue du CETAB+ chargé de la veille documentaire et technologique au Québec, était en mission une semaine à ABioDoc pour parfaire sa formation documentaire et discuter de l'organisation commune future (pour l'édition du Biopresse, le service questions-réponses...). Un soir, il a discuté avec mon voisin, éleveur biologique, de cette thématique. Au Québec, de même qu'à certaines périodes hivernales dans les montagnes françaises (pas en ce moment, je vous l'accorde !), même la notion d'exercices réguliers pose problème. En effet, les sorties de stabulation sont parfois si gelées que les animaux risquent de tomber. Les zones de passage, qui sont alternativement boueuses et gelées, deviennent impraticables.

Le Président de l'AsAFI (IFOAM-France), David Peyremorte, expliquait en réunion le 7 février que des éleveurs du Doubs (Jura) avaient invité des membres d'IFOAM Europe et de la Commission européenne pour venir constater de visu que les conditions de vie de leurs bovins, même attachés en hiver, étaient satisfaisantes. Le débat n'est donc pas fini sur le sujet. Dans le même temps, ces cas particuliers ne doivent pas ouvrir la porte à des élevages biologiques « industriels » où les animaux seraient attachés en permanence et ne pâtureraient jamais. Reste par ailleurs à définir la notion d'exploitations de « petites tailles »...

Sophie VALLEIX,
Responsable d'ABioDoc

AGENDA

Du 16 au 19 février 2011, à Nuremberg (Allemagne)

Salons Biofach et Vivanness 2011

Tél. : 09 77 19 77 52 (contact en France : BCFA – C. Fleury)

bcfafleury@gmail.com / <http://biofach.de>

Le 23 février 2011, au Salon International de l'Agriculture (qui a lieu du 19 au 27 février 2011, <http://www.salon-agriculture.com/ExposiumCms/do/admin/visu?reqCode=accueil>), Porte de Versailles, à Paris 15

Séminaire International sur l'Agriculture Biologique organisé par l'Agence Bio qui portera sur *Les évolutions des marchés et des stratégies au plan international, pour le développement de l'agriculture biologique et ses filières*

Tél. : 01 48 70 48 30 – Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org / <http://www.agencebio.org>

Du 22 au 24 mars 2011, au Centre Le Chant des Arbres, à Manosque (04)

3 journées de formation : « Oléiculture Bio et Biodyn »

Tél. : 04 92 78 53 19

jipetit.arbo-bio@wanadoo.fr / <http://www.arbobio.com>

Les 30 et 31 mars 2011, à Paris

Nouvelles Assises RevAB de l'ITAB autour de la problématique : *Place de la démarche globale dans la recherche-expérimentation en AB*

Tél. : + 33 (0)1 40 04 50 64 – Fax : + 33 (0)1 40 04 50 66

secretariat.itab@itab.asso.fr

<http://www.itab.asso.fr/downloads/du-cote/itab-janvier-2011.pdf>

Les 5 et 6 avril 2011, à Auch (32) et Toulouse (31)

Journée technique grandes cultures « Conception et évaluation des systèmes de grande culture en AB » ITAB-ARVALIS en collaboration avec l'INRA :

Le 6 avril 2011, à Toulouse, pour la restitution des programmes RotAB (CAS DAR) et CitodAB (PSDR Sud-Ouest) -

laurence.fontaine@itab.asso.fr

Le 5 avril, journée d'échange à Auch pour les responsables de dispositifs expérimentaux de longue durée en AB -

laetitia.fourrie@itab.asso.fr

<http://www.itab.asso.fr/downloads/du-cote/itab-janvier-2011.pdf>

(Programme disponible courant février)

Les 19 et 20 avril 2011, à l'INRA de Mirecourt (88)

RMT Prairies et AB

<http://www.itab.asso.fr/downloads/du-cote/itab-janvier-2011.pdf>

(Programme disponible courant février)

Pour plus d'informations sur les événements bio de l'année :

www.abiodoc.com

Biopresse

Revue éditée et imprimée par ABioDoc

Centre National de Ressources en Agriculture Biologique

VetAgro Sup – Campus agronomique de Clermont –

89, Avenue de l'Europe - BP 35 - 63370 LEMPDES

(France)

Tél : 04.73.98.13.99 – Fax : 04.73.98.13.98

abiodoc@educagri.fr - www.abiodoc.com

Revue réalisée en collaboration avec le CETAB+

Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique

et de proximité

CÉGEP de Victoriaville

475 Rue Notre-Dame Est, Victoriaville

Québec, CANADA/

G6P 4B3

Tél : 819-758-6401 poste 2772

veille@cetab.org

SOMMAIRE

Productions animales

Apiculture 3

Élevage 3

Productions végétales

Arboriculture 8

Contrôle des adventices 8

Fertilisation 10

Grandes cultures 10

Jardinage biologique 11

Maraîchage 13

Plantes aromatiques et médicinales 14

Protection Phytosanitaire 16

Sol 17

Viticulture 18

Marché

Filière 19

Qualité 26

Santé 27

Écologie & ruralité

Agriculture-environnement 28

Développement rural 31

Energie 33

Environnement 34

Vie professionnelle

Annuaire 35

Conversion 36

Économie 37

Étranger 38

Formation 42

Organisation de l'AB 42

Politique agricole 42

Réglementation 43

Recherche & système spécifique

Biotechnologies 45

Recherche 46

Ressources génétiques 47

Brèves 49-57

Bulletin d'abonnement 58

Bon de commande 59

Éditeurs et tarifs 60-63

Directeur de publication

Georges GOSSET

Directeur général adjoint de VetAgro Sup

Rédactrice en chef

Sophie VALLEIX

Réalisation

Esméralda RIBEIRO

Ont collaboré à ce numéro :

Elisabeth ROUX, Louis ROUSSEAU,

Sébastien LEBEL, Virginie GAUTHIER,

Anne-Laure HUBERT, Myriam VACHER-VALLAS,

Julie GRENIER, Frédéric PRAT,

Cécile ESTIVAL, Esméralda RIBEIRO

PRODUCTIONS ANIMALES

Apiculture

Guide des pratiques alternatives en apiculture

GROSMOND Gilles

Ce guide, diffusé par le Comptoir des Plantes Médicinales, présente diverses pratiques alternatives, utilisables en AB ou non, pour appuyer les apiculteurs dans leur travail, surtout dans un contexte d'effondrement des effectifs d'abeilles à l'échelle mondiale. Les éléments présentés s'appuient sur les besoins et la physiologie des abeilles, se plaçant donc dans une approche systémique. Ainsi, sont détaillés l'importance des oligoéléments pour ces insectes, la nécessité souvent oubliée d'un abreuvement de qualité à raisonner dès la mise en place d'un rucher, l'impact des pesticides, les traitements possibles, en préventif avant tout, avec en particulier la présentation d'un calendrier de soins. Est aussi abordée la question de la rusticité. Un certain nombre des données présentées sont aussi reprises dans deux articles inclus au dossier et publiés initialement dans le numéro de janvier-février 2010 d'Alter Agri (n°99), articles intitulés "Confusion olfactive : une méthode de lutte contre *Varroa destructor*" et "L'apiculture bio est-elle une réponse au syndrome d'effondrement des colonies ?".

<http://www.comptoirdesplantes.com/images/pdfgazette/Guide%20des%20pratiques%20alternatives%20en%20Apiculture.pdf>

Mots clés : APICULTURE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ABEILLE / PESTICIDE / VARROA / NOURRISEMENT / MORTALITE / SANTE ANIMALE / OLIGO ELEMENT / SYNDROME D'EFFONDREMENT / PRATIQUE ALTERNATIVE / PREVENTION / TRAITEMENT

2010, 20 p. + articles + feuillets, éd. COMPTOIR DES PLANTES MEDICINALES

réf. 163-064

La ruche Warré, l'apiculture accessible à tous : L'apiculture autrement

ALEXANDRE Véronique

Cet article décrit succinctement les principes de base de la ruche Warré, qui est différente de la ruche conventionnelle, non seulement par sa construction, mais également par la conduite des abeilles. Les modifications de la ruche sont le fruit de 30 ans d'observation de l'abbé catholique Émile Warré sur le comportement des abeilles. La ruche qu'il a modifiée est plus petite et a des rayons fixes. Des fenêtres sont installées sur la ruche afin d'observer les abeilles, sans les déranger. Ce type de ruche est accessible à tous et est adapté au comportement naturel des abeilles. Cet article est basé principalement sur des ouvrages de base en apiculture écologique, dont : "L'apiculture pour tous, 12e édition", par l'Abbé Warré, et "L'apiculture écologique de A à Z", par Jean-Marie Frères et Jean-Claude Guillaume.

Mots clés : ABEILLE / APICULTURE / RUCHE ECOLOGIQUE / MIEL / RUCHER

BIO-BULLE n°97, 01/12/2010, 2 pages (p. 30-31)

réf. 163-300

Elevage

Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Résultats de la campagne 2008

BELVEZE Julien / VEYSSET Patrick / REUILLON Jean luc / et al

Le Pôle Agriculture Biologique du Massif Central coordonne un important programme sur la durabilité et le fonctionnement technico-économique des systèmes d'élevage biologiques du Massif Central. Ce travail pluriannuel (2008 - 2013) se base sur le suivi d'un réseau de 62 fermes, dont la conversion date d'au moins 5 ans (sauf une en cours de conversion). L'objectif est de mettre à jour et de consolider les références technico-économiques des productions bovines et ovines bio (lait et viande). Réalisée avec le soutien financier du Conseil Régional d'Auvergne et de la DATAR, cette étude résulte d'un partenariat entre 10 Chambres d'agriculture, l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique), l'Institut de l'Elevage, l'AVEM (Association Vétérinaire Eleveurs du Millavois), le CETA (Centre d'Etudes Techniques Agricoles) Herbe au Lait, ABioDoc (le centre national de ressources en agriculture biologique) et VetAgro Sup (établissement d'enseignement supérieur et de recherche). Une analyse des résultats technico-économiques des exploitations suivies est diffusée pour chaque année du suivi. Ce document compile les synthèses des résultats des 4 filières étudiées (bovins et ovins, lait et viande) pour la campagne 2008, ainsi qu'une approche inter-filières de l'analyse des résultats. Chaque synthèse de résultats par filière fait aussi l'objet d'un document à part entière.

Mots clés : AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AUVERGNE / BOURGOGNE / FILIERE / LANGUEDOC ROUSSILLON / LIMOUSIN / MASSIF CENTRAL / MIDI PYRENEES / RHONE ALPES / SYSTEME D'ELEVAGE / SYSTEME FOURRAGER / SYSTEME DE PRODUCTION / EXPLOITATION AGRICOLE / RESULTAT TECHNICO-ECONOMIQUE / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / OVIN LAIT / OVIN VIANDE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / BOVIN LAIT / ETUDE / RECHERCHE / COMPARAISON BIO-CONV

2010, 84 p., éd. POLE SCIENTIFIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL

réf. 163-003

Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Ovins Lait, résultats de la campagne 2008

MORIN Emmanuel / PATOUT Olivier

Le Pôle Agriculture Biologique Massif Central coordonne un important programme sur la durabilité et le fonctionnement technico-économique des systèmes d'élevage biologiques du Massif Central. Ce document présente les résultats de la campagne 2008 pour la filière Ovins Lait. Les résultats des 14 exploitations suivies sont présentés en fonction de leur engagement ou non dans l'AOC Roquefort, et selon la période des mises bas (démarrage de la traite en début d'hiver ou au printemps). Les conditions climatiques de l'été 2007, défavorables à la constitution de stocks fourragers de qualité, ainsi que la forte augmentation du coût des matières premières, ont entraîné des résultats technico-économiques médiocres en 2008. Les taux de mises bas ont été relativement faibles, la production laitière modeste. Les charges d'alimentation sont importantes, liées à une grande quantité de fourrages achetée, essentiellement de la luzerne déshydratée. Le montant total des charges est élevé, le résultat courant est faible. La marge brute par brebis varie du simple au triple selon les élevages, en raison des écarts de productivité, de valorisation du lait, et de maîtrise des charges opérationnelles. En comparaison avec les fermes conventionnelles, il apparaît que les éléments structuraux (SAU, mises bas...) sont plus faibles en bio. La part des charges alimentaires dans les charges opérationnelles est plus importante (coût des aliments bio plus important). Le prix du lait plus élevé en bio permet d'obtenir une marge brute légèrement supérieure.

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / AUVERGNE / BOURGOGNE / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / EXPLOITATION AGRICOLE / FILIERE / LANGUEDOC ROUSSILLON / LIMOUSIN / MASSIF CENTRAL / MIDI PYRENEES / OVIN LAIT / RESULTAT TECHNICO-ECONOMIQUE / RHONE ALPES / ROQUEFORT / SYSTEME D'ELEVAGE / SYSTEME FOURRAGER / SYSTEME DE PRODUCTION / ETUDE / RECHERCHE / COMPARAISON BIO-CONV

2010, 28 p., éd. POLE SCIENTIFIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL

réf. 163-006

Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Bovins lait, résultats de la campagne 2008

REUILLON Jean luc / LAURENT Monique

Le Pôle Agriculture Biologique Massif Central coordonne un important programme sur la durabilité et le fonctionnement technico-économique des systèmes d'élevage biologiques du Massif Central. Ce document présente les résultats de la campagne 2008 pour la filière Bovins Lait. Les 17 exploitations suivies dans le cadre de cette étude ont été réparties parmi 4 systèmes laitiers (selon la production de lait, la gestion des fourrages...), liés à la méthodologie des Réseaux d'Elevage de l'Institut de l'Elevage. Les résultats techniques et économiques montrent une très grande variabilité entre les fermes. On note

néanmoins des distinctions notables entre les groupes d'un point de vue technique (rendement laitier, taux de renouvellement, chargement, achats de fourrages), ainsi que d'un point de vue économique (charges, revenu). Une comparaison avec les résultats de fermes conventionnelles de la région montre que la production de lait en agriculture biologique est inférieure. Par contre, avec des charges moins élevées et un prix du lait supérieur, les systèmes bio ont l'avantage en matière de revenu.

Mots clés : BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FILIERE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AUVERGNE / BOURGOGNE / EXPLOITATION AGRICOLE / LANGUEDOC ROUSSILLON / LIMOUSIN / MASSIF CENTRAL / MIDI PYRENEES / RHONE ALPES / SYSTEME D'ELEVAGE / SYSTEME FOURRAGER / SYSTEME DE PRODUCTION / RESULTAT TECHNICO-ECONOMIQUE / ETUDE / RECHERCHE / COMPARAISON BIO-CONV

2010, 24 p., éd. POLE SCIENTIFIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL

réf. 163-004

Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Bovins Viande, résultats de la campagne 2008

BELVEZE Julien / VEYSSET Patrick

Le Pôle Agriculture Biologique Massif Central coordonne un important programme sur la durabilité et le fonctionnement technico-économique des systèmes d'élevage biologiques du Massif Central. Ce document présente les résultats de la campagne 2008 pour la filière Bovins Viande. Les résultats technico-économiques des 24 exploitations suivies sont présentés en fonction du système de production et de l'orientation de l'atelier Bovins. La démarche de vente directe apparaît intéressante pour assurer des marges animales importantes. En revanche, l'engagement dans les circuits de valorisation en agriculture biologique reste peu rémunérateur par rapport à une valorisation conventionnelle des produits en maigre vers l'export, du fait des charges importantes en vente directe. En effet, les exploitations en vente directe ont une efficacité économique moindre liée à un plus faible effectif animal, à un besoin supérieur en main d'œuvre, ainsi qu'à une moindre maîtrise des charges de mécanisation. Les performances techniques moyennes de ces 24 fermes sont comparables à celles des conventionnelles (productivité...). La vente directe, plus pratiquée en agriculture biologique, assure une marge brute hors aides par UGB supérieure. Les exploitations conventionnelles obtiennent une marge brute supérieure par hectare du fait de l'intensification de leurs systèmes.

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / AUVERGNE / BOURGOGNE / BOVIN VIANDE / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / EXPLOITATION AGRICOLE / FILIERE / LANGUEDOC ROUSSILLON / LIMOUSIN / MASSIF CENTRAL / MIDI PYRENEES / RESULTAT TECHNICO-ECONOMIQUE / RHONE ALPES / SYSTEME D'ELEVAGE / SYSTEME FOURRAGER / SYSTEME DE PRODUCTION / ETUDE / RECHERCHE / COMPARAISON BIO-CONV

2010, 28 p., éd. POLE SCIENTIFIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL

réf. 163-005

Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Ovins Viande, résultats de la campagne 2008

BENOIT Marc / LAIGNEL Gabriel

Le Pôle Agriculture Biologique Massif Central coordonne un important programme sur la durabilité et le fonctionnement technico-économique des systèmes d'élevage biologiques du Massif Central. Ce document présente les résultats de la campagne 2008 pour la filière Ovins Viande. Ces résultats montrent une convergence de revenu entre les 11 exploitations en agriculture biologique (AB) suivies et un groupe de 21 exploitations conventionnelles du Massif Central. La construction du revenu est néanmoins différente, avec une plus large diversification en AB. Les résultats de l'atelier ovin sont inférieurs en AB en terme de marge brute par brebis : malgré une consommation de concentrés inférieure aux conventionnels, le coût de l'alimentation est très élevé, et la plus-value perçue sur les agneaux en AB n'est pas suffisante, même si la plupart des agneaux sont vendus sous le label AB avec un poids légèrement supérieur aux agneaux des fermes conventionnelles. Ainsi, la forte autonomie alimentaire des fermes en AB semble avoir peu d'impact sur la marge par brebis. Cependant, avec une approche plus globale, elle est très favorable (marge brute alimentaire par UGB supérieure de 7 % par rapport aux fermes conventionnelles). Même si l'autonomie fourragère est supérieure aux fermes conventionnelles, la consommation de concentrés reste élevée. Ce point reste déterminant à travailler.

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AUVERGNE / BOURGOGNE / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / EXPLOITATION AGRICOLE / FILIERE / LANGUEDOC ROUSSILLON / LIMOUSIN / MASSIF CENTRAL / MIDI PYRENEES / OVIN VIANDE / RESULTAT TECHNICO-ECONOMIQUE / RHONE ALPES / SYSTEME D'ELEVAGE / SYSTEME FOURRAGER / SYSTEME DE PRODUCTION

2010, 24 p., éd. POLE SCIENTIFIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL

réf. 163-007

Vie de l'élevage : La santé, une question d'équilibre

FAVÉ Marie-Christine

L'écopathologie est la branche de l'épidémiologie qui prend en compte les relations entre le milieu et la pathologie. En effet, l'animal d'élevage est en interaction permanente avec tous les éléments de son environnement. Chaque composante du milieu dans lequel il évolue peut influencer son état de santé (alimentation, logement, congénères, éleveur, conduite d'élevage, géobiologie, climat, sol, germes...). La vétérinaire Marie-Christine FAVÉ indique comment la construction de la santé des animaux peut se faire en développant une approche globale de l'élevage et en mettant l'accent sur la prévention au niveau de chaque composante de l'environnement de l'animal.

Mots clés : ELEVAGE / SANTE ANIMALE / GESTION GLOBALE DE LA SANTE / ECOPATHOLOGIE / ENVIRONNEMENT / INTERACTION / PREVENTION

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 3 pages (p. 37-39)

réf. 163-171

Choisir l'herbe plutôt que de piller les Etats du Sud (Dossier : Pas de développement durable sans projet social)

CARRE Michel

Cet article rappelle la genèse des combats actuels pour remplacer les protéines importées pour l'alimentation animale par des systèmes autonomes privilégiant notamment l'herbe et les cultures locales de protéagineux. Au départ, dans les années 70, c'est le CCDFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) qui avait organisé un voyage en Thaïlande pour étudier la filière manioc, alors importé massivement en Europe pour l'alimentation porcine. Ce que découvrent les paysans (notamment la déforestation) les conforte dans la nécessité de changer de système. D'autres voyages sont ensuite organisés par le CEDAPA (Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome) au Brésil, sur la filière soja. A chaque fois, la problématique est la même, renvoyant aux décisions d'après-guerre où, en échange de l'aide massive états-unienne, l'Europe avait laissé aux Etats-Unis le marché mondial des protéagineux. Mais les problématiques environnementales, notamment de pollution des eaux, plaident aujourd'hui pour un rééquilibrage de ces productions de protéagineux et leur relocalisation.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DURABLE / ECHANGE / AUTONOMIE FOURRAGERE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / PROTEAGINEUX / HERBE / PRAIRIE / RELOCALISATION / SYSTEME D'ELEVAGE / SYSTEME HERBAGER / ECOSYSTEME / MONDE / MARCHÉ / AUTONOMIE EN PROTEINES / ELEVAGE

TRANSRURAL INITIATIVES n° 400, 01/11/2010, 1 page (p. V)

réf. 163-014

Feeding the animals that feed us

Nourrir les animaux qui nous nourrissent (Anglais)
SOIL ASSOCIATION / HI PEAK ORGANIC FEEDS

Depuis une soixantaine d'années, les animaux d'élevage (volailles, porcs et bovins) consomment de moins en moins d'herbe. Ils sont de plus en plus alimentés avec des graines et des protéines importées, comme le soja. Or, cette pratique n'est pas durable : une telle alimentation du bétail demande davantage de surfaces, et nécessite de déforester et de convertir des prairies en surfaces arables, ce qui contribue fortement au changement climatique, et à la perte de biodiversité. Cette brochure reprend donc les différents aliments utilisés en élevage biologique au Royaume-Uni (céréales, soja, farine de poisson, légumineuses, maïs et colza), et en étudie les problèmes et les perspectives (utilisation de céréales locales, problème de contamination OGM du soja, utilisation de farines de poisson issu de filières durables...). Enfin, les systèmes d'alimentation de trois exploitations bio sont étudiés.

<http://www.soilassociation.org/LinkClick.aspx?fileticket=7L8E4PglA4E%3d&tabid=1183>

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ROYAUME UNI / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ALIMENTATION HUMAINE / AUTONOMIE EN PROTEINES / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

2010, 15 p., éd. SOIL ASSOCIATION

réf. 163-053

Bovins viande : Cultiver davantage d'autonomie

HIET Carole

La récente flambée des prix des céréales pose la question de l'autonomie alimentaire en élevage allaitant. Cet article donne des pistes à suivre pour valoriser au maximum l'herbe, qui reste l'aliment le plus économique. Les exploitations prises en exemple ne sont pas bio, mais les grands principes proposés sont transposables aux systèmes bio. Afin de bien gérer le pâturage, Arvalis-Institut du Végétal propose des formations à la méthode Herbo-LIS. Cet outil permet de calculer les surfaces nécessaires au pâturage et à la fauche, puis de les faire évoluer par le calcul des jours d'avance (obtenus, à partir d'une parcelle, par calcul de la moyenne des hauteurs d'herbe qui est à convertir en kg de matière sèche et à multiplier par la densité et la surface totale ; résultat qui est ensuite divisé par les besoins journaliers des animaux). Un éleveur de bovins viande, Emmanuel Bregeras, à Le Vigen (Haute-Vienne), estime que l'utilisation de cette méthode lui a fait gagner 27 tonnes de fourrage. Par ailleurs, les charges d'alimentation peuvent être réduites en distribuant des concentrés fermiers. Si la production de céréales est intéressante, la culture des protéagineux est délicate (rendements très variables). Le choix des compléments doit toujours être raisonné en fonction de l'équilibre de la ration, et des propriétés des aliments (les céréales riches en fibres peuvent entraîner des troubles de digestion chez des jeunes bovins ; au contraire, le pois, acidogène, nécessite un apport de fibres). Enfin, les animaux n'ont pas besoin de la même complémentation à longueur d'année. Les apports peuvent être réduits pendant certaines périodes (notamment autour du vêlage). Jean-Marc Chamignon, éleveur de charolaises, à Neure (Allier), alimente son troupeau avec ce qui pousse sur son exploitation (valorisation de l'herbe au printemps, enrubannage des prairies les plus jeunes en mai...) et, suivant les années, revoit ses rations en augmentant la proportion de céréales ou de pulpes.

Mots clés : BOVIN VIANDE / AUTONOMIE / ELEVAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / CEREALE / CONCENTRE / ALLIER / HAUTE VIENNE / TEMOIGNAGE / PROTEAGINEUX / FOURRAGE / HERBE / GESTION DU PATURAGE / OUTIL / ENRUBANNAGE / FAUCHE

FRANCE AGRICOLE (LA) n° 3353, 01/10/2010, 5 pages (p. 71-75)

réf. 163-034

L'épeautre, une céréale qui n'apporte pas que de l'énergie

BOURGEOIS Sophie

L'article évoque l'intérêt de l'épeautre dans l'alimentation du troupeau allaitant, des jeunes veaux ou des bovins plus âgés. Il indique notamment, à travers les propos de Daniel Platel, de la Chambre d'agriculture de la Somme, que "l'épeautre participe à la sécurisation d'une ration d'engraissement, en réduisant le risque d'acidose". L'épeautre, ancêtre du blé, a fait l'objet de recherches à partir des années 80 (recherche de l'institut de Gembloux en Belgique...). Les rendements de l'épeautre sont intéressants : 80 quintaux sont couramment obtenus avec de nouvelles variétés en bonnes conditions de sol et les résultats sont intéressants sur des sols pauvres (faibles besoins par rapport à un blé). L'épeautre est bien adapté aux zones froides et humides, les modalités de semis sont les mêmes que celles du blé... Cependant, il faut se prémunir de la verse. L'importance du volume à stocker est le double de celui du blé du fait de la présence des enveloppes du grain. La valeur alimentaire de l'épeautre est un peu inférieure à celle des autres céréales, mais la céréale est plus riche en phosphore et en vitamine A que le blé. Jean-Michel Murzeau, installé à Chambreaud, à l'EARL La Saint Frère, en Vendée, élève 70 mères charolaises et leur suite. Il cultive depuis quatre ans de l'épeautre sur 2 à 4 hectares et s'en trouve très satisfait. La céréale lui fournit notamment une complémentation très économique pour les veaux sous la mère.

Mots clés : ELEVAGE / ELEVAGE ALLAITANT / BOVIN VIANDE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / COMPLEMENT ALIMENTAIRE / EPEAUTRE / ACIDOSE / RUMINATION / CEREALE / STOCKAGE / RENDEMENT / VENDEE / VEAU / CONDUITE CULTURALE / TEMOIGNAGE

REUSSIR BOVINS VIANDE n° 175, 01/10/2010, 2 pages (p. 78-79)

réf. 163-122

Acétonémie : Adapter la ration à l'évolution de la lactation

HUTTER Ignaz

Les besoins en énergie de toutes les vaches augmentent rapidement après le vêlage quelles que soient leurs performances laitières. Si ces besoins ne sont pas couverts, la vache puise dans ses réserves corporelles. Or, une trop forte mobilisation des graisses corporelles n'est pas sans conséquences : diminution de la teneur en protéines dans le lait, perte d'appétit, baisse de rendement laitier... Il est donc nécessaire de fournir de l'aliment concentré dans les trois premiers mois. En revanche, si la ration est pauvre en fibres et riche en amidon sur la durée, il existe un risque d'acidose. Pour éviter les problèmes en début de lactation, il est préférable, en agriculture biologique, de viser une courbe de lactation plate, en réduisant éventuellement l'apport de protéines avant et pendant le vêlage.

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / ACETONEMIE / SANTE ANIMALE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / RATION ALIMENTAIRE / VACHE LAITIERE / LACTATION / AFFOURAGEMENT / SUISSE / BOVIN

BIO ACTUALITES n°10/10, 01/12/2010, 1 page (p. 9)

réf. 163-070

Lutter contre les parasitoses sans éradiquer les parasites

PRUILH Costie

La gestion raisonnée du parasitisme chez le bovin au pâturage consiste à « développer au fur et à mesure des saisons de pâture une immunité spécifique des parasites que le bovin rencontre ou héberge ». Concrètement, il s'agit de mettre en place des pratiques d'élevage qui minimisent le contact entre le bovin et les formes infestantes du parasite : limiter le chargement, ne pas pâturer une herbe trop rase, ni trop tôt le matin (certaines larves se trouvent dans la rosée), raisonnement de la rotation du pâturage en fonction des animaux présents, conditions de passage de la herse. Le suivi global du parasitisme au sein de l'élevage permet de connaître le niveau d'infestabilité des animaux, ainsi que le niveau d'infestation des différentes parcelles. Il faut alors éviter de mettre des animaux très sensibles dans des parcelles fortement infestées. Des mesures d'assainissement des parcelles sont parfois nécessaires (drainage, mise au repos, labour...).

Mots clés : ELEVAGE / ANTIPARASITAIRE / GESTION DU PATURAGE / IMMUNITE ANTIPARASITAIRE / PARASITE / CONDUITE D'ELEVAGE / SANTE ANIMALE

REUSSIR LAIT ELEVAGE n° 241, 01/11/2010, 1 page (p. 70)

réf. 163-123

La chicorée, une alternative aux anthelminthiques ?

REUSSIR PATRE

Le parasitisme coûte 97 000 euros par an à l'élevage anglais. De plus, des résistances aux anthelminthiques se développent. Dans ce cadre, des expériences ont été réalisées en Grande-Bretagne sur la chicorée, qui montre des vertus bioactives pour les ovins. Des animaux ont été comparés en pâture sur de la chicorée pure (variété Puna II) et sur un mélange de graminées et trèfles. On remarque sur chicorée une diminution du parasitisme de 40 % avant sevrage et 65 % après sevrage, et une augmentation de croissance des agneaux de 20 % avant sevrage et 25 % après sevrage. Les carcasses sont aussi meilleures. Pour évaluer l'impact à court terme, des animaux ont été mis en pâture sur chicorée pendant deux semaines. La charge parasitaire est réduite de 40 % sur les agneaux. Les tests de dégustation de la viande ne montrent pas de différence. Si les vertus de la chicorée semblent intéressantes, sa culture n'est pas évidente. Étudiée en Nouvelle-Zélande, elle a montré de bons résultats les deux premières années de culture, mais une perte drastique de matière sèche les troisième et quatrième années.

Mots clés : CHICOREE / ANTIPARASITAIRE / MALADIE PARASITAIRE / OVIN / AGNEAU / CROISSANCE DES ANIMAUX / QUALITE DE LA VIANDE / GRANDE BRETAGNE / EXPERIMENTATION / ALIMENTATION DES ANIMAUX / SANTE ANIMALE / PATURE

REUSSIR PATRE n°578, 01/11/2010, 1 page (p. 30)

réf. 163-126

Les huiles essentielles contre les mammites

CASALEGNO Elsa

Depuis deux ans, quarante-et-un éleveurs testent les huiles essentielles pour lutter contre les mammites, sous la houlette de l'Adage (Agriculture durable pour l'autonomie, la gestion et l'environnement) d'Ille-et-Vilaine. L'association de trois huiles parmi les possibilités suivantes : thym, romarin, sauge, laurier, eucalyptus, bois de rose et palmarosa, est appliquée en massage sur la mamelle ou déposée sur l'échine. "La guérison clinique est de 60% en moyenne...", selon Mathilde Boutin de l'Adage 35. Les taux de guérison bactériologique seront étudiés en 2011... En 2008, la Fédération des agrobiologistes de Bretagne, en collaboration avec l'école vétérinaire de Nantes (Oniris), avait déjà testé les huiles essentielles de laurier, thym et romarin en injection intramammaire. Les résultats in vitro étaient excellents, mais le bilan était décevant dans les élevages. Selon Martine Kammerer, vétérinaire chez Oniris, "le lait perturbe l'action antibactérienne des huiles, ce qui explique leur échec en utilisation intramammaire... En revanche, certaines huiles ont des propriétés anti-inflammatoires grâce à l'action décongestionnante sur la mamelle". Hubert Hiron, vétérinaire au GIE Zone Verte, est engagé dans le programme d'essais d'Adage 35. Il estime que les huiles essentielles peuvent remplacer les antibiotiques grâce à leur action antibactérienne. Les vétérinaires sont d'accord sur le fait que l'aromathérapie est une piste intéressante à laquelle il faudrait consacrer plus de moyens.

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / MAMMITE / AROMATHERAPIE / ALTERNATIVE / HUILE ESSENTIELLE / TEST / RESULTAT / BOVIN LAIT / HYGIENE VETERINAIRE / SANTE ANIMALE

FRANCE AGRICOLE (LA) n° 3354, 08/10/2010, 1 page (p. 29)

réf. 163-151

PRODUCTIONS VEGETALES

Arboriculture

L'abricotier, une histoire d'amour

PONTOPPIDAN Alain

Portrait de l'abricotier et conseils pour bien le cultiver : origine ; difficile adaptation en France (plusieurs formes de dépérissement : "apoplexie", chancres sur les branches et rameaux dus à des champignons du type *Cytospora*) ; critères de choix d'un arbre sain (examen du tronc, de la base des charpentières, préférence pour les arbres greffés, sols acides déconseillés, protection de l'arbre) ; arbre facile à vivre si les bonnes conditions de culture sont réunies... Des indications sont par ailleurs données en ce qui concerne la taille de l'abricotier, le traitement de la moniliose et diverses variétés d'abricotiers.

Mots clés : ABRICOTIER / TAILLE / ARBORICULTURE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MONILIOSE / TECHNIQUE CULTURALE / PROTECTION DES VEGETAUX / DEPERISSEMENT / VARIETE

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 5 pages (p. 41-45)

réf. 163-022

Sud-Ouest : Une filière pomme bio en création

QUEVAL Florence

Vitamont et Danival sont deux entreprises du Lot-et-Garonne spécialisées respectivement dans les jus et les purées de fruits bio. Elles ont décidé de relocaliser la production des pommes bio dont elles ont besoin. Pour cela, elles ont lancé un projet de plantation de 100 hectares de pommiers dans un rayon de 100 km autour des usines, prévu d'ici à trois ans (entre Bordeaux et Toulouse). Selon Jacky Ruda, technicien en arboriculture qui a monté le projet, il s'agit de créer une filière avec des vergers productifs, très en pointe pour la production de pommes de bouche également (sont prévues 2 000 t de pommes vendues en frais et 1 000 t pour chaque industriel). Ce programme s'adresse uniquement à des arboriculteurs spécialisés en pommes du fait de la technicité requise. Il offre des contrats de 9 ans, avec un prix garanti révisé tous les 3 ans, mais dans de faibles variations. Des essais de variétés ont été faits au Lycée Agricole de Sainte-Livrade (47), afin de choisir les variétés de pommiers les plus adaptées. Trois ont été retenues pour leur bon goût et leurs gros calibres : opal, dalinette et goldrush. Une dizaine d'arboriculteurs sont déjà intéressés.

Mots clés : PROJET / VERGER / POMMIER / LOT ET GARONNE / TRANSFORMATION / PRODUIT FRAIS / POMME / IMPLANTATION / VARIETE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RELOCALISATION / PRODUCTION / ENTREPRISE / ARBORICULTURE / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / PRODUCTION LOCALE

FRANCE AGRICOLE (LA) n° 3358, 05/11/2010, 1 page (p. 28)

réf. 163-154

Juliet, la pomme 100 % bio

GOULETTE Myriam

Juliet® coop 43 est une pomme résistante à la tavelure, peu sensible à l'oïdium, peu attractive pour le puceron cendré, peu alternante, au potentiel de production de 60 t/ha et de bonne qualité gustative. Produite exclusivement en bio, la production est commercialisée obligatoirement par l'intermédiaire de l'association « Les Amis de Juliet » et le metteur en marché Cardell. 79 arboriculteurs produisent actuellement cette variété. Ils bénéficient d'un guide de production technique, et de visites de vergers, notamment au moment de la récolte, pour déterminer le stade de maturité optimal. Une visite technique a ainsi été organisée dans les vergers de Juliet du pépiniériste Benoît Escande, propriétaire de la marque. Les principales informations concernant la plantation (porte-greffes, distance entre les arbres, densité), l'irrigation, le paillage, le désherbage, la fertilisation, et la protection phytosanitaire sont présentées dans cet article. Côté prix, ce sont les producteurs qui le définissent (69 centimes du kg pour la saison 2009/2010, pour un coût de production compris entre 30 et 35 centimes le kg bord champ). Un cahier des charges emballage a été déterminé par l'association. De nouveaux arboriculteurs sont nécessaires pour répondre à la demande. Il est rappelé que les plants ne sont pas produits en bio. Or, la pomme Juliet est destinée à être commercialisée en bio. Elle peut donc être plantée sur une parcelle non bio, pour laquelle une demande de conversion est faite l'été suivant, de manière à ce que la première récolte en troisième feuille soit biologique.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ARBORICULTURE / VARIETE / POMME / POMME JULIET / TECHNIQUE DE PRODUCTION / COMMERCIALISATION

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 4 pages (p. 47-50)

réf. 163-179

Contrôle des adventices

Les techniques utilisées en bio pour maîtriser l'enherbement

BARGAIN Véronique

La gestion de l'enherbement est essentielle en agriculture biologique. Cette filière a, au fil des ans, développé différentes techniques qui peuvent aussi être utilisées en agriculture conventionnelle. La maîtrise des adventices nécessite tout d'abord la mise en œuvre de mesures préventives : rotations longues faisant alterner des semis de printemps, d'été et d'automne ; introduction de cultures annuelles « étouffantes », de variétés couvrantes, ou à bonne vigueur au démarrage, et introduction de cultures pérennes ; interrangs de taille variable ; interculture ; labour ; faux semis ; déchaumage ; semis tardif. Le mode d'action de chacune de ces techniques est décrit brièvement. Le témoignage d'un éleveur bio illustre l'importance de ces mesures préventives. Le désherbage mécanique intervient ensuite en curatif. Les modalités d'utilisation de la herse étrille, de la houe rotative et de la bineuse sont précisées. A noter que des systèmes de guidage sont en plein

développement, pour un passage plus rapide de la machine. Le désherbage cité en fin d'article qui comporte un désherbage chimique, est bien sûr interdit en bio.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONTROLE DES ADVENTICES / HERSE ETRILLE / HOUE ROTATIVE / BINEUSE / DESHERBAGE MECANIQUE / INTERCULTURE / FAUX SEMIS / LABOUR / DECHAUMAGE / DATE DE SEMIS / ROTATION DES CULTURES / TEMOIGNAGE / PREVENTION / MATERIEL AGRICOLE

REUSSIR LAIT ELEVAGE n° 241, 01/11/2010, 2 pages (p. 56-57)

réf. 163-124

Rumex et chardons après 9 ans de pratique

BOBON Michel

Après sa participation à la rédaction du guide « Rumex – Chardons » en tant que technicien à Agrobio 35, Michel Bobon témoigne de la mise en pratique de ces techniques sur son exploitation depuis 9 ans. Concernant les rumex, il procède à un arrachage manuel régulier, et n'hésite pas à mettre en œuvre des chantiers collectifs sur les parcelles de fauche ou à fort envahissement. Une main d'œuvre suffisante est nécessaire pour maîtriser ces adventices. Le choix des cultures est également déterminant. En effet, si le maïs est nettoyé avant la culture et pendant les binages, les interventions dans les céréales sont difficiles, surtout en mélange. Si une parcelle contient beaucoup de graines, il est préférable de la laisser en prairie pour ne pas retourner la terre et y intégrer de nouvelles graines. Une association avec de l'avoine montre alors un effet allopathique. La fauche des zones particulièrement envahies est faite à la rotative avant fructification et juste avant le pâturage. Les chardons, eux, sont retirés à l'aide d'une houe légère et coupante. Les jeunes plants sont retirés à l'aide d'une fourche à rumex. L'apport de sel ou de phosphate au pied des chardons n'a pas montré de résultats concluants. Le nettoyage des bords de routes prend peu de temps et s'avère fort utile. Si M. Bobon estime qu'il a une bonne maîtrise de ces adventices sur son exploitation, le salissement des parcelles provient surtout des parcelles limitrophes.

Mots clés : CONTROLE DES ADVENTICES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CHARDON / RUMEX / ILLE ET VILAINE / TEMOIGNAGE / TECHNIQUE DE PRODUCTION

SYMBIOSE n°152, 01/12/2010, 2 pages (p.12-13)

réf. 163-048

Salades plein champ : Des idées plein la butte

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES

Dans le cadre de recherche de solutions alternatives de désherbage, des essais de culture sur buttes paillées ont été mis en place par la Sica Centrex et la Chambre d'agriculture du Roussillon, dans le cadre du programme Interreg RED BIO. L'objectif est de montrer l'influence de différentes stratégies de buttes paillées sur le rendement et l'homogénéité de cultures de salades. Deux essais, sur des cultures de scarole puis de batavia, ont été réalisés. Les résultats de

l'essai sur la culture de batavia sont présentés dans l'article. Trois types de buttes sont comparés : la butte type « pomme de terre », la butte type « UDC » et la butte type « cabas ». Ces types diffèrent par la méthode d'installation de la butte. Les conformations qui permettent les meilleurs résultats pour chaque type sont présentées dans un tableau (largeur et hauteur de la butte, largeur de l'entre rang, nombre de rangs par butte...). Le type de butte à mettre en place doit être déterminé en fonction des objectifs de l'exploitation (capacités d'investissement, main d'œuvre et matériels disponibles, rendement recherché...). Cette méthode permet d'éviter le désherbage de la butte. Le paillage permet aussi de limiter le lessivage des éléments minéraux, de limiter certains risques fongiques, et permet une souplesse des dates d'installation. Néanmoins, la maîtrise de la fertilisation et de l'irrigation est primordiale. Par ailleurs, les entre rangs doivent toujours être désherbés.

Mots clés : MARAICHAGE / SALADE / PLANTATION SUR BUTTE / PAILLAGE PLASTIQUE / CONTROLE DES ADVENTICES / EXPERIMENTATION / PYRENEES ORIENTALES

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES n° 299, 01/10/2010, 2 pages (p. 42-43)

réf. 163-125

Utiliser de l'acide acétique pour contrôler les mauvaises herbes en production de pommes de terre biologiques

HARDER Steve

Des chercheurs du Centre d'agriculture biologique du Canada ont présenté les résultats préliminaires de deux années de travaux de recherche sur l'utilisation de l'acide acétique (ingrédient actif du vinaigre) pour contrôler les adventices en production de pommes de terre biologiques. L'objectif du projet est de déterminer la concentration optimale du produit, de même que le moment d'application idéal. Il s'est avéré, jusqu'à maintenant, que la concentration d'acide acétique à 20 % est la plus efficace et arrive même à rivaliser avec des herbicides synthétiques pour le contrôle de bien des mauvaises herbes. L'application de l'acide acétique est combinée au sarclage mécanique. Comme les pommes de terre prennent 10 à 14 jours avant d'émerger, il est intéressant d'effectuer les traitements pendant cette période afin d'éviter tout dommage aux cultures. La production de pommes de terre biologiques au Québec est en hausse depuis les dernières années. On recensait, en 2004, 238 hectares de pommes de terre biologiques au Canada. La gestion des adventices dans cette culture est un défi de taille et des produits comme l'acide acétique permettraient d'améliorer les outils à disposition des producteurs. La prochaine étape avant de pouvoir utiliser ce produit est l'homologation par Santé Canada, processus long, mais essentiel pour assurer la sécurité des aliments.

http://www.organicagcentre.ca/NewspaperArticles/na_potato_vinegar_sh_f.asp

Mots clés : ACIDE ACETIQUE / POMME DE TERRE / ADVENTICE / CONCENTRATION / APPLICATION / VINAIGRE / CANADA

2011, 2 p., éd. CABC (Centre d'agriculture biologique du Canada)

réf. 163-302

Fertilisation

Sols, les nouveaux indicateurs biologiques

GESTAIN Christophe

L'Institut Paysage et Environnement et le groupe SAS Laboratoire ont mis au point des outils de diagnostic spécifiques aux gazons sportifs, intégrant des indicateurs biologiques du sol : mesure de la biomasse microbienne, évaluation de la proportion de matière organique labile par rapport à la matière organique stable, mesure du potentiel de minéralisation du carbone et de celui de l'azote. En complément des analyses physico-chimiques, ces indicateurs permettent d'optimiser les pratiques d'entretien et de gérer au mieux la fertilisation de ces gazons.

Mots clés : ANALYSE DE SOL / AZOTE / BIOMASSE MICROBIENNE / CARBONE / ENTRETIEN DES CULTURES / FERTILISATION RAISONNEE / GAZON / INDICATEUR BIOLOGIQUE / MATIERE ORGANIQUE / CARACTERISATION BIOCHIMIQUE DE LA MATIERE ORGANIQUE / MINERALISATION / SOL / ESPACE VERT

PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX n° 637, 01/10/2010, 2 pages (p.32-33)

réf. 163-044

Grandes cultures

Variétés et rendement des céréales biologiques en 2009 : Récolte 2010

MÉTÉYÉ S.

Le document "Variétés et rendement des céréales biologiques en 2009 : Récolte 2010", édité par FranceAgriMer, revient sur les résultats de l'enquête qui a été menée au cours du mois de février 2010 auprès de 4 081 producteurs de céréales bio recensés dans le fichier de demandes d'aides PAC. Cette base de sondage permet d'appréhender l'ensemble des exploitations de grandes cultures converties à l'agriculture biologique. 1 184 questionnaires ont été retournés, soit un taux de réponse de 29 %. En 2009, les grandes cultures n'occupent plus que 41 % de la surface agricole de l'échantillon (86 % en 2008) contre près de 50 % pour l'élevage (2 % en 2008). Après un point sur la structuration des exploitations dans l'échantillon (prépondérance des exploitations mixtes ; exploitations exclusivement bio : 15 % en grandes cultures), sont traités les rendements (rendement moyen sur blé tendre, maïs, orge, triticales ; rendement en blé tendre en légère progression par rapport à 2008) ; la répartition variétale des céréales (choix des variétés : critères agronomiques en tête ; progression des blés améliorants ou de force ; prédominance des variétés "rustiques" dont Renan, première variété cultivée) ; maïs (progression des variétés demi-précoces : + 1 point par rapport à 2008) ; orges (prédominance des orges de printemps, la variété Prestige passe en tête) ; triticales (triticales : dominance de la variété Bienvenu).

<http://www.onigc.fr/pdf/FR/varCbio.pdf>

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE CULTURE / CEREALE / VARIETE / RENDEMENT / RECOLTE / ENQUETE / RESULTAT / MAIS / ORGE / TRITICALE / EXPLOITATION AGRICOLE / SURFACE AGRICOLE / REPARTITION / BLE / STATISTIQUES

2010, 7 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 163-097

Passer de la monoculture de maïs à sept cultures

MELIX Florence

Raphaël Genève, polyculteur-éleveur dans les Landes, a diversifié son assolement pour être plus autonome et s'ouvrir de nouveaux marchés. En douze ans, il est passé d'une monoculture de maïs à une rotation de sept cultures (maïs, triticales, tournesol, soja, sorgho, colza et prairies). Raphaël Genève est éleveur de bovin en label rouge Boeuf de Chalosse (80 têtes au total). Cette nouvelle rotation lui permet d'atteindre l'autonomie alimentaire pour son troupeau (paille du triticales, tourteaux de tournesol), de mieux valoriser ses terres séchantes (sorgho), de bénéficier des effets positifs de la rotation sur les rendements, et de se diversifier (l'huile de tournesol est valorisée par la communauté d'agglomération du Grand Dax pour ses camions benne). Par ailleurs, sa marge brute est supérieure, en raison de charges moins importantes. En cours de conversion bio sur 20 ha de tournesol, colza et soja, ce producteur a différents projets : avant d'augmenter la sole convertie en bio en intégrant les prairies, l'agriculteur se donne quatre à cinq ans pour maîtriser la technique, notamment le désherbage ; intégrer le pois dans la rotation et démarrer la production d'une vingtaine de veaux sous la mère. La diversification de l'assolement lui a permis d'avoir moins de pointes de travail.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE CULTURE / AGRICULTURE DURABLE / CONVERSION / DIVERSIFICATION / LANDES / POLYCULTURE ELEVAGE / RESULTAT ECONOMIQUE / TMOIGNAGE / ASSOLEMENT / ROTATION DES CULTURES / ELEVAGE / BOVIN VIANDE

FRANCE AGRICOLE (LA) n° 3358, 05/11/2010, 2 pages (p. 30-31)

réf. 163-035

Le stockage à la ferme

CGA DE LORRAINE

Lors du passage à l'agriculture biologique, l'exploitant doit mener une réflexion sur le stockage de ses céréales et oléo-protéagineux. En effet, la structuration actuelle de la filière céréalière, au regard de la dispersion géographique des producteurs, de la diversité des cultures et des faibles quantités mises en marché, ne permet pas à la coopérative de faire rapidement un enlèvement de la moisson comme en conventionnel. Quelques règles sont à observer pour assurer une bonne conservation des grains et maintenir une qualité nécessaire à leur commercialisation. Ce document, édité par le CGA de Lorraine, indique les points à respecter : - Le raisonnement doit se faire en fonction : des produits à stocker, des objectifs et des besoins de l'exploitant, du type de stockage ; - Les principaux postes d'équipement pour le stockage sont : la réception, le nettoyage et le tri, l'acheminement... ; - Les prix du matériel (cellules, vis à grains, élévateurs...). Des points précis sont explicités : schéma simplifié d'installation à grain ; ventilation ; stockage court.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / CEREALE / STOCKAGE / PROTEAGINEUX / MATERIEL AGRICOLE / PRIX / VENTILATION

2010, 4 p., éd. CGA DE LORRAINE

réf. 163-102

Jardinage biologique

Elles en jettent, les courgettes ! ; Savourez les pepo !

GOEPFERT Josiane

Le premier article donne des conseils pour la culture des courgettes et du pâtisson (même culture que pour les courgettes), deux légumes qui appartiennent à la famille des cucurbitacées : un sol bien drainé, paillage (permettant de réduire les arrosages), prévention contre la pourriture grise (causée par le champignon *Botrytis cinerea*), élimination des feuilles atteintes d'oïdium... Sont également proposées quelques variétés à essayer, est conseillé aussi le ramassage des limaces (meilleure prévention contre leur invasion). Dans le second article, Josiane Goepfert propose deux recettes de cuisine.

Mots clés : JARDINAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COURGETTE / VARIETE / RECETTE DE CUISINE / PATISSON / PROTECTION DES VEGETAUX / LIMACE / PREVENTION / TECHNIQUE CULTURALE / SOL / CONSEIL / CUCURBITACEE

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 4 pages (p. 19-22)

réf. 163-018

Des nouvelles du paillis ; Paillage à la carte

PEPIN Denis

Le premier article donne des conseils pour bien utiliser le paillis (qui évite la germination des herbes indésirables, réduit fortement l'évaporation du sol et évite la formation d'une croûte de surface lors de pluies un peu fortes...) : diversité des paillis en fonction des cultures, des matériaux à disposition du jardinier. Ces derniers ont plusieurs sources : déchets verts, tonte de pelouse, broyats légers (rameaux d'arbustes et de rosiers déflouris, tiges florales fanées...), BRF (bois raméaux fragmentés)... Quelques précisions sont apportées relatives au paillage de plants de salades ou de choux quand il sont jeunes... Selon l'auteur, le paillage avec des déchets verts ne fait pas encourir de risque de développement de maladies ; le problème numéro un des paillis est le risque de faim d'azote (paillis de paille, chanvre, feuilles, BRF) auquel il est possible de remédier (apport de compost mûr, arrosage avec du purin d'orties dilué au 1/20ème...). Le second article évoque d'autres possibilités de paillage (issues du commerce et plus coûteuses) qui peuvent rendre de petits services : cosses de sarrasin, bio-plastiques, paillettes de chanvre, paillettes de lin, paillis papier, coques de cacao, coques de tournesol.

Mots clés : JARDINAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PAILLIS / DECHET VEGETAL / POTAGER / BOIS RAMEAL FRAGMENTE / TECHNIQUE CULTURALE / SOL / BROyat / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES ADVENTICES

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 7 pages (p. 24-30)

réf. 163-019

Un jardin sur la côte

LAPOUGE-DEJEAN Brigitte

Présentation d'un jardin d'ornement sur le littoral, au bout de l'Île de Ré, sur lequel Bruno et Hélène Derozier ont ancré une petite pépinière entièrement dédiée aux végétaux de bord de mer. Les espèces botaniques rares qui y sont présentes s'adaptent au sable et aux embruns. Elles ont été patiemment collectées pour en assurer la préservation et la diffusion. De ce long travail de connaissance d'un milieu fragile, Bruno Derozier a tiré des enseignements essentiels qu'il met en partage pour que les jardins du littoral retrouvent une vraie diversité - et leur identité ! Les clés de réussite d'un jardin d'ornement sur littoral consistent à considérer : l'adaptation des plantes sur les dunes (arbustes persistants, graminées...) ; la plantation de haies brise-vent en mélange d'essences et de hauteurs de plantes ; l'association de plantes : planter par groupes, créer des massifs (arbustes, vivaces moyennes et couvre-sol), varier les systèmes racinaires... ; l'entretien (léger apport de compost, sol jamais retourné...). Présentation également de la démarche de Bruno Derozier qui, avec l'amorce d'une réorientation professionnelle (en 2003), crée cette pépinière de collection étendue sur 400 m², nommée la Criste Marine.

Mots clés : JARDINAGE / JARDIN D'ORNEMENT / LITTORAL / ILE DE RE / TECHNIQUE CULTURALE / ASSOCIATION VEGETALE / BIODIVERSITE / HAIE / CONSEIL / TAILLE / SOL / PLANTE D'ORNEMENT / ADAPTATION / ARROSAGE / COMPOSITION / CHARENTE MARITIME

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 5 pages (p. 33-37)

réf. 163-020

Le dompteur de grimpanes

GRASSI Marie-Pierre

Entretien avec Patrick Nicolas qui s'intéresse aux plantes grimpanes. Sa pépinière (ouverte dans les années 80, à Meudon (Hauts-de-Seine)) est installée dans le jardin de la maison familiale. S'y trouvent les collections nationales de lierres, jubarbes et sedums. Il a reçu une "certification biologique" pour sa production de végétaux d'ornement. Au travers de l'entretien, il donne, après une évocation de son attrait pour ce type de plantes, des conseils destinés aux jardiniers amateurs : principe de base de la plante grimpanne qui va toujours chercher la lumière, conduite et palissage de la plante les deux premières années....

Mots clés : JARDINAGE / PLANTE GRIMPANTE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONSEIL / TECHNIQUE CULTURALE / TAILLE / PALISSAGE / PEPINIERE / HAUTS-DE-SEINE / ENTRETIEN / PLANTE D'ORNEMENT

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 2 pages (p. 38-39)

réf. 163-021

Réussir son jardin bio

CANIOU Daniel

Ce guide s'adresse à des personnes ayant des expériences très différentes du jardin : néophytes, jardiniers plus avertis. Des pratiques appropriées sont proposées pour éviter de faire certaines erreurs, ainsi que des pratiques plus pointues. Sont aussi présentées les techniques à acquérir pour la production de semences au jardin. L'ouvrage est organisé comme suit : - Chapitre 1 : Comment prendre pied dans son jardin. Les facteurs limitants ; - Chapitre 2 : La gestion de la matière organique. La fertilisation ; - Chapitre 3 : Le travail du sol. Les outils ; - Chapitre 4 : Le choix des cultures ; - Chapitre 5 : Le choix des variétés. La conduite des cultures ; - Chapitre 6 : Les cultures protégées ; - Chapitre 7 : La gestion de l'eau et l'arrosage ; - Chapitre 8 : Les problèmes sanitaires ; - Chapitre 9 : L'utilisation du calendrier lunaire ou du calendrier des semis ; - Chapitre 10 : Récolte et conservation ; - Chapitre 11 : La production de semences ; - Chapitre 12 : Une alternative au jardinage en pleine terre : le jardinage en bacs ; - Chapitre 13 : Quelques adresses.

Mots clés : JARDINAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FERTILISATION / IMPLANTATION / TRAVAIL DU SOL / CONDUITE CULTURALE / EAU / ARROSAGE / MULCHING / CALENDRIER LUNAIRE / RECOLTE / CONSERVATION / LEGUME / SEMENCE VEGETALE / PROTECTION DES VEGETAUX / ADRESSE

2010, 64 p., éd. ÉDITIONS D'UTOVIE

réf. 163-106

Villandry, renaissance bio

LEVESQUE Catherine

Présentation des jardins de Villandry (Indre-et-Loire), étagés sur trois terrasses et classés "monument historique" depuis 1934. Le potager décoratif reste le plus spectaculaire (neuf carrés de taille identique couvrant un hectare). La partie ornementale est formée de trois salons : le Jardin d'amour, le Jardin des croix et le Jardin de la musique. Le Jardin d'eau a été conçu dans un vaste cloître de tilleuls complété, il y a deux ans, par les trois parcelles du Jardin du Soleil... Une des parcelles de ce jardin bénéficie d'un paillage de miscanthus, une autre d'un paillage de châtaignier broyé. Les engrais chimiques ont été proscrits sur le potager, les fruitiers et le Jardin des simples ; un plan de fertilisation très précis est respecté. Les insecticides ont été supprimés sur la totalité des jardins et remplacés par des auxiliaires. Pour lutter contre l'acarien jaune du tilleul, *Eotetranychus titiarum*, le Centre d'expertise et de transfert universitaire (CETU Innophyt, université François Rabelais, à Tours) a été sollicité pour la mise en place d'une lutte biologique avec un auxiliaire indigène prédateur de l'acarien... En 2010, 80 % des cultures de printemps ont été réalisées avec des semences et du terreau bio, malgré le surcoût. Des encarts portent sur Villandry en chiffres, ainsi que sur la petite histoire d'un grand jardin.

Mots clés : JARDIN / INDRE ET LOIRE / PROTECTION DES VEGETAUX / ACARIEN / LUTTE BIOLOGIQUE / BIODIVERSITE / POTAGER / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / SEMENCE VEGETALE / ALTERNATIVE / PAILLAGE / TECHNIQUE CULTURALE / COMPOST

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 5 pages (p. 50-54)

réf. 163-024

Petits jardins parisiens ; Un potager pour la cantine de Giez

MILLOU Estelle

L'association Culture(s) en herbe(s) a vu le jour en 2009 avec un projet baptisé "Parcelles de terre, passerelles sociales". Deux jardins écologiques et solidaires ont alors vu le jour dans le 11ème arrondissement de Paris. Chacun peut venir participer, à sa guise, à la vie du jardin et à des ateliers de jardinage collectif. Dans un entretien, Kafui Kpodéhou, directrice de Culture(s) en herbe(s), revient sur l'idée d'un jardin écologique et solidaire ; les réactions, retours, participations des riverains à cette initiative ; l'avenir, la création d'autres jardins ou la diversification des activités (un travail de micro-jardins est initié visant un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'arrondissement...). En Haute-Savoie, sur la commune de Giez, une autre initiative de jardin potager a vu le jour, portée par une association de parents d'élèves et la boutique bio "La ronde du bio" du village voisin, Faverges. Le potager est installé sur un terrain de 1 500 m² (riche pour laquelle la labellisation Bio Ecocert a tout de suite été acquise). Il est cultivé par des adultes de l'Esat (Etablissement ou service d'aide par le travail). La production (en complément avec la production d'un maraîcher) est vendue dans la boutique "La ronde du bio" dont la directrice est agronome, spécialiste de l'agriculture biologique. Le but du projet, à terme, est d'approvisionner la cantine de Giez en produits bio et de développer le maraîchage bio.

Mots clés : JARDIN / ECOLOGIE / SOLIDARITE / INITIATIVE / PARIS / HAUTE SAVOIE / POTAGER / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARAICHAGE / AGRICULTURE SOCIALE / CANTINE SCOLAIRE / APPROVISIONNEMENT / INSERTION SOCIALE

L'AGE DE FAIRE n°47, 01/11/2010, 1 page (p. 6)

réf. 163-038

Le(s) point(s) sur les coccinelles

PEPIN Denis

Parmi les 130 espèces de coccinelles présentes en France, les plus connues sont la coccinelle à 7 points et sa cousine à 2 points, auxiliaires appréciés des jardins. Présentation de ces deux espèces de coccinelles (taille, développement, activité) et de la façon de les accueillir et de les protéger (abris, fleurissement de plantes sauvages...). Des encarts sont réservés à d'autres espèces de coccinelles : version noire ou à damiers (*Propylea quatuordecimpunctata*, *Chilocorus bipustulatus*) ; une chinoise agressive (*Harmonia axyridis*).

Mots clés : COCCINELLE / JARDIN / ESPECE / BIODIVERSITE / ABRI / AUXILIAIRE / BIOLOGIE / PROTECTION DES VEGETAUX / LUTTE BIOLOGIQUE

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 4 pages (p. 46-49)

réf. 163-023

Handicap : Jardino-thérapie

MAYER Emmanuelle

De plus en plus de jardins pédagogiques ou partagés accueillent des personnes handicapées. Certains établissements spécialisés ont cultivé même leur propre jardin. Rencontre avec le Centre d'activités de jour de l'Arimc, à Meyzieu (69), qui accueille des infirmes moteurs cérébraux, et avec Les Jardins de l'espérance, association d'éducation à l'environnement et d'insertion, à La Ciotat (13). Ces deux structures témoignent des bienfaits du jardinage. Au Centre de Meyzieu, le jardinage fait travailler sur les sens, la spatialisation, la dextérité des mains... Sur les 65 résidents, une dizaine sont jardiniers réguliers et disposent d'un petit coin de culture personnel. Le jardin est rendu accessible aux personnes en fauteuils roulants... Aux Jardins de l'espérance, des aménagements ont également été réalisés de manière à pouvoir accueillir des personnes handicapées : pentes douces, chemins stables, bacs surélevés... mais aussi un abécédaire du toucher et des senteurs (créé avec l'Institut Arc-en-Ciel qui accueille des enfants malvoyants et aveugles et une classe d'enfants de CM2). L'abécédaire compte 150 plantes, caractérisées par une odeur ou une texture particulière. Les personnes accueillies au jardin souffrent de différents handicaps : infirmes moteurs cérébraux, paralysés physiques... Des groupes viennent suivre des ateliers, ponctuellement ou régulièrement ; des personnes handicapées peuvent venir de manière individuelle pour cultiver un carré personnel. L'association accueille également des scolaires et des salariés en insertion... La contemplation a également sa place (observer ce qui a poussé, sentir, toucher, faire la sieste).

Mots clés : JARDINAGE / SANTE / JARDIN PARTAGE / AGRICULTURE SOCIALE / AMENAGEMENT / RHONE / HANDICAP / BOUCHES DU RHONE / TEMOIGNAGE

L'AGE DE FAIRE n°47, 01/11/2010, 1 page (p. 14)

réf. 163-039

Maraîchage

Ne pas mettre les œufs dans le même panier

COULOMBEL Aude / CHAPUT Cécile / MAZOLLIER Catherine

Portrait d'une exploitation maraîchère bio, proche de Paris (historique, chiffres clés, conditions pédoclimatiques, conduite culturale...). L'article présente notamment de façon détaillée les choix de circuits de commercialisation de cette exploitation, les conséquences au niveau technique et organisation du travail. En effet, cette exploitation réalisait initialement de la vente en gros sur le marché de Rungis. Aujourd'hui, sa distribution s'oriente de plus en plus vers la vente directe via les AMAP et un point de vente à la ferme. Néanmoins, le producteur souhaite conserver cette mixité des circuits.

Mots clés : MARAICHAGE / DIVERSIFICATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ILE DE FRANCE / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / PANIER / AMAP / COMMERCE DE GROS / VENTE DIRECTE

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES n° 297, 01/07/2010, 2 pages (p. 46-47)

réf. 163-062

How do farming systems cope with marketing channel requirements in organic horticulture ? The case of market-gardening in Southeastern France

Comment les systèmes agricoles font-ils face aux exigences des circuits de commercialisation en maraîchage biologique ? Le cas de la culture maraîchère dans le Sud Est de la France. (Anglais)

NAVARRETE M.

Cette étude, menée par l'INRA d'Avignon, analyse le lien entre les circuits de commercialisation et les systèmes de production en maraîchage bio, dans le Sud-Est de la France. Une enquête a été réalisée auprès de 18 producteurs, engagés en circuit long (vente à des distributeurs), court (vente directe) ou qui ont un réseau de commercialisation mixte. Les agriculteurs engagés en circuit long ont en moyenne de plus grandes surfaces, et sont plus spécialisés. Le nombre d'espèces cultivées est faible (4,7), le taux de retour d'une même culture est élevé. L'aspect visuel des produits vendus en circuits longs est déterminant, ce qui implique des choix de pratiques culturales. Ce système se rapproche des systèmes conventionnels, notamment en matière de lutte phytosanitaire, avec une gestion plutôt curative, à l'aide de traitements autorisés en AB. Les producteurs en vente directe ont un raisonnement des pratiques totalement différent. Leurs surfaces sont plus petites, leurs cultures plus diversifiées (en moyenne 29 espèces), en réponse à une demande de la clientèle. Les maladies sont limitées par un temps de retour plus long, et une biodiversité importante au sein des espèces cultivées, et autour des parcelles. Le développement de ce système est cependant limité au débouché local. Les systèmes mixtes confirment l'importance du circuit de commercialisation sur les pratiques agricoles. En effet, certains agriculteurs séparent les productions en fonction du circuit auquel elles sont destinées.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BIODIVERSITE CULTIVEE / BIODIVERSITE / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / CIRCUIT COURT / CIRCUIT LONG / DURABILITE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / SPECIALISATION / SYSTEME DE PRODUCTION / VENTE DIRECTE

JOURNAL OF SUSTAINABLE AGRICULTURE n° vol. 33, n°5, 01/07/2009, 14 pages (p. 552-565)

réf. 163-121

Produire du melon : Les conditions pour tourner rond

RIVRY-FOURNIER Christine

La culture du melon bio est une affaire de spécialistes. Elle nécessite une technicité pointue, pour gérer les attaques sanitaires et pour atteindre la qualité gustative attendue. Si bien que l'offre peine à satisfaire la demande, croissante. La réussite de la culture dépend de la variété, du terroir et de la conduite culturale. Le melon est cultivé en plein champ, bâché ou non, sous tunnels froids ou chenilles. Les rotations sont indispensables pour lutter contre les maladies. Le choix des variétés influence l'étalement ou le groupage de la récolte. Il est également crucial d'un point de vue sanitaire, car certaines variétés sont résistantes au fusarium, à l'oïdium, ou aux pucerons. Le greffage peut aussi aider à lutter contre les maladies du sol. Les semis sont préparés dès mars, puis repiqués courant avril généralement sur plastique. La culture est exigeante en fertilisation, et désherbée manuellement. L'irrigation influe sur la sensibilité aux maladies et la qualité gustative (exemple : mise en place d'un goutte à goutte, suivi par un système d'aspersion). Pour finir, la récolte nécessite de bien reconnaître les fruits mûrs. Les rendements en agriculture biologique sont très respectables, ils peuvent atteindre 20 à 25 tonnes par hectare.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MELON / MARAICHAGE / ITINERAIRE TECHNIQUE / VARIETE / PROTECTION DES VEGETAUX

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 3 pages (p. 51-53)

réf. 163-180

Plantes aromatiques et médicinales

Guide d'installation en PPAM Bio en Auvergne

DISTILLERIE DE SAINT-HILAIRE / AUVER-BIO-ARÔME

Ce petit guide, réalisé par les entreprises Auver Bio Arôme, la distillerie de Saint-Hilaire et Helpac, a pour objectif de proposer un inventaire non exhaustif des informations et démarches à accomplir avant de se lancer dans la production de plantes aromatiques et médicinales en Auvergne : contacts en bio et PPAM locaux, documents et sources d'information (échelle nationale), formations, démarches pour s'installer (trouver des terres, lieux d'information locaux, démarches spécifiques à la bio), production de PPAM bio (gérer et maîtriser les techniques ; vendre sa production, en direct (décrets à respecter) ou via un intermédiaire), cahiers des charges bio, public et privés.

Mots clés : AUVERGNE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PLANTE AROMATIQUE ET MEDICINALE / GUIDE / INSTALLATION A LA TERRE

2010, 8 p., éd. DISTILLERIE DE SAINT HILAIRE / AUVER-BIO-ARÔME

réf. 163-144

Accompagner les producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio

CATHALA Agnès / MATHONNET Pierre-Yves

Pierre-Yves Mathonnet, conseiller agricole pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) biologiques à la Chambre d'Agriculture de la Drôme, présente son parcours, ainsi que sa fonction actuelle. Il travaille en effet au niveau départemental (appui technique, accompagnement des installations, mise en place d'expérimentations, animation de groupes), mais aussi régional (appui à la mise en place de journées technico-économiques, représentation et animations au salon Tech&Bio, appui aux GAB (Groupements d'Agriculteurs Biologiques)...). Il s'intéresse aussi actuellement au dépérissement de la lavande et du lavandin dû à un phytoplasme, avec l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) de Bordeaux, d'Avignon et l'Université de Saint-Etienne. Après avoir décrit la situation de la filière PPAM bio dans la Drôme, PY. Mathonnet présente ce qui, pour lui, constitue les enjeux de la filière : conserver le dynamisme de la filière, proposer des produits de qualité, dans une filière tracée, et adapter la production au marché. Il considère le travail en réseau primordial pour mutualiser les compétences et savoir-faire.

Mots clés : PLANTE AROMATIQUE ET MEDICINALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PORTRAIT / CONSEILLER TECHNIQUE / FILIERE / DROME / RHONE ALPES

TRAVAUX ET INNOVATIONS n°168, 01/05/2010, 4 pages (p. 5-8)

réf. 163-060

Itinéraires de désherbage mécanique des PPAM HERBA BIO

Compte-tenu des difficultés que pose l'enherbement des parcelles PPAM pour les agro-biologistes, il apparaît primordial de faire connaître et développer des méthodes de lutte alternatives contre les adventices. Le désherbage mécanique en est une et, suite à différents essais de matériels, sont proposés des itinéraires "type" en fonction de la diversité des cultures de PPAM. Sont distingués les outils dits "préventifs" des outils de rattrapage, sachant que l'idéal est de posséder au moins un outil dans chaque catégorie (à cumuler avec de bonnes pratiques d'implantation des PPAM qui concernent les rotations des cultures et le travail du sol avant plantation). L'article présente : - 1. Le désherbage mécanique préventif : la herse étrille ; la bineuse à doigts ; 2. Le désherbage mécanique de rattrapage : les bineuses guidées et cultivateurs ; les ailes Bathelier ; les ailes automatiques ; la bineuse Latéral Rey. Le point est fait pour chacun des outils : présentation, efficacité, utilisation, prix, temps d'intervention et utilisation, selon les cas, sur différentes plantes aromatiques et médicinales (lavandes, lavandins, thym, sarriette..., annuelles).

Mots clés : PLANTE AROMATIQUE ET MEDICINALE / DESHERBAGE MECANIQUE / ITINERAIRE TECHNIQUE / MATERIEL AGRICOLE / CULTIVATEUR / HERSE ETRILLE / PREVENTION / BINEUSE A DOIGTS / BINEUSE GUIDEE / PRIX / CONTROLE DES ADVENTICES / INTER-RANG / BINEUSE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

HERBA BIO n°26, 01/11/2010, 2 pages (p. 9-10)

réf. 163-096

Les actualités de la filière PPAM bio : La filière bio se développe. Voici les initiatives mises en place dans différentes régions

HERBA BIO

Dans le département des Hautes-Alpes, département de montagne, les producteurs s'organisent, avec l'appui de la Chambre d'agriculture, pour relancer localement une production de PPAM en mettant en avant les atouts de leur territoire : Création d'une association de producteurs de plantes rares alpines ; Projet de conversion de la distillerie de Rosans. Dans la région de Grasse, pour relancer une production locale, des producteurs ont initié notamment un partenariat avec des parfumeurs pour valoriser les plantes aromatiques et médicinales sur ce territoire... En Charente-Maritime, après deux années de réflexion, 6 producteurs, accompagnés par le GAB (Groupement des agriculteurs biologiques) du département, se sont fédérés au sein d'un groupement d'intérêt économique, le GIE Biolo PAM 17 (mis en place en mai 2010). Son objectif est la collecte, la transformation et la commercialisation de plantes aromatiques... En Languedoc-Roussillon, la filière "Plantes Aromatiques et Médicinales bio" est en développement avec, pour moteur, les besoins des entreprises et groupements de producteurs locaux : Arcadie, les Laboratoires Gravier et la SICA Biotopes dans le Gard, et Golgemma dans l'Aude. Le CIVAM Bio du Gard est chargé de la coordination régionale du développement de la filière. L'avancement des projets par département est détaillé : Hérault, Gard, Aude.

Mots clés : HAUTES ALPES / ALPES MARITIMES / LANGUEDOC ROUSSILLON / HERAULT / GARD / AUDE / ORGANISATION DE LA FILIERE / INITIATIVE / PLANTE AROMATIQUE ET MEDICINALE / CHARENTE MARITIME / ASSOCIATION / CONVERSION / DISTILLERIE / PROJET / PARTENARIAT / GROUPEMENT / DEVELOPPEMENT DE L'AB / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONSERVATION DES ESPECES / FILIERE

HERBA BIO n°26, 01/11/2010, 2 pages (p. 1-2)

réf. 163-093

Tableau de bord de la production des PPAM biologiques en France en 2009

HERBA BIO

Les données brutes exploitées dans l'article sont issues de l'Agence Bio. L'analyse des données et les commentaires ont été réalisés par FranceAgriMer pour le Comité Bio de la filière PPAM. Concernant l'évolution des exploitations consacrées aux plantes aromatiques et médicinales en France, un graphique présente (en nombre d'hectares et pour la période de 2003 à 2009) les exploitations en agriculture biologique et en conversion ; un tableau complète le graphique : pour la même période, total en surface de PPAM Bio et conversion (3 685 ha en 2009 : 2 763 ha en agriculture biologique et 922 ha en conversion) ; évolution en % (+ 87 % de 2003 à 2009 ; - 5,7 % de 2008 à 2009) ; nombre de producteurs de PPAM (bio + conversion) : 866 en 2008 et 946 en 2009 (cueilleurs non comptabilisés, environ 1 000 personnes). L'analyse des données porte sur plusieurs points : - 2009 : vers un tassement dans la progression des surfaces en PPAM biologiques ? (progression de la production des PPAM biologiques depuis les années

2000, tassement en 2009...) ; - Les principales régions de production de PPAM bio en France (les régions Rhône-Alpes et PACA restent leaders de la production de PPAM biologiques, potentiel de production de PPAM biologiques pour les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Corse supérieur à 100 ha...) ; - Les principales plantes cultivées : lavandin, lavande et plantes aromatiques (saugue clarée, thym, romarin, menthe, mélisse).

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PLANTE AROMATIQUE ET MEDICINALE / FRANCE / STATISTIQUES / FILIERE / EVOLUTION / CONVERSION / SURFACE AGRICOLE / RHONE ALPES / PROVENCE ALPES COTE D'AZUR / LANGUEDOC ROUSSILLON / MIDI PYRENEES / CORSE / LAVANDIN / LAVANDE

HERBA BIO n°26, 01/11/2010, 3 pages (p. 3-5)

réf. 163-094

Réseau de fermes ressources plantes à parfum, aromatiques et médicinales en agriculture biologique : Reconversion d'un système de production de plantes aromatiques

HERBA BIO

Pour illustrer la conversion d'un système de production de plantes aromatiques, l'exploitation de Pascal et Sylvie Gilles est présentée (Montségur-sur-Lauzon (26)). Ces derniers ont souhaité convertir 20 ha de terres cultivables en coteaux "au sec" en agriculture biologique, afin de faire du lavandin et des plantes aromatiques bio. Ils ont créé une exploitation individuelle au nom de Sylvie afin de séparer l'exploitation en conventionnelle et celle en AB (conversion AB en 2007, première récolte en 2010). L'article, après une présentation de la productrice et de la chronologie de l'installation, informe sur l'exploitation (situation géographique, type de sol..., main d'œuvre) ; les principales productions de PPAM (productions 2010, calendrier des travaux) ; les spécificités de l'itinéraire de production de plantes médicinales ; les investissements (matériel de production et coût, matériel de transformation et conditionnement) ; les données économiques. Par ailleurs, sur un plan général, l'article fait une analyse du système en conversion PPAM bio (atouts, contraintes), présente une organisation collective : COPAMIVAR, Comité des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (transformation : les plantes mondées ; la production branches et bouquets).

Mots clés : PLANTE AROMATIQUE ET MEDICINALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / EXPLOITATION AGRICOLE / DONNEE ECONOMIQUE / DROME / SYSTEME DE PRODUCTION / TRANSFORMATION / ORGANISATION / MATERIEL / ITINERAIRE TECHNIQUE / INVESTISSEMENT / CONDITIONNEMENT

HERBA BIO n°26, 01/11/2010, 3 pages (p. 6-8)

réf. 163-095

Liste des fournisseurs de semences et plants PPAM bio

HERBA BIO

Ce document, complémentaire à Herba Bio n° 25, dresse une liste des fournisseurs de semences et plants PPAM bio avec leurs coordonnées (données recueillies par l'Iteipmai (Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales)) : - 1. Fournisseurs de semences PPAM bio ; - 2. Fournisseurs de plants PPAM bio. Concernant les semences et plants non traités, deux fournisseurs sont présentés.

Mots clés : RESSOURCE GENETIQUE / SEMENCE VEGETALE / PLANT / PLANTE AROMATIQUE ET MEDICINALE / FOURNISSEUR / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / ADRESSE

HERBA BIO n°25, 01/05/2010, 4 pages (p. 1-4)

réf. 163-092

Protection phytosanitaire

Palmier, efficacité préventive d'une glu

PELTIER Jean Benoît / HUGUIN Maïlis / GABORIT Pauline

Une glu à projeter a été mise au point par l'INRA et SupAgro (Etablissement supérieur et de recherche de Montpellier) pour protéger les palmiers du papillon palmivore *Paysandisia archon*. Des essais ont été menés sur plus de 600 individus au niveau du campus de SupAgro, des rues de Montpellier, ainsi que sur d'autres sites. Les résultats montrent une bonne efficacité du produit appliqué correctement, au bon moment, en une fois : les taux de réinfestation des palmiers traités sont faibles (1 à 3 %). La glu a une action préventive (écran physique entre la plante et l'hôte) et une action curative à terme pour les arbres infestés. Des tests d'émergence en conditions contrôlées ont également été réalisés. Alors que 98 % des adultes sont aptes au vol sur témoins, seuls 10 % le sont sur palmiers traités. Aucune phytotoxicité n'a été observée sur palmier à ce jour. Concernant les éventuels dégâts sur la faune environnante, les prises récoltées ne sont jamais pires que celles des bandes commerciales anti-fourmis ou pièges chromatiques jaunes pour jardins. Aucune abeille domestique ou bourdon n'ont été collectés sur la glu. A noter que ce produit a aussi une action préventive contre le charançon rouge. Un dossier a été déposé à l'Anses, la glu BioPalm sera commercialisée en 2011.

Mots clés : ENNEMI DES CULTURES / PALMIER / PAPIILLON / CONTROLE DES RAVAGEURS / LUTTE INTEGREE / INSECTE RAVAGEUR / ESSAI / PROVENCE ALPES COTE D'AZUR / PROTECTION DES VEGETAUX PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX n° 637, 01/10/2010, 4 pages (p.18-21)

réf. 163-042

Tuta absoluta, terreur de tomates ; Lutte bio contre Tuta absoluta

BOSSE-PLATIERE Antoine

Description d'un nouveau fléau de la tomate (après le mildiou des années 2007-2008) : Tuta absoluta, un micro-lépidoptère. Description du ravageur, de son mode de développement et des moyens offerts par la lutte en agriculture biologique pour enrayer sa progression : prévention, piégeage, lâchers d'auxiliaires, traitements AB.

Mots clés : TOMATE / PROTECTION DES VEGETAUX / LUTTE BIOLOGIQUE / LEPIDOPTERE / RAVAGEUR / PREVENTION / PIEGEAGE / AUXILIAIRE / TRAITEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 3 pages (p. 12-14)

réf. 163-017

Index phytosanitaire ACTA 2011

COUTEUX Alice / LEJEUNE Violaine

La 47ème édition de l'Index phytosanitaire ACTA reprend la totalité des substances actives homologuées et commercialisées en France. Parmi les substances actives décrites, un chapitre en particulier est consacré aux moyens biologiques (chapitre V).

Mots clés : PROTECTION DES VEGETAUX / LUTTE BIOLOGIQUE / MATIERE ACTIVE

2010, 900 p., éd. ACTA (Association de Coordination Technique Agricole)

réf. 163-149

Palmier, efficacité curative du nématode

PEREZ Laurène / ANDRE Nicolas / GUTLEBEN Caroline / et al

Dans le cadre du programme PAYSARCH, des stratégies curatives de lutte biologique contre le papillon palmivore *Paysandisia archon* ont été testées in situ par les FREDON Languedoc-Roussillon et PACA, Plante & Cité, et les sociétés commerciales Koppert et Biobest. Les sites sur lesquels ont été menés les essais sont représentatifs de la diversité des zones non agricoles. Les stratégies testées sont deux applications de nématodes *Steinernema carpocapsae* au printemps et à l'automne. Un intérêt a été montré de manière générale, ces applications étant particulièrement efficaces sur les palmiers faiblement ou nouvellement infestés. Les conditions d'application des essais n'ont pas permis une bonne régularité des traitements pour l'ensemble des sites. Elles ont néanmoins permis de connaître les pratiques professionnelles et de mieux appréhender les contraintes du terrain.

Mots clés : EXPERIMENTATION / LANGUEDOC ROUSSILLON / LUTTE BIOLOGIQUE / LUTTE CURATIVE / NEMATODE AUXILIAIRE / ENNEMI DES CULTURES / PROVENCE ALPES COTE D'AZUR / PALMIER / PAPIILLON / PROTECTION DES VEGETAUX / INSECTE RAVAGEUR / PLANTE ORNEMENTALE

PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX n° 637, 01/10/2010, 4 pages (p.14-17)

réf. 163-041

Les chrysopes l'hiver et le printemps

THIERRY Dominique / CANARD Michel / CLOUPEAU Roger

Les larves de chrysopes sont des auxiliaires de cultures : elles se nourrissent notamment de pucerons, cochenilles et autres ravageurs des plantes cultivées. Deux espèces communes, *Chrysoperla affinis* et *Chrysoperla carneai*, sont difficilement différenciables à l'œil nu, mais jouent des rôles différents. Des observations ont été réalisées en Touraine afin de les caractériser. Toutes deux hibernent au stade adulte en diapause ovarienne. A l'approche de l'hiver, elles se déplacent à proximité de plantes nourricières. Les adultes *C. carneai* restent dans la nature, dans des lieux ventilés, comme des feuilles mortes restées suspendues aux arbres. Les adultes *C. affinis*, eux, se regroupent hors boisement, et recherchent des abris secs, peu ventilés et obscurs. A la reprise d'activité, tous se retrouvent sur les plantes porteuses de pollens nourriciers et de nectar.

Mots clés : INSECTE AUXILIAIRE / OBSERVATION / TOURAINE / CHRYSOPE / PROTECTION DES VEGETAUX

PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX n° 637, 01/10/2010, 3 pages (p.41-43)

réf. 163-045

Sol

Le sol, une ressource naturelle à préserver

GAZEAU Marie

Comment sauver les sols cultivés ? « Il faut maximiser le couvert végétal en favorisant la part des prairies, en limitant le labour et en réintégrant l'arbre au cœur des champs cultivés », préconisent, dans cet article, deux experts de l'association Solagro. C'est qu'il y a urgence. Depuis plusieurs années, le taux moyen de matière organique décroît, comme l'a montré le Groupement d'intérêt économique « Sol », créé en 2001. Car si la prise de conscience de la dégradation de l'eau et de l'air commence à dater, celle du sol est beaucoup plus récente. Ce dernier a en effet été souvent considéré comme un simple support des plantes. Avec le réchauffement climatique, la qualité du sol revient sur le devant de la scène mais surtout comme fixateur de carbone. C'est un premier pas, et la protection des sols est aujourd'hui l'un des cinq défis fixés par le ministère chargé de l'agriculture dans son plan de développement Objectifs terre 2020.

Mots clés : SOL / FERTILISATION / STOCKAGE DE CARBONE / MATIERE ORGANIQUE / COUVERT VEGETAL / QUALITE DU SOL / LABOUR / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE

TRANSRURAL INITIATIVES n° 400, 01/11/2010, 1 page (p. 11)

réf. 163-013

La vie cachée des sols

BLANCHART Eric / LAVELLE Patrick / RICHAUME-JOLION Agnès

Cette brochure a pour objet d'alerter le grand public sur les enjeux environnementaux et économiques liés à la biodiversité du sol. Pédagogique et illustrée, elle définit tout d'abord la diversité des organismes vivants du sol. Puis elle explique l'importance fonctionnelle de cette vie (structure et fertilité du sol, décomposition de la matière organique, protection des cultures, régulation du cycle de l'eau, lutte contre l'érosion, décontamination des eaux et des sols, santé humaine...). Malheureusement, malgré l'importance de sa valeur économique, des menaces pèsent sur la biodiversité du sol. Quelques exemples d'actions à mettre en œuvre pour la préserver sont présentés. Enfin, une astuce pour observer la vie du sol de son jardin est proposée.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-vie-cachee-des-sols.html>

Mots clés : BIODIVERSITE / MICROBIOLOGIE DU SOL / FERTILITE DES SOLS / STRUCTURE DU SOL / EAU DANS LE SOL / VIE BIOLOGIQUE DU SOL / EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT / CONSERVATION DES SOLS / METHODE D'OBSERVATION / PEDAGOGIE

2010, 20 p., éd. MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER / ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

réf. 163-052

Comment les pratiques culturales modifient la vie du sol

THÉCLE Vincent

La flore et la faune du sol ont un effet bénéfique sur le sol : amélioration de sa structure (mélange des horizons, création d'une porosité favorable à la circulation de l'eau et de l'air, formation d'agrégats stables du complexe argilo-humique, meilleure biodisponibilité du phosphore) et enrichissement (création de matière organique par recyclage des résidus de culture). Les techniques culturales peuvent influencer leur abondance. Ainsi, les cultures sans labour améliorent les populations de lombrics et d'arthropodes qui sont sensibles aux changements brutaux d'habitats. Des apports réguliers d'amendements organiques, le chaulage et la diversification de la rotation (couverts végétaux riches en azote pendant les intercultures) participent également au maintien, voire à l'augmentation de la vie du sol, en apportant une offre alimentaire diversifiée et en permettant une bonne aération du profil.

Mots clés : BIODIVERSITE / BIOMASSE MICROBIENNE / MATIERE ORGANIQUE / LOMBRIC / PRATIQUE AGRICOLE / SOL / VIE BIOLOGIQUE DU SOL / ARTHROPODES / FUMIER / EPANDAGE / EXPERIMENTATION / AMENDEMENT CALCIQUE / DEVELOPPEMENT / COUVERT VEGETAL / SEMIS DIRECT / NON LABOUR / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

FRANCE AGRICOLE (LA) n° 3358, 05/11/2010, 1 page (p. 35)

réf. 163-036

Collaborer avec les bactéries et autres micro-organismes : Guide du réseau alimentaire du sol à destination des jardiniers

LOWENFELS Jeff / LEWIS Wayne

Les bons jardiniers savent que le sol est tout sauf une substance inerte. Un sol en pleine santé fourmille de vie - pas seulement de vers et d'insectes, mais d'une quantité stupéfiante de bactéries, de champignons et d'autres micro-organismes. Il est possible de jardiner d'une façon qui renforce le sol et son réseau alimentaire, réseau fragile et complexe d'organismes vivants dont les interactions créent un environnement favorable aux plantes. L'ouvrage permet de faire mieux connaissance avec les différents organismes qui composent le réseau alimentaire du sol. Il permet d'apprendre également comment entretenir le sol et le régénérer afin d'optimiser la qualité de ce sol grâce à l'emploi de compost, de jus de compost et de paillis, et quelles solutions favoriser en fonction de la composition de son jardin (pelouse, potager, arbres et arbustes, vivaces et annuelles...).

Mots clés : SOL / JARDINAGE / RESEAU ALIMENTAIRE DU SOL / BACTERIE / MICRO-ORGANISME / BIODIVERSITE / FAUNE / COMPOST / PAILLIS / PELOUSE / ARBRE / VIVACE/ PLANTE ANNUELLE / LEGUME / ENVIRONNEMENT 2008, 205 p., éd. EDITIONS DU ROUERGUE
réf. 163-105

Bois Raméal Fragmenté : BRF, trop tôt pour la bio ?

HAGUET Marie-Claire

L'usage du Bois Raméal Fragmenté (BRF) en grandes cultures biologiques est confronté à deux obstacles. Des essais effectués par le CTA (Centre des technologies agronomiques) de Strée, en Wallonie, ont montré que, apporté à haute dose, le BRF requiert une grande quantité d'azote (pour compenser l'apport de carbone), ce qui n'est pas compatible avec la réglementation de l'agriculture biologique. Apporté à petite dose, et associé à la suppression du travail du sol, il permettrait de nourrir les mêmes individus du sol, mais en nécessitant moins d'azote. Cependant, c'est le problème du désherbage qui se pose alors...

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BOIS RAMEAL FRAGMENTE / EXPERIMENTATION / AZOTE / DESHERBAGE / AMELIORATION DU SOL / NON-TRAVAIL DU SOL / WALLONIE / GRANDE CULTURE / ESSAI / BELGIQUE

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 2 pages (p. 44-45)

réf. 163-173

Viticulture

Journées techniques viticulture biologique : 15 & 16 décembre 2010, à Angers

COULON Cécile / CRESPIY André / GEFFROY Olivier / et al

Ce document rassemble les interventions (conférences) qui se sont déroulées à l'occasion des Journées Techniques Viticulture Biologique de l'ITAB des 15 et 16/12/2010, à Angers (Maine-et-Loire). Il comprend : - Conférence 1 : Choix des itinéraires techniques : pratiques agro-viticoles et qualité des moûts ; nutrition de la vigne et amélioration de la qualité des moûts et des vins ; évaluation de trois préparations biologiques appliquées par voie foliaire sur vigne pour corriger le statut azoté des moûts ; techniques alternatives d'entretien des sols en agriculture biologique ; - Conférence 2 : Protéger le vignoble en AB : lutte contre la cicadelle verte ; synthèse des résultats d'expérimentation sur la lutte contre l'oïdium en Languedoc-Roussillon ; - Conférence 3 : Quelle organisation pour une filière en croissance exponentielle ? : la mise en marché des vins issus de l'agriculture biologique ; vinification biologique : bilan et perspectives ; Charte Européenne de Vinification Biologique (CEVinBio) ; substances et techniques autorisées et interdites par la Charte Européenne de Vinification Biologique ; - Conférence 4 : Transformation des raisins biologiques : pratiques œnologiques en vinification biologique : outils et critères de décision ; choix de pratiques œnologiques : conséquences sur la concentration finale en SO₂ ; maîtrise des niveaux de sulfites à l'issue de la fermentation alcoolique ; élaboration de jus de raisin artisanaux : un complément de gamme pour la vente directe.

<http://www.itab.asso.fr/downloads/actes/actes-viti2010.pdf>

Mots clés : VITICULTURE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ITINERAIRE TECHNIQUE / MOUT / VIN / PRATIQUE AGRICOLE / VIGNE / NUTRITION / AZOTE / SOL / CICADELLE / PROTECTION DES VEGETAUX / EXPERIMENTATION / RESULTAT / OIDIUM / LANGUEDOC ROUSSILLON / VINIFICATION / CHARTE / EUROPE / FILIERE / RAISIN / TRANSFORMATION / OENOLOGIE / SOUFRE / JUS DE RAISIN / VENTE DIRECTE 2010, 127 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)
réf. 163-145

La silice et son utilisation en viticulture

LEFEBVRE David / NOEL-FOURNIER Daniel

La silice est un constituant essentiel des êtres vivants. C'est un élément peu étudié en agronomie et pourtant, des carences en silice en grandes cultures et dans les vignes entraînent des effets secondaires tels qu'une moindre résistance des plantes à la chaleur, au gel ou encore aux attaques fongiques, comme le montrent différentes études. Des carences en silice sont liées à une très faible teneur en silice assimilable dans les sols ou à la formation de complexes entre la silice assimilable et certaines formes d'azote rendant ainsi la silice inassimilable.

Mots clés : VITICULTURE / SILICE / UTILISATION / INTERET / VIGNE / SOL / CARENCE

VIVRE LA VIGNE EN BIO n° 79-80, 01/05/2010, 5 pages (p. 32-36)

réf. 163-061

La vigne bio prend de la bouteille

RIVRY-FOURNIER Christine

Fin 2009, 3 024 domaines viticoles étaient conduits en agriculture biologique, soit un bond de 39 % par rapport à l'année précédente. Depuis trois ans, les surfaces viticoles bio ont augmenté de 25% par an en moyenne, aboutissant à 39 146 ha, soit 4,6 % de la surface totale du vignoble. Toutes les régions viticoles françaises sont concernées par cette croissance, l'Alsace approchant des 10 % de sa surface viticole en bio, suivie par Provence-Alpes-Côte d'Azur à 9 %. Cette dernière fait partie, avec le Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine, des trois principales régions viticoles, lesquelles regroupent les deux-tiers des surfaces en vigne certifiées en bio ou en conversion.

Mots clés : VITICULTURE / STATISTIQUES / SURFACE AGRICOLE / PRODUCTION / FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FILIERE VIN

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 1 page (p. 6)

réf. 163-120

Satisfaire la demande de muscadet bio : Les clés de réussite d'une conversion

POUPEAU Jean-Martial

Les vins blancs secs conventionnels du Muscadet connaissent depuis quelques années une baisse des ventes. A l'inverse, la demande en vin biologique augmente, et ne peut être honorée. Lors d'une demi-journée d'information en octobre 2010, le GAB (Groupement des agriculteurs biologiques) de Loire-Atlantique a rappelé les principales clés de réussite. Le système de production doit tout d'abord être complètement repensé : en bio, on anticipe les problèmes... La maîtrise des maladies est la plus grosse contrainte, surtout avec le climat humide de la région nantaise. Le cuivre, quasi indispensable, doit être appliqué régulièrement, sous sa forme la plus adaptée à la pluviométrie, et correctement dosé. Concernant le ver de la grappe, il peut être maîtrisé grâce à la lutte biologique. Quant au travail du sol, il est très fréquent, pour limiter l'enherbement inter rang et la concurrence pour l'eau et les éléments nutritifs. Les rendements en bio reflètent beaucoup plus la qualité du terrain qu'en conventionnel. Ils sont également très irréguliers, ce qui pose des problèmes en termes de planification de la commercialisation. Il est rappelé que le passage en bio nécessite un réel changement dans le raisonnement de la production et de la commercialisation (nécessité de réaliser au moins un quart de ses ventes en circuits courts). La conversion en bio peut se faire progressivement, la mixité étant prévue dans la réglementation.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONVERSION / VITICULTURE / CUIVRE / LUTTE BIOLOGIQUE / DESHERBAGE / RENDEMENT / MIXITE BIO-NON BIO / ITINERAIRE TECHNIQUE

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 3 pages (p. 54-56)

réf. 163-073

Relation entre les pratiques culturales et les maladies du bois

SICAVAC

Les maladies du bois figurent parmi les problèmes les plus inquiétants pour les viticulteurs. La SICAVAC (Service Interprofessionnel de Conseil Agronomique, de Vinification et d'Analyses du Centre) a mis en évidence deux phénomènes importants favorisant ces maladies : - un manque de réserves de la vigne : une plante avec une mise en réserve insuffisante est moins apte à se défendre contre les agressions ; - une perturbation des flux de sève : chaque facteur freinant la circulation de la sève rend la plante plus sensible aux agressions. Certaines nécroses sont engendrées par des problèmes lors de la taille (déséquilibres lors de la taille, plaies de taille rase). La prévention passe donc par une taille respectueuse. La vigne met également en place des mécanismes de défense, lorsqu'elle subit une agression, qui peuvent entraîner une gêne du flux de sève. Les autres facteurs gênant la mise en réserve sont connus : le rendement, la vigueur, l'équilibre du sol, l'enherbement. Le flux de sève peut être perturbé par une taille mutilante, mais aussi par la qualité de soudure de la greffe.

Mots clés : VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / MALADIE DU BOIS / TAILLE / VIGNE / PRATIQUE AGRICOLE / NECROSE / PREVENTION / TECHNIQUE

VIVRE LA VIGNE EN BIO n°79-80, 01/05/2010, 4 pages (p. 22-25)

réf. 163-065

MARCHE

Filière

Synabio, syndicat des transformateurs bio : Etiquette HVE : risque de confusion

RIVRY-FOURNIER Christine

Cet article porte sur deux points liés à l'actualité des activités du Synabio, syndicat des transformateurs bio. En premier lieu, le Synabio dénonce les risques de confusion que pourrait amener l'étiquetage HVE « Haute Qualité Environnementale ». Notamment la certification bio, très contrôlée, porte sur l'ensemble du produit, alors que la HVE ne porte que sur le maillon « exploitation ». Sont ensuite présentées les actions du Synabio qui visent à sécuriser la filière bio dans son ensemble, ces actions portant par exemple sur le nouvel étiquetage européen, la révision des règles d'usage de la marque AB, le développement de la démarche globale « Bio entreprise durable » ou encore l'étude de la qualité des produits. L'ensemble vise à valoriser au mieux les aliments bio.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE / TRANSFORMATION / SYNDICAT / QUALITE / CERTIFICATION / FILIERE / CONSOMMATEUR / REGLEMENTATION

BIOFIL n°72, 01/09/2010, 2 pages (p. 16-17)

réf. 163-066

Restauration collective : A l'assaut des fourneaux

RIPOCHE Frédéric

La FNAB a entamé, il y a deux ans, à la demande du ministère de l'Ecologie, un programme de soutien à l'introduction du bio dans les cantines de l'Etat. Pour cela, elle a créé un réseau et réuni 24 diététiciennes, une vingtaine de chargés de projets et 28 chefs cuisiniers qui transmettent l'information en régions aux gestionnaires de cantines, cuisiniers et personnels des services d'achat des restaurants d'Etat, administratifs et inter-administratifs. Un livret de 10 modes opératoires a été rédigé, 10 autres fiches ont été validées en octobre 2010. Ces documents contiennent des informations techniques relatives à l'organisation du travail (gain de matière, de temps, d'énergie, modes opératoires), ainsi que sur les propriétés des produits utilisés. Cette démarche est accompagnée d'une volonté de relocalisation des produits bio utilisés en restauration collective. Les perspectives de la FNAB sur ce dossier sont de continuer à animer le réseau qui a été mis en place, de proposer in fine une formation nationale sur la cuisine bio en collectivité, ainsi que de revaloriser le métier de cuisinier de collectivité.

Mots clés : RESTAURATION COLLECTIVE / PRODUIT BIOLOGIQUE / CANTINE / CANTINE SCOLAIRE / COLLECTIVITE / FORMATION / CUISINIER / GUIDE PRATIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 1 page (p. 13)

réf. 163-135

Promouvoir la filière porcine : Le Porc bio Coeur de France en actions

RIVRY-FOURNIER Christine

Dans le cadre du projet Avenir Bio de l'Agence Bio, et pour répondre à une forte demande en viande bio, la filière porcine des régions Auvergne, Bourgogne, Centre et Limousin s'organise. Ce projet, qui mobilise près de 1,2 millions d'euros, comporte quatre axes : sécuriser l'approvisionnement en augmentant la production, améliorer la technicité des élevages et la qualité des carcasses, stimuler la concertation et la contractualisation entre les acteurs partenaires, et adapter les outils d'abattage, de transformation et de conditionnement pour améliorer la valeur ajoutée sur les carcasses. Différents opérateurs de la filière sont partenaires de cette action nommée Porc Bio Coeur de France : trois organisations de producteurs (Agrial, Cyrhyo et Copalice décrites en encadré), abattoirs, transformateurs (Orléans Viandes – Tradival et la Sicaba) et producteurs d'aliments (Axeéal bio, Cizeron bio et Moulin Marion). La gestion du marché devra se faire avec précaution. En effet, les prix à la vente du porc bio restent élevés par rapport aux prix conventionnels, souvent bradés. Par ailleurs, la marge de progression est très importante, le porc bio ne représentant que 0,2 % de la consommation française.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FILIERE PORCINE / AUVERGNE / BOURGOGNE / CENTRE / LIMOUSIN / MARCHE / ORGANISATION DE LA FILIERE / PRODUCTION / PROJET DE DEVELOPPEMENT / DEVELOPPEMENT DE L'AB

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 2 pages (p. 16-17)

réf. 163-137

Evaluation environnementale des approvisionnements en Restauration Hors Domicile

FLEURENCEAU Clément

Cette synthèse a été réalisée dans le cadre du projet Restauration Hors Domicile (RHD) du Pôle Agriculture Biologique Massif Central. Elle vise à évaluer des méthodes de comparaison de l'impact environnemental des approvisionnements de RHD en produits biologiques et conventionnels, issus de circuits courts ou longs. Une recherche bibliographique a permis de cibler les outils adaptés aux produits agricoles et alimentaires : le Bilan Carbone, la méthode de l'Empreinte Ecologique, l'Analyse du Cycle de Vie, et l'Eco-Indicateur 99. Chacun de ces outils est présenté, avec un exposé de ses principes, des méthodes de calcul, et un point sur les données et études existantes. Tous ces outils sont relativement complexes et chaque étude est longue à réaliser. Si les circuits courts / longs pourraient être comparés grâce à l'ensemble d'entre eux, il est encore difficile de comparer les produits issus de filières biologiques ou conventionnelles. Le projet ACV Bio, lancé en 2009 par différents partenaires (BIO Intelligence Service, UR INRA-ALISS, Synabio, Casino, Triballat, La Vie Claire, Pronatura et Bocoop) devrait fournir des données intéressantes.

Mots clés : OUTIL / EVALUATION / IMPACT ENVIRONNEMENTAL / ANALYSE DU CYCLE DE VIE / EMPREINTE ECOLOGIQUE / BILAN CARBONE / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / SYSTEME DE PRODUCTION / PRODUIT AGRICOLE / PRODUIT ALIMENTAIRE / RESTAURATION HORS DOMICILE / ECO INDICATEUR 99 / ENVIRONNEMENT / EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

2009, 72 p., éd. ABIODOC - CNRAB (Service de VetAgro-Sup) / POLE SCIENTIFIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL

réf. 163-054

Le Printemps Bio 2010 en Auvergne : Organisation et coordination

PIET Emilie

Le Printemps Bio est une manifestation pour la promotion de l'agriculture biologique qui a lieu, chaque année, au printemps, depuis 1999. Ce rapport présente l'organisation de l'édition 2010 en Auvergne par l'interprofession Auvergne Biologique. L'objectif étant de redynamiser cet événement, des manifestations attractives ont été mises en place. A titre d'exemple, la pièce de théâtre « Les paysans du futur : l'agriculture biologique ne marche pas sur la tête » a été créée par la Compagnie des Champs, de Saint-Amant-Roche-Savine. Par ailleurs, avec l'appui des associations départementales de producteurs biologiques, les citoyens ont été invités à se rendre sur des foires, des marchés, à de nombreuses portes ouvertes... Des randonnées étaient également proposées.

Mots clés : AUVERGNE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PRINTEMPS BIO / COMMUNICATION / MANIFESTATION CULTURELLE / MANIFESTATION / ORGANISATION / DEVELOPPEMENT DE L'AB

2010, 20 p. + annexes, éd. AUVERGNE BIOLOGIQUE

réf. 163-059


Les détergents écologiques : Situation et perspectives dans la distribution spécialisée bio

SCHAER Burkhard / MARTIN Pauline / STEIGEL Karla

Ecozept est un bureau d'études franco-allemand spécialisé dans le marché bio (création en 2000) qui publie régulièrement des études sur le marché bio en France et en Europe. L'étude sur les détergents écologiques en France (2010) vise à présenter les chiffres clés du développement des détergents écologiques dans les magasins bio ; à décrire la situation actuelle sur ce marché ; à évaluer la place des marques et les tendances de produits... En introduction, est présentée l'enquête proprement dite, réalisée auprès des gérants des magasins spécialisés bio, au cours du mois de juillet 2010. L'étude concerne les caractéristiques des magasins bio, le développement des détergents écologiques, l'environnement institutionnel et structurel, la place des marques des détergents écologiques et la tendance des produits. Les résultats de l'enquête permettent d'avancer trois constats : le développement des détergents écologiques est actuellement sur la bonne voie, mais les magasins bio redoutent de plus en plus les GMS ; les magasins bio, dans leur ensemble, manquent d'implication dans la vente des détergents écologiques ; il y a une grande méconnaissance des détergents écologiques de la part des magasins bio.

Mots clés : FILIERE / MARCHE / LABEL / PRODUIT ECOLOGIQUE / PRODUIT D'ENTRETIEN / PRODUIT MENAGER / CIRCUIT LONG / MAGASIN BIO / VENTE / MARQUE / GROSSISTE / FOURNISSEUR / DEVELOPPEMENT / CARACTERISTIQUE / CONSEIL / ENQUETE / ETUDE / RESULTAT / DISTRIBUTION

2010, 33 p., éd. ECOZEPT

réf. 163-148 

Un abattoir sous statut coopératif

BUSTOS Hélène

Face aux coûts élevés de mise aux normes, les abattoirs de petite et moyenne taille disparaissent, obligeant les éleveurs à aller toujours plus loin pour faire abattre leurs animaux... ou à sous-traiter avec des professionnels spécialisés, rallongeant ainsi les transports et les filières. Et c'est un sacré handicap pour tout éleveur qui veut s'installer, sauf à pratiquer la vente directe (normes moins strictes). Aussi, l'histoire du sauvetage original de cet abattoir est-elle à souligner. En Charente, à Chalais, sur décision de la mairie, l'abattoir municipal doit fermer ses portes en 2008 : il revient en effet trop cher à la commune (qui doit chaque année éponger le déficit), et n'est plus aux normes. De plus, les éleveurs n'hésitant pas à faire jouer la concurrence entre abattoirs (même éloignés), la clientèle de ces derniers n'est pas toujours fidèle. Bref, cet abattoir est condamné à très court terme, mais c'est alors que quelques personnes (paysans, élus...) envisagent de le transformer en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) pour le sauver. L'annonce de la fermeture imminente de deux autres abattoirs régionaux (Angoulême et Bordeaux)

n'est sans doute pas étrangère non plus à la mobilisation de ces personnes. Une fois que le personnel municipal a été convaincu, chacun (bouchers, paysans..) a acheté des parts et la SCIC a pu refunctionaliser sur de nouvelles bases : plus grande motivation du personnel, intérêt des éleveurs qui ont ramené d'autres clients... Dès la première année, ce sont 30% d'activités en plus qui ont transité par l'abattoir. Beau succès donc, dû en partie à ce statut SCIC (un encadré dans cet article en précise les modalités. Elles sont 176 en France aujourd'hui).

Mots clés : ORGANISATION DE LA FILIERE / ABATTOIR / ELEVAGE / CHARENTE / SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF / INITIATIVE / FILIERE VIANDE / DEVELOPPEMENT RURAL

TRANSRURAL INITIATIVES n° 400, 01/11/2010, 1 page (p. 17)

réf. 163-015

La filière légumes biologiques en Ardèche : Chiffres clés : Edition 2010

AGRI BIO ARDECHE

Cette fiche, éditée par AGRI BIO ARDECHE et APPUI BIO, présente la filière légumes biologiques en Ardèche, en référence notamment à des données issues de l'Observatoire Corabio 2010. La fiche présente la production de légumes : 20 % des surfaces de légumes en Ardèche sont bio (85 producteurs de légumes bio sur 73 ha, soit moins de 10 % des surfaces légumières bio de Rhône-Alpes) ; demande locale très forte : marché de la vente directe (marché, vente à la ferme...), plus de 15 magasins spécialisés dans l'alimentation biologique (besoin de 10 à 50 kg par semaine)... ; répartition géographique des producteurs bio. Par ailleurs, la fiche présente les acteurs de la commercialisation (localisation et contact) de légumes biologiques : les producteurs de plants, les transformateurs pour du travail à façon, les grossistes expéditeurs ardéchois, les grossistes expéditeurs (hors département), les plateformes d'approvisionnement des magasins spécialisés et de la restauration collective, les transformateurs.

Mots clés : FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ARDECHE / LEGUME / COMMERCIALISATION / PRODUCTION / STATISTIQUES / DEMANDE / APPROVISIONNEMENT LOCAL / PRODUCTEUR / TRANSFORMATEUR / GROSSISTE / PLANT / PLATEFORME / ADRESSE

2010, 2 p., éd. AGRI BIO ARDECHE / APPUI BIO (Association pour le partenariat et l'unité interprofessionnelle bio)

réf. 163-118

La filière fruits biologiques en Ardèche : Chiffres clés : Edition 2009

AGRI BIO ARDECHE

Cette fiche, éditée par AGRI BIO ARDECHE et réalisée par APPUI BIO, présente la filière fruits biologiques en Ardèche. La fiche fait une présentation de la production, en référence notamment à des données issues de l'Observatoire économique de la production en Rhône-Alpes : 1 115 ha sont consacrés à la production de fruits bio en Ardèche, soit 36 % des surfaces fruitières bio de Rhône-Alpes, avec 70 % de la surface fruitière bio consacrée aux châtaignes (140 producteurs) ; très forte demande locale : vente directe et plus de 15 magasins spécialisés dans l'alimentation biologique, restauration hors foyer, grossistes et transformateurs ; répartition des différentes productions (châtaigniers, kiwis, abricotiers...). Par ailleurs, la fiche présente les acteurs de la commercialisation (localisation et contact) des fruits biologiques (pour laquelle 80 % de la vente est réalisée en circuits longs) : - Les circuits courts : les transformateurs pour du travail à façon ; - Les circuits longs : les grossistes expéditeurs ardéchois, les grossistes expéditeurs (hors département), les plateformes d'approvisionnement des magasins spécialisés et de la restauration collective, les transformateurs (hors châtaigne).

Mots clés : FILIERE / FRUIT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ARDECHE / STATISTIQUES / ARBORICULTURE / DEMANDE / TRANSFORMATEUR / GROSSISTE / PLATEFORME / APPROVISIONNEMENT LOCAL / COMMERCIALISATION / VENTE / CIRCUIT COURT / CIRCUIT LONG / PRODUCTION / ADRESSE
2010, 2 p., éd. AGRI BIO ARDECHE / APPUI BIO (Association pour le partenariat et l'unité interprofessionnelle bio)
réf. 163-117

La filière châtaignes biologiques en Ardèche : Chiffres clés : Edition 2010

AGRI BIO ARDECHE

Cette fiche, éditée par AGRI BIO ARDECHE et APPUI BIO, présente la filière châtaignes biologiques en Ardèche. La fiche présente la production de châtaignes, en référence, notamment, à des données de l'Observatoire Corabio 2010 : 147 producteurs (+ 25 % depuis 2009) ; 900 ha (+ 25 % depuis 2009) ; 600 tonnes (12 % de la production ardéchoise est AOC et Bio)... ; répartition géographique des castanéculteurs bio ; une demande locale forte : châtaigne bio commercialisée soit sur le marché du frais, soit utilisée pour la transformation. Par ailleurs, après un aperçu graphique relatif à la valorisation des châtaignes fraîches biologiques (vente directe (7 %), magasins spécialisés (3 %)...) la fiche présente les acteurs de la commercialisation (localisation, contact) des châtaignes biologiques : les transformateurs pour du travail à façon, les grossistes metteurs en marché, les transformateurs.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FILIERE / CHATAIGNE / VALORISATION / COMMERCIALISATION / TRANSFORMATEUR / GROSSISTE / ADRESSE / ARDECHE / STATISTIQUES / DEMANDE / MARCHE
2010, 2 p., éd. AGRI BIO ARDECHE / APPUI BIO (Association pour le partenariat et l'unité interprofessionnelle bio)
réf. 163-119

Producteurs laitiers biologiques (Lettre d'info filières)

FNAB

En 2010, les "Lettres d'info filières" de la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB), qui s'adressent aux agriculteurs et à leurs organisations économiques (repères pour se situer sur les marchés biologiques), portent sur trois secteurs biologiques spécifiques : fruits à pépins, grandes cultures et lait. Pour la filière laitière, ces lettres sont bimensuelles. La lettre relative aux "Producteurs laitiers biologiques" est organisée en plusieurs parties : - Conversions et valorisation (suite à des enquêtes réalisées par la FNAB et le CNIEL, Centre national interprofessionnel de l'économie laitière, basées sur le nombre de producteurs en conversion et les volumes de lait qu'ils généreront par tranche de six mois, réalisées sur les producteurs entrés en conversion en 2008 et en 2009, il apparaît qu'à la fin de l'année 2011, environ 110 millions de litres de lait bio supplémentaires devraient alimenter le marché... Cette arrivée de nouveaux volumes, selon une estimation de la FNAB, permettra à peine de combler le déficit actuel de lait bio en France) ; - Côté économie (travail de la commission bio du CNIEL sur l'élaboration d'indicateurs de suivi économiques des filières laitières bio, à la demande de la FNAB et du Cil Ouest interprofession BIO... ; tentative de mobilisation du Cil Ouest, en 2010, sur la discussion des prix du lait bio ; prix du lait bio et perspectives pour 2010 : le prix moyen annuel du lait biologique étant situé entre 400 et 430 € les 1 000 litres...) ; - Echos des régions (face à la forte progression de la demande et de la production de lait bio, les éleveurs de lait bio voient la nécessité de s'organiser et doivent proposer des cadres et modalités de contrats adaptés aux filières bio...).

http://www.repasbio.org/fnab/images/stories/Filieres/lettre_info_lait_vf.pdf

Mots clés : FILIERE LAIT / PRODUCTEUR / ORGANISATION DE LA FILIERE / LAIT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PRIX / ECONOMIE / VALORISATION / CONVERSION / MARCHE / FILIERE / OFFRE ET DEMANDE / FRANCE

2010, 2 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France)
réf. 163-098

Fruits à pépins biologiques (Lettre d'info filières)

FNAB

En 2010, les "Lettres d'info filières" de la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB), qui s'adressent aux agriculteurs et à leurs organisations économiques (repères pour se situer sur les marchés biologiques), portent sur trois secteurs biologiques spécifiques : fruits à pépins, grandes cultures et lait. La lettre d'info "fruits à pépins" est construite sur la base des chiffres recensés par l'observatoire des conversions mené par l'Agence Bio. S'y ajoutent les informations des réunions de bilan de campagne organisées par la FNAB. La lettre revient sur la campagne qui a débuté, en septembre 2010, dans les différentes régions productrices de fruits bio :

- Fruits à pépins : où en est-on ? (confirmation de la dynamique de conversion enregistrée en 2008 ; en 2009, 3 568 fermes produisent des fruits bio sur 13 130 ha...)
- Bilan de début de campagne (pommes à couteaux ; poires ; la campagne passée 2009/2010)
- Pour un marché sain et de qualité (pour fournir les repères nécessaires, la commission fruits à pépins FNAB propose un calendrier indicatif de première mise en marché en fonction des variétés. Pour chaque variété de pommes, le calendrier indique la période la plus propice au début de commercialisation (en fonction de l'optimum de qualité gustative des variétés et de leur capacité de conservation)
- Zoom sur les régions (Alsace ; Centre ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Pays de la Loire ; Nord-Pas-de-Calais ; Rhône-Alpes ; Sud-Ouest ; Languedoc-Roussillon).

http://www.repasbio.org/fnab/images/stories/Filieres/lettre_info_fruits_ppins_vf.pdf

Mots clés : FRUIT / FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARCHE / COMMERCIALISATION / POMME / FRANCE / FRUIT A PEPIN / POIRE / SURFACE AGRICOLE / CONVERSION / FILIERE FRUITS ET LEGUMES

2010, 4 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France)

réf. 163-099

Grandes cultures biologiques (Lettre d'info filières)

FNAB

En 2010, les "Lettres d'info filières" de la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB), qui s'adressent aux agriculteurs et à leurs organisations économiques (repères pour se situer sur les marchés biologiques), portent sur trois secteurs biologiques spécifiques : fruits à pépins, grandes cultures et lait. La lettre d'info "Filière Grandes Cultures" s'appuie sur des informations en provenance de l'Agence Bio, de FranceAgriMer et des groupements régionaux du réseau FNAB. Plusieurs points sont abordés :

- Bilan de campagne 2009/10 (maïs, triticale, orge, blé tendre, soja, féverole, pois, tournesol)
- Côté marchés (chiffres d'affaires de l'alimentation bio, des produits carnés... et chiffre d'affaires du secteur du pain et des farines : 340 millions d'euros en 2009 ; part des produits alimentaires bio à base de céréales vendus selon les circuits de distribution (en millions d'euros))
- Récolte 2010 (baisse de disponibilité en céréales bio de 20 à

30 % dans les régions Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Normandie (manque de pluie) ; manque de fourrages dans le Grand Ouest (sécheresse) ; hétérogénéité de la récolte dans les régions du nord...)

- Tendances de prix (les tendances de prix proposées sont indicatives, réalisées à partir de retours d'enquêtes de 9 régions : Auvergne, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Alsace, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Pays de Loire, Bretagne... ; tableau affichant la tendance de prix campagne 2010/11 et le prix départ OS (La dépêche du 6 octobre 2010 en euros/tonne) pour : blé meunier, blé fourrager, triticale, orge (de mouture), maïs...)
- Éléments de prospective (en 2009, 8 599 exploitations pratiquaient des grandes cultures..., reprise des conversions en grandes cultures amorcée avec l'implication de nouveaux acteurs dans les filières biologiques (collecteurs...).

http://www.repasbio.org/fnab/images/stories/Filieres/lettre_info_grandes_cultures_vf.pdf

Mots clés : PRIX / RECOLTE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE CULTURE / SEMENCE VEGETALE / PROSPECTIVE / FILIERE / BILAN / MARCHE / FILIERE CEREALES / FRANCE

2010, 4 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France)

réf. 163-100

La filière lait et son avenir : Mieux vaut prévenir...

RIPOCHE Frédéric

« +30 % de lait bio en 2011, comment les producteurs s'organisent » a été le sujet de l'une des conférences du salon professionnel de Guichen « La Terre est notre métier » en octobre 2010. Face à l'augmentation des volumes de lait bio produits, les agriculteurs veulent s'organiser pour maîtriser ce développement, et maintenir les prix à un niveau équitable. Pour eux, la gestion collective des volumes nécessite davantage de transparence sur les filières bio des laiteries. De leur côté, les principaux opérateurs sont attentifs à ce que la collecte soit en adéquation avec le marché. La SAS Biolait (100 % bio, deuxième collecteur de lait bio après Lactalis) trouve les débouchés avant d'avoir les volumes réels, et contractualise les marchés de manière pérenne. Concernant l'origine du lait bio, les achats hors frontières représentent près de 120 millions de litres. Si les acteurs de la filière restent prudents sur l'évolution réelle de la production française, ils évoquent la concurrence des pays voisins comme l'Allemagne et le Danemark, notamment au niveau des zones frontalières. Quant au prix du lait, il est défini au niveau de l'interprofession (Cniel, Cil Ouest) et les producteurs regrettent qu'il n'y ait pas de discussion sur le sujet au sein de la Commission bio. Sept associations de producteurs ont été constituées par laiterie et bassin de production. Elles ont pour but d'assurer une cohérence entre tous les acteurs de la filière.

Mots clés : FILIERE LAIT / ORGANISATION DE LA FILIERE / STRUCTURATION DE LA FILIERE / LAITERIE / PRODUCTION LAITIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARCHE / DEBOUCHE / COLLECTE LAITIERE / APPROVISIONNEMENT DE PROXIMITE / PRIX / ASSOCIATION DE PRODUCTEURS

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 2 pages (p. 14-15)

réf. 163-136

Les magasins bio en France 2009 : Situation et perspectives de la distribution spécialisée bio

SCHAER Burkhard / MAHOUDEAU Elodie / STEIGEL Karla

Ecozept est un bureau de conseil et de recherche, basé en Allemagne et en France, spécialisé dans le marché bio et regroupant des spécialistes des secteurs de l'économie agricole et alimentaire, de la protection des ressources, du marketing et de l'étude de marché. Au service des instituts de recherche, des universités, des administrations, des associations et de l'industrie, ce bureau de conseil et de recherche mène des enquêtes très variées concernant les différents aspects du marché bio. L'enquête relative aux "magasins bio en France 2009" a été réalisée à partir d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur au cours des mois de juin et juillet 2009, auprès d'un échantillon de 149 magasins bio répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le document aborde les caractéristiques des magasins bio : types de points de vente, taille de la surface de vente, ancienneté de l'activité des magasins bio, chiffre d'affaires des magasins bio, les effets de la crise financière actuelle. La moyenne des surfaces de vente est de 139 m² (le spectre des surfaces de vente allant de 20 à 1 000 m²) ; en France, aujourd'hui, le total des magasins bio se situe autour de 2 000 points de vente ; l'évolution du chiffre d'affaires du premier semestre 2009 par rapport à celui de 2008 montre une large marge d'évolution (en moyenne entre - 20 % et + 54 %, la croissance du secteur se situe à 10 % environ). Concernant les effets de la crise, plus de la moitié de l'échantillon pense être touché ; les consommateurs consommeraient différemment et se tourneraient vers les produits de base. Certains gérants précisent que les clients achètent moins mais que leur choix se porte plutôt sur des produits de qualité...

Mots clés : FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / DISTRIBUTION / MAGASIN BIO / PERSPECTIVE / SITUATION / STATISTIQUES / POINT DE VENTE / CARACTERISTIQUE / CHIFFRE D'AFFAIRES / CRISE / IMPACT

2010, 19 p., éd. ECOZEPT

réf. 163-113

Marché des céréales bio : Volumes en hausse et tension sur les prix

RIVRY-FOURNIER Christine

Les surfaces cultivées en céréales bio augmentent chaque année en France. La demande est aussi soutenue et en progression (utilisation qui augmente en meunerie et chez les fabricants d'aliments, pour répondre à la demande des élevages en conversion). Néanmoins, en raison d'aléas climatiques exceptionnels (en France, mais aussi à l'étranger), la disponibilité n'est pas assurée pour certains produits. L'augmentation des surfaces en production et l'utilisation de produits en conversion dans la formulation des aliments ont en partie compensé la baisse de rendement. En revanche, concernant le blé meunier, comme l'utilisation de produits C2 n'est pas autorisée en alimentation humaine, les disponibilités

n'ont pas augmenté. Néanmoins, si les rendements ont baissé par rapport à l'an dernier, la qualité est meilleure. L'origine des achats, pour compléter l'offre nationale, pourra être lointaine, en raison de aléas climatiques de la saison passée en Europe. Grâce aux conversions en cours, la situation devrait s'améliorer l'an prochain. Les acteurs s'inquiètent du manque de visibilité de la filière. Par ailleurs, la réglementation qui vise à utiliser 50 % de produits régionaux pose problème, en Bretagne notamment, où le prix des céréales est particulièrement élevé. Le prix de l'aliment bio du bétail s'envole d'ores et déjà. Il pourrait passer de 50 à 70 euros la tonne. Un tableau présente le bilan FranceAgriMer du marché du blé tendre bio pour 2009 - 2010.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARCHÉ DES CÉRÉALES / PRIX / PRODUCTION / OFFRE ET DEMANDE / APPROVISIONNEMENT DE PROXIMITÉ / INDUSTRIE DE L'ALIMENT DU BÉTAIL / FILIERE CÉRÉALES / GRANDE CULTURE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / FRANCE

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 2 pages (p. 21-22)

réf. 163-138

Les consommateurs face à l'offre alimentaire bio en GMS 2010 : Résultats d'enquête

SCHAER Burkhard / STEIGEL Karla

L'étude a été réalisée par Ecozept, bureau d'études franco-allemand spécialisé dans le marché bio. En France, les produits bio se commercialisent via quatre circuits de distribution : les magasins spécialisés, les GMS, la vente directe et la vente via les artisans-commerçants. Après avoir abordé le développement des magasins spécialisés et la vente en GMS, les objectifs de l'étude sont présentés, ainsi que la structure du questionnaire et la méthodologie, les caractéristiques de l'échantillon (381 personnes interrogées dans trois villes différentes et dans ou devant les GMS). L'étude porte sur les aspects de la consommation, les marques, les perspectives bio, la comparaison entre l'étude réalisée en GMS et en magasins bio. L'analyse des résultats montre que la consommation bio gagne du terrain et que les consommateurs s'intéressent de plus en plus aux produits issus de l'agriculture biologique. Une comparaison est faite par rapport à l'enquête réalisée en 2007 sur l'offre alimentaire bio en France (hausse de la fréquence d'achat en GMS comme en magasin bio), un point est précisé sur l'image favorable qu'ont les consommateurs des produits bio. Cependant, quelques éléments nécessitent de la vigilance et de l'action : la notoriété des marques qui reste faible (sauf pour les marques de distributeurs), le sujet de la solidarité, le défi de la provenance régionale (urgent à relever), l'image des GMS en tant que distributeurs de produits bio...

Mots clés : ENQUETE / ETUDE / RESULTAT / MARCHÉ / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PRODUIT BIOLOGIQUE / MAGASIN BIO / GRANDE SURFACE / CONSOMMATION / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / MARQUE / PERSPECTIVE / COMMERCE ÉQUITABLE / PROVENANCE / ACHAT / EMBALLAGE / DISTRIBUTION / FILIERE / OFFRE / ALIMENTATION HUMAINE / CONSEIL / CIRCUIT LONG / COMPARAISON

2010, 43 p., éd. ECOZEPT

réf. 163-146


Les consommateurs face à l'offre alimentaire des magasins bio 2010 : Résultats d'enquête

SCHAER Burkhard / STEIGEL Karla

L'étude a été réalisée par Ecozept, bureau d'études franco-allemand spécialisé dans le marché bio. En France, les produits bio se commercialisent via quatre circuits de distribution : les magasins spécialisés, les GMS, la vente directe et la vente via les artisans-commerçants. Après avoir abordé le développement des magasins spécialisés et la vente en GMS, les objectifs de l'étude sont présentés, ainsi que la structure du questionnaire et la méthodologie, les caractéristiques de l'échantillon (546 personnes interrogées dans trois villes différentes et dans ou devant les magasins bio). L'étude concerne les aspects de la consommation, les marques, les perspectives bio, la comparaison entre l'étude réalisée en magasins bio et en GMS. L'analyse des résultats montre que la consommation bio gagne du terrain et démontre l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits bio. Comparée à l'enquête de 2007, la fréquence d'achat de produits bio a augmenté en GMS comme en magasins bio... Bien que les résultats soient rassurants pour les magasins bio, la concurrence sur le marché reste un challenge. Les résultats portent également sur la notoriété des marques bio qui reste faible (sauf pour les marques de distributeurs), le sujet de la provenance régionale (urgent à relever), le double défi des magasins bio (inciter les consommateurs existants à renforcer leurs achats en bio dans le magasin en question, élargir la clientèle).

Mots clés : FILIERE / MARCHE / PRODUIT BIOLOGIQUE / CONSOMMATION / MAGASIN BIO / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / OFFRE / ALIMENTATION HUMAINE / DISTRIBUTION / ENQUETE / ETUDE / RESULTAT / COMPARAISON / GRANDE SURFACE / ACHAT / MARQUE / PERSPECTIVE / COMMERCE EQUITABLE / EMBALLAGE / CIRCUIT LONG / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2010, 46 p., éd. ECOZEPT

réf. 163-147 

Dossier : Circuits courts

RIVRY-FOURNIER Christine / POYADE Gaëlle

Ce dossier sur les circuits courts en maraîchage comprend 4 articles et 2 témoignages. Les circuits courts ont officiellement été valorisés par l'annonce du plan d'action de Michel Barnier en 2009 et la loi de modernisation agricole en juillet 2010. Ils permettent plus facilement de créer un lien entre le producteur et le consommateur. Les produits proposés sont frais, de saison, tracés, locaux et bio dans les cas présentés. L'existence au maximum d'un intermédiaire permet une rémunération juste pour le producteur. Une méthode de vente directe consiste à la vente de paniers. L'exemple des Paniers du Val de Loire, qui sont gérés par les producteurs eux-mêmes, est présenté. La vente directe nécessite de planifier parfaitement la production, et de savoir prendre des décisions au bon moment (seuils d'intervention...). Pour ce faire, des outils d'aide à la décision sont proposés. Les Jardins de Cocagne utilisent un logiciel qui leur permet d'optimiser le plan de cultures, d'aider à l'assolement et aux rotations, et qui les aide à avoir

une vision globale du système. Pour finir, un article fait le point sur les systèmes de la vente en AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne). Les consommateurs adhérents s'engagent à acheter la production de l'agriculteur et avancent l'argent. En contrepartie, le producteur s'engage à livrer des paniers variés à prix constants, et se montre transparent sur ses méthodes de travail.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CIRCUIT COURT / DISTRIBUTION / VENTE DIRECTE / AMAP / PANIER BIO / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / PRIX / MARAICHAGE / FILIERE FRUITS ET LEGUMES
BIOFIL n°73, 01/11/2010, 11 pages (p. 23-33)

réf. 163-139

Des céréales pour le petit déjeuner : Les Greniers bio d'Armorique

POUPEAU Jean-Martial

L'association de producteurs "Les Greniers bio d'Armorique" a été créée en novembre 2005, afin d'approvisionner en céréales locales Céréco, un fabricant de céréales biologiques pour le petit déjeuner, localisé à Domagné en Ille-et-Vilaine. Elle regroupe une cinquantaine de producteurs de Bretagne, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire, dont la totalité de la production est destinée à ce transformateur (hormis le blé). La demande ne cessant de croître, les surfaces emblavées par les adhérents augmentent aussi, passant de 184 ha en 2006 à 238 ha en 2010. Au début de chaque campagne, les producteurs engagent leurs surfaces par contrat auprès de l'association, qui calcule les volumes à venir. Après comparaison avec les besoins de Céréco, les surfaces sont éventuellement modifiées. Les opérations de collecte, tri, nettoyage, stockage et livraison sont réalisées par un prestataire de services bio, la SA Pinault. La demande étant croissante, il n'y a jamais eu de problème d'écoulement de la production. De nouveaux producteurs sont d'ailleurs recherchés, notamment pour l'avoine nue. Concernant cette céréale, l'association cherche aussi à en consolider l'itinéraire technique, et recueille des témoignages auprès de ses producteurs les plus expérimentés. L'association pense enfin intégrer la démarche « Ensemble pour plus de sens » mise en place par le réseau Biocoop.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CEREALE / TRANSFORMATION / AVOINE NUE / ASSOCIATION DE PRODUCTEURS / BRETAGNE / LOIRE ATLANTIQUE / MAINE ET LOIRE / FILIERE CEREALES

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 1 page (p. 46)

réf. 163-174

Qualité

La morphochromatographie ; La méthode des gouttes sensibles (Schwenk) ; Les méthodes dites biotechniques ou technoscientifiques ; Méthode Kirlian et GDV ; La bioélectronique de L.C. Vincent (BEV) ; Biophotonique et spectroscopie par stimulation de la fluorescence ; Bioscope

TAUPIER-LETAGE Bruno

Pour faire suite à l'article du numéro précédent d'Arbo Bio Infos sur la cristallisation sensible, cet article présente brièvement d'autres méthodes globales d'analyse de la qualité : la morphochromatographie, la méthode des gouttes sensibles, la méthode Kirlian et GDV, la bioélectronique de L.C. Vincent (BEV), la biophotonique et spectroscopie par stimulation de la fluorescence, et le Bioscope. Pour chacune, l'historique, une description de la méthode et les domaines d'application sont précisés. Ces méthodes en sont encore au stade de la recherche, et deux d'entre elles sont aussi utilisées en développement (BEV et Bioscope). Elles souffrent globalement d'un manque de reconnaissance scientifique, bien que basées sur des concepts scientifiques très actuels.

Mots clés : QUALITE / TECHNIQUE D'ANALYSE / METHODE D'ANALYSE GLOBALE / MORPHOCHROMATOGRAPHIE / METHODE DES GOUTTES SENSIBLES / METHODE TECHNIQUE / EFFET KIRLIAN / BIOELECTRONIQUE DE VINCENT / BIOPHOTONIQUE / SPECTROSCOPIE / BIOSCOPE / PRODUIT AGROALIMENTAIRE / QUALITE DE L'EAU / ANALYSE DE SOL / AGRICULTURE

ARBO BIO INFOS n° 154, 01/12/2010, 4 pages (p. 1-4)
réf. 163-133

L'importance du choix de la variété et de la rotation pour améliorer la teneur en protéines du blé biologique

SERVICE PRESSE INRA

Cet article présente les résultats d'une étude menée sur les facteurs influençant la teneur en protéines du blé biologique. Le diagnostic agronomique montre que le facteur prépondérant est le type de variété choisie, vient ensuite l'indice de nutrition azotée au moment de la floraison qui dépend essentiellement de la culture précédente. Les mauvaises herbes arrivent en 3ème position : du fait de leur présence, les rendements sont plus faibles, ce qui pourrait expliquer la plus forte teneur en protéines du blé par effet de concentration. Leur quantité doit cependant être contrôlée pour éviter de nuire au rendement.

http://www.inra.fr/presse/importance_choix_variete_et_rotation_pour_ameliorer_ble_biologique

Mots clés : RECHERCHE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BLE / VARIETE / TENEUR EN PROTEINES / QUALITE / ETUDE / NUTRITION AZOTEE / INDICE DE NUTRITION / AZOTE / ROTATION DES CULTURES / CONTROLE DES ADVENTICES / ADVENTICE

2010, 2 p., éd. INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)

réf. 163-074

Guide pratique : Comment évaluer la qualité gustative d'un produit ? : 10 fiches pratiques : Quels tests mettre en place ; Comment préparer les échantillons ; Comment analyser les résultats

VINDRAS Camille / SINOIR Nicolas

Ce guide pratique est issu des fiches réalisées par l'ITAB (Institut technique de l'agriculture biologique) dans le cadre du projet européen SOLIBAM (Strategies for Organic and Low-input Integrated Breeding and Management, 2010-2014). Piloté par l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), ce projet vise à "développer des approches combinant sélection végétale et pratiques agronomiques pour améliorer la durabilité, la qualité, les performances, ainsi que la stabilité des performances en agriculture biologique et à faibles intrants". La prise en compte des critères organoleptiques dans la sélection est un objectif fort du projet... Ce guide de dégustation, qui propose des outils pour l'analyse sensorielle, s'adresse à un public peu familier des méthodes. Composé de fiches méthodes (intégrer des critères gustatifs dans la sélection...) et de fiches produits (produits crus : exemple de la tomate...), il décrit : les différents tests de dégustation pouvant être mis en place suivant ses objectifs ; les outils statistiques correspondants pour analyser ses résultats ; les modes de préparation des échantillons à déguster. L'utilisation du logiciel "libre" SensomineR pour l'analyse statistique des résultats est recommandée (tout au long du document des captures d'écran du logiciel guideront dans son utilisation...). Pour clarifier les termes et les notions techniques, un glossaire est ajouté en fin d'ouvrage.

<http://www.itab.asso.fr/downloads/autres-publi/kit-solibam.pdf>

Mots clés : ANALYSE SENSORIELLE / GOUT / TOMATE / BROCOLI / PAIN / PRATIQUE AGRICOLE / SELECTION VEGETALE / AGRONOMIE / DEGUSTATION / GUIDE / METHODE / QUALITE / PRODUIT TRANSFORME / LEGUME / PRODUIT BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2010, 29 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

réf. 163-112

Empêcher les résidus pendant le transport et le stockage

NOWACK Karin / LANDAU Bettina / SEIDEL Kathrin

Du champ à l'assiette, les risques de contamination par des pesticides ou d'autres substances indésirables sont nombreux. Cet article fait le point sur les sources de contamination possibles pendant le transport, la transformation et le stockage des produits bio (contamination par les emballages, caisses, bennes, containers, par des dysfonctionnements des systèmes de séparation entre produits bio et conventionnels...). La meilleure mesure contre les résidus est de séparer les produits bio et conventionnels. Ce n'est pas toujours possible, il faut alors nettoyer soigneusement tous les moyens de transport et de stockage. Le secteur des céréales, en Suisse, discute actuellement des résidus d'hydrogène phosphoré (PH3) présents dans les produits bio. Des études sont en cours sur les causes de ces contaminations (contamination par le sol, contaminations croisées, poussières de céréales et d'aspiration...).

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TRANSPORT / RESIDU / RESIDU DE PESTICIDE / CONTAMINATION / TRANSFORMATION / CEREALE / QUALITE / FILIERE / EMBALLAGE / PRODUIT ALIMENTAIRE / PRODUIT BIOLOGIQUE / SUISSE

BIO ACTUALITES n°10/10, 01/12/2010, 2 pages (p. 12-13)

réf. 163-071

Santé

Dossier : Cosmétiques bio : Je vous ai dans la peau

LANOUE Jacques

Le dossier traite des cosmétiques bio. Les auteurs informent le consommateur sur différents produits (chanvre, huile essentielle, huile d'argan, cire d'abeille), de la place que le bio occupe dans les cosmétiques et des produits à éviter dans le choix de ses produits de beauté (triclosan, siloxanes, parabène, etc). Il est organisé en plusieurs parties : - Divines huiles essentielles! ; - Cosmétiques : faire le point sur quelques produits ; - Ce que vous avez toujours voulu savoir sur les cosmétiques bio ; - Chanvre et écologie ; - Les abeilles et les soins de notre peau.

Mots clés : HUILE ESSENTIELLE / DISTILLATION / COSMETIQUE BIO / COSMETIQUE / HUILE D'ARGAN / CREME DE SOIN / SOIN / PEAU / CHANVRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PRODUIT BIOLOGIQUE

BIO-BULLE n°97, 01/12/2010, 9 pages (p. 12-20)

réf. 163-301

La fraise qui cache le fraisier

HAMPIKIAN Sylvie

En matière de santé, la fraise a plusieurs atouts : source de vitamine C, de polyphénols antioxydants et de minéraux, régulation de la digestion, prévention contre les maladies cardiovasculaires. Les feuilles et les racines du fraisier ont aussi des propriétés drainantes... Des conseils sont donnés pour l'emploi des feuilles (infusion) et des racines (décoction).

Mots clés : FRAISE / VALEUR NUTRITIVE / FRAISIER / PROPRIETE / FEUILLE / RACINE / INFUSION / DECOCTION / SANTE

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 1 page (p. 10)

réf. 163-016

Aloès, gentil aloès

HAMPIKIAN Sylvie

Présentation de l'aloès, plante grasse commune des régions sub-désertiques. Il en existe plus de 300 espèces, mais la plus fameuse est aloe vera (Aloe barbadensis). Le suc qui s'en écoule est source de nutriments : vitamines A, E et groupe B. Il est riche en sucres et en mucilages adoucissants ; il apporte de nombreux sels minéraux, des acides aminés... Le suc d'aloès est surtout utilisé en externe. Il est anti-inflammatoire, hémostatique, antiseptique et cicatrisant. Pour l'usage interne, on emploie du jus d'aloès, 100 % pur, de préférence bio.

Mots clés : COMPOSITION / SANTE / ALOES / UTILISATION / SOIN

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 2 pages (p. 68-69)

réf. 163-026

Cheveux au naturel

DESARZENS Véronique

Pour entretenir simplement et de manière naturelle ses cheveux, il est possible de faire usage de fruits, de légumes, de fleurs et d'huiles essentielles. Ces ingrédients peuvent, selon les cas, en fonction du type de cheveux, être employés sous forme de shampoing, de lotion, de masque... L'ouvrage est composé comme suit : - Cheveux au naturel ; - Huiles : les essentielles ; - Tous naturellement beaux ! ; - Cheveux gras : comment bien les traiter ? ; - Cheveux fins, secs, cassants ou difficiles... ; - SOS pellicules ! ; - Stop calvitie ; - Naturellement colorés ; - La diététique capillaire.

Mots clés : SANTE / COSMETIQUE / PLANTE AROMATIQUE ET MEDICINALE / RECETTE / HUILE ESSENTIELLE / CONSEIL / FRUIT / LEGUME / SOIN

2010, 128 p., éd. EDITIONS SANG DE LA TERRE

réf. 163-150

Agriculture-environnement

Saving fuel with non-inversion tillage

Economiser du carburant avec les techniques culturales sans labour (Anglais)

CROWLEY Oliver / SHOWERING Jemima / DORING Thomas F.

Le labour traditionnel, réalisé à l'aide d'une charrue à soc, présente des contreparties (détérioration de la stabilité structurale, perte de matière organique, faible réserve utile...). La problématique de réchauffement climatique, ainsi que l'augmentation du prix des carburants, encouragent les agriculteurs à remettre en cause la pratique du labour. Les techniques culturales sans labour (TCSL) permettent en effet de combiner en un seul passage de tracteur la préparation du lit de semences et le semis. Les TCSL ont un impact très positif sur la qualité du sol (matière organique, structure, réserve utile, biomasse). Par contre, qu'en est-il des adventices ? Une expérimentation a été menée en Grande-Bretagne pour comparer une conduite en TCSL réalisée avec un outil Eco-Dyn, et une conduite avec labour (qui nécessite trois passages de tracteur). Un mois après le semis, les parcelles en travail simplifié présentent plus d'adventices, mais plus tard, les quantités d'adventices entre les deux lots ne diffèrent plus. Par contre, les parcelles labourées contiennent davantage de *Cirsium arvense*. Les deux lots ne présentent pas non plus de différence de rendement à la récolte. Néanmoins, des conditions de sécheresse particulières ont influencé ce résultat. Quoi qu'il en soit, les économies de carburant réalisées sont significatives (14,04 litres de fuel par hectare en TCSL contre 48,18 litres en labour). Cette diminution des charges peut compenser la perte de rendement liée aux adventices. Cette étude se poursuivra pendant une rotation entière. Des changements concernant les caractéristiques du sol et les populations d'adventices sont attendus.

Mots clés : TRAVAIL DU SOL / LABOUR / NON LABOUR / ADVENTICE / MACHINE AGRICOLE / FIOUL / CARBURANT / GRANDE BRETAGNE / EXPERIMENTATION / COMPARAISON / SOL / ETUDE / CONTROLE DES ADVENTICES / TRAVAIL MINIMUM DU SOL

EFRC BULLETIN n°103, 01/12/2010, 2 pages (p. 4-5)
réf. 163-128

Dossier de presse sur la biodiversité 2010 : Agriculture biologique - Pour la faune, pour la flore

FIBL / COOP / BIO SUISSE

Ce dossier de presse sur la biodiversité a été édité par le FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique en Suisse), Bio Suisse et Coop. Tout au long de l'année 2010, ces trois organisations suisses ont participé à des actions et ont organisé diverses activités d'information et de sensibilisation, dans le cadre de l'Année de la biodiversité. L'objectif était d'expliquer comment favoriser la biodiversité par une consommation responsable. Le dossier de presse revient sur les engagements de chacune des organisations (recherche, développement de label, soutien à la biodiversité...). Il est organisé en plusieurs points : 1. 2010, Année internationale de la biodiversité : Coop, Bio Suisse et le FiBL unissent leurs efforts ; 2. Contribution de l'agriculture biologique à la biodiversité ; 3. Deux décennies au service de la biodiversité ; 4. Informations complémentaires (liens vers d'autres sites...). Les annexes reviennent sur les enjeux de la biodiversité : - Annexe A : Contribution d'autres labels de confiance Coop au maintien de la biodiversité ; - Annexe B : Définitions et enjeux de la biodiversité (1. Qu'est-ce que la biodiversité ? ; 2. Importance de la biodiversité ; 3. Etat des biotopes naturels en Suisse ; 4. Les causes du recul de la biodiversité).

<http://www.fibl.org/fileadmin/documents/fr/actualites/2010/dossier-biodiversite.pdf>

Mots clés : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITE / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / ORGANISATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RECHERCHE / SUISSE

2010, 13 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 163-001

Arthur à la quête de la bio

FD CIVAM DU GARD / HAMOT François (Illustrateur)

Ce document, édité par la Fédération départementale des Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) du Gard et illustré par François Hamot, présente un jeune poussin, nommé Arthur, qui découvre l'agriculture biologique. Il est destiné aux enfants, aux enseignants et aux éducateurs. Sous forme de bande dessinée, est présentée la ferme Limonnières à laquelle accède Arthur, poussin né prématurément, en quête d'une famille. Le père Rémy, qui va l'accueillir, présente sa ferme : nourriture de la terre avec un bon compost, formation du compost et décomposition en pré-humus (présence de fumier de mouton), alimentation des vers de terre au potager (besoin de matière organique), entretien des arbres, utilité de la haie (refuge de la "faune auxiliaire"), découverte du blé et du pain, festin composé d'aliments issus de la ferme et biologiques.

Mots clés : BIODIVERSITE / ENFANT / SOL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / AUXILIAIRE / ARBRE / BLE / POULE / PAIN / DEVELOPPEMENT DE L'AB / COMPOST

2006, 22 p., éd. FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CIVAM DU GARD

réf. 163-107

Les usages émergents des surfaces prairiales et des espèces fourragères (2ème partie)

BELINE F. / DABERT P. / PEU P.

Ce numéro de Fourrages traite des usages émergents des surfaces prairiales et des espèces fourragères. Ainsi, le principe, l'état des lieux et les perspectives de la méthanisation des effluents d'élevage en France et en Europe sont présentés. Puis, trois filières de valorisation énergétique des fourrages sont comparées, et le panorama des agroressources en industrie est réalisé pour déterminer quelle place prennent les espèces fourragères. Enfin, le paysage est présenté comme outil et résultante d'un projet d'élevage durable. Des exemples d'utilisation de couverts herbacés dans les espaces urbains sont donnés (bordures de voies de circulation, espaces verts urbains et périurbains).

Mots clés : CULTURE FOURRAGERE / CULTURE ENERGETIQUE / METHANISATION / BIOMASSE / ENERGIE RENOUVELABLE / TRAITEMENT DES EFFLUENTS / POLYMERE / AGROINDUSTRIE / PRODUCTION VEGETALE / AGRICULTURE / MULTIFONCTIONNALITE / PAYSAGE / OUTIL DE DIAGNOSTIC / DEVELOPPEMENT DURABLE / ACTEUR DU DEVELOPPEMENT / TERRITOIRE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

FOURRAGES n°203, 01/09/2010, 82 pages (p. 155-236)

réf. 163-056

Des lanceurs d'alerte (Dossier : Le documentaire rural cadre sur l'alimentation et l'agriculture)

BUSTOS Hélène

L'auteur constate qu'en matière alimentaire et environnementale, le « documentaire d'alerte a la cote ». Qu'il soit réalisé par des pros ou non, ces documentaires souffrent toutefois souvent d'un aspect caricatural : images chocs n'illustrant qu'une seule thèse, entraînant la culpabilisation... Brieux Mével, coordinateur des Etats généraux du film documentaire, organisés chaque été à Lussas (Ardèche), souligne : « Etre dans le spectaculaire et « gaver » le public d'images chocs sur fond de musique larmoyante comme on gaverait des oies est une façon d'alerter qui est même parfois en contradiction avec le message ». Une des solutions prônées dans cet article : faire suivre les projections de ce type de film par des débats, ce que fait le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) lors de son festival annuel de films Alimentterre. Enfin, l'auteur plaide aussi pour des films qui, au-delà de la dénonciation, montrent les alternatives positives, comme le récent "Solutions locales pour un désordre global" de Coline Séreau.

Mots clés : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / ALTERNATIVE / COMMUNICATION / ALIMENTATION HUMAINE / FRANCE / RURALITE / AUDIOVISUEL / FILM DOCUMENTAIRE

TRANSRURAL INITIATIVES n° 399, 01/10/2010, 1 page (p. IV)

réf. 163-008

Comment nourrir l'humanité en maintenant la biodiversité ?

HARZIG Jean

L'université de rentrée de WWF-France, en septembre 2010, était dédiée à la biodiversité. L'un des axes de réflexion concernait l'agriculture, qui peut être responsable de déforestation, surexploitation des sols, perte de matière organique, surconsommation d'eau, pollution chimique... Peut-on nourrir l'humanité en maintenant la biodiversité ? Actuellement, l'agriculture produit plus de rations alimentaires que nécessaire, mais avec une mauvaise répartition. Ainsi, un milliard de personnes souffrent de la faim, et un autre milliard de malnutrition. Bernard Cressens, conseiller scientifique au WWF, s'inquiète d'une montée continue d'une alimentation à base de produits transformés, mais aussi des OGM et des nanotechnologies. Parmi les pistes citées pour préserver la biodiversité, la plus prometteuse est l'écologie industrielle, qui vise à faire des déchets des uns les ressources des autres. Par exemple, à l'image de ce qui se fait en Chine, des digesteurs pourraient valoriser les déchets des porcheries bretonnes pour en faire des engrais utilisables par les serristes. L'écologie industrielle revient à relier les industries entre elles et à valoriser des ressources qui étaient perdues jusqu'ici.

Mots clés : BIODIVERSITE / AGRICULTURE / SECURITE ALIMENTAIRE / ECOLOGIE INDUSTRIELLE / DECHET / VALORISATION DES DECHETS / RELATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / FAIM DANS LE MONDE

VEGETABLE n°272, 01/11/2010, 1 page (p. 25)

réf. 163-127

Elevage et biodiversité des prairies : des bénéfices réciproques

CAUVIN Brigitte

Cet article porte sur les relations entre biodiversité des prairies et élevage, notamment les bénéfices possibles pour l'agriculteur. Deux encarts présentent, l'un, les atouts d'une prairie riche en espèces végétales en terme d'appétence, de digestibilité, de santé animale ou encore de qualité des produits et, l'autre, le concours « prairies fleuries » initié cette année. Le cœur de l'article porte sur les relations entre pâturage et diversité faunistique. Un modèle mathématique est développé, dans le cadre du projet FARMBIRD, qui permet d'affiner les relations entre pâturage et populations d'oiseaux nichant dans les prairies. Ce modèle montre que l'on peut développer des conduites qui permettent à la fois, à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du paysage, d'optimiser la ressource herbe et de favoriser le développement des espèces nicheuses.

Mots clés : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / ELEVAGE / BIODIVERSITE / PRAIRIE / OISEAU / RECHERCHE / MODELISATION / PRAIRIE FLEURIE / PATURAGE

INRA MAGAZINE n°14, 01/10/2010, 2 pages (p. 10-11)

réf. 163-068

Effets des pratiques agricoles sur la biodiversité : Tendances observées après 9 années d'observations (3/4)

LIBOUREL Gilles

Cet article complète les articles des numéros précédents, et traite plus particulièrement de l'effet des pratiques agricoles sur les lombrics. Les parcelles étudiées sont décrites dans le numéro 151 d'Arbo Bio Infos. En 2006 et 2007, neuf espèces de lombrics ont été rencontrées, parmi les trois catégories (épigés, anéciques et endogés). Les sept parcelles montrent des différences significatives en termes d'effectifs, essentiellement pour les endogés, qui s'expliquent par le travail du sol, et la réalisation ou non de désherbage chimique. La parcelle en bio depuis les années 70 est la seule parcelle qui ne se différencie jamais du témoin, et qui semble attirer l'espèce *A. chlorotica*. A noter que les effectifs de lombrics sont inversement corrélés à la biomasse microbienne. Cela est lié à la composition de la matière organique. Les sols à faible teneur en C/N sont peu favorables aux lombrics. Pour conclure, l'étude des lombrics, en tant que bio indicateur, pourrait être possible, mais cela nécessite de lourdes observations. La pertinence des informations qui en découlent n'est pas suffisante pour justifier de telles manipulations.

Mots clés : AGRICULTURE / BIODIVERSITE / PRATIQUE AGRICOLE / LOMBRIC / TRAVAIL DU SOL / DESHERBAGE / BIOINDICATEUR / MATIERE ORGANIQUE / EXPERIMENTATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

ARBO BIO INFOS n°154, 01/12/2010, 2 pages (p. 5-6)

réf. 163-134

Le paysage comme outil et résultante d'un projet d'élevage durable

AMBROISE Régis / TOUBLANC M.

L'approche paysagère est fondée sur l'analyse du paysage et la compréhension (historique, géographique...) du territoire. Elle complète le diagnostic d'exploitation et permet d'adopter une démarche plus globale lors de la réalisation de projets sur l'exploitation agricole. Avec cet outil, l'agriculteur est considéré comme un véritable acteur dans les projets de développement durable des territoires, en lien avec les différents acteurs présents, et la multifonctionnalité de l'agriculture est prise en compte. Dans cet article, la méthodologie d'un diagnostic paysager est présentée dans le détail, ainsi que l'exemple de la valorisation des combes et des prés bois dans le Haut Jura.

Mots clés : AGRICULTURE / MULTIFONCTIONNALITE / PAYSAGE / OUTIL DE DIAGNOSTIC / DEVELOPPEMENT DURABLE / ACTEUR DU DEVELOPPEMENT / TERRITOIRE / JURA

In Fourrages n°203 - Les usages émergents des surfaces prairiales et des espèces fourragères (2ème partie), 01/09/2010, 9 pages (p. 189-197)

réf. 163-178

Agriculture biologique et changement climatique : Actes du colloque organisé le 24 février 2010, à l'auditorium des Moulins de Beez

GIOT Francis / MAERCKX Sophie / VAN YPERSELE Jean-Pascal / et al

Le climat se réchauffe sous l'effet des émissions anthropiques de gaz à effet de serre. Au même titre que d'autres secteurs, l'agriculture a sa part de responsabilité dans ces émissions. En Wallonie, le secteur est directement responsable de 9 % des émissions de gaz à effet de serre. Mais si l'on prend en compte l'ensemble des gaz émis pour produire les aliments, tant en amont qu'en aval de la production, le bilan est bien plus lourd. L'agriculture biologique par contre, de par ses méthodes de production, possède de nombreux atouts pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les actes du colloque reviennent sur de nombreux points : - L'agriculture biologique au secours du climat ? ; - Causes, impacts et défis soulevés par la problématique du changement climatique aux niveaux mondial et régional ; - Émissions de gaz à effet de serre et de gaz acidifiants du secteur agricole en Wallonie ; - Évolution des stocks de carbone dans les sols agricoles en Belgique et potentiel de séquestration ; - Émissions de protoxyde d'azote par les sols agricoles ; - Impacts de l'alimentation, du type de stabulation, du niveau de paillage et du compostage sur les émissions de gaz à effet de serre liées aux déjections bovines ; - Valorisation des engrais de ferme : opportunités et limites ; - Synthèse de diagnostics énergétiques d'exploitations agricoles wallonnes ; - L'agriculture, quelles évolutions possibles ? Avec quels impacts en termes de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre ? ; - Bonnes pratiques agricoles pour limiter les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'exploitation tout en l'adaptant au changement climatique ; - Table ronde : Agriculture wallonne et changement climatique : quel impact et quelles adaptations nécessaires ? ; - Conclusion : protéger les sols, la priorité absolue.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / IMPACT / WALLONIE / GAZ A EFFET DE SERRE / SOL / BELGIQUE / SEQUESTRATION / GAZ ACIDIFIANT / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / TERRE AGRICOLE / PROTOXYDE D'AZOTE / DEJECTION / BOVIN / ENGRAIS DE FERME / VALORISATION / EXPLOITATION AGRICOLE / DIAGNOSTIC ENERGETIQUE / CONSOMMATION D'ENERGIE / ADAPTATION / AGRICULTURE / PROTECTION DES SOLS

2010, 95 p., éd. NATURE & PROGRES BELGIQUE

réf. 163-110

La guérilla jardinière

REYNOLDS Richard

La guérilla jardinière (ou Guerrilla Gardening) est une forme d'action directe citoyenne et écologiste. Ses activistes occupent des endroits délaissés, dont ils ne sont pas propriétaires, pour y faire pousser des fleurs, des légumes. Ils récupèrent les terres de la négligence ou du mauvais usage pour leur donner une nouvelle vie. La guérilla jardinière défend le droit à la terre et la réforme agraire ; remet en question le régime foncier et interpelle les pouvoirs publics sur l'utilisation de ces terres en friche. Dans certains cas, c'est un pied de nez au "tout béton" de nos villes, dans d'autres une revendication pour des cultures vivrières, comme le Mouvement des sans-terre au Brésil. Parfois, cela débouche aussi sur des jardins partagés ou communautaires. Le mouvement Guerrilla Gardening existe à Londres, New York, Los Angeles, San Francisco, Miami, Vienne et Berlin. Il est prêt à s'implanter sur la France, à Rennes, Nantes, Lyon... L'ouvrage propose de découvrir ce mouvement, ses aspirations... Il est scindé en deux parties : - Le mouvement : une définition, pourquoi nous combattons, ce que nous combattons, historique ; - Le manuel : l'arsenal, sur le terrain, propagande, victoire.

Mots clés : VILLE / AGRICULTURE URBAINE / JARDINAGE / MONDE / FONCIER / FRICHE / ACTION / JARDIN / EMBLEMATIQUE / SOL / PLANTE / CONSEIL / GRAINE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / COMMUNICATION / ADVENTICE / MOUVEMENT

2010, 274 p., éd. EDITIONS YVES MICHEL

réf. 163-103

Breeding biodiversity

Cultiver la biodiversité (Anglais)

HOWLETT Sally / DORING Thomas F. / WINKLER Louisa / et al

Un important programme de recherche européen, SOLIBAM, a été lancé pour étudier l'importance de la culture de la biodiversité agricole. Mené par l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique), il regroupe 22 partenaires, dans 10 pays européens et 2 pays africains. La biodiversité diminue, y compris parmi les espèces cultivées. Or, l'utilisation des mêmes variétés à une large échelle implique une moindre résistance aux maladies. De plus, les variétés sélectionnées pour des systèmes intensifs résistent mal au stress et ne sont pas adaptées pour des systèmes de culture biologiques ou à faibles intrants. L'agriculture à haute biodiversité pourra améliorer la performance par rapport aux systèmes actuels. Elle nécessite une approche, un management et des méthodes différents. SOLIBAM a pour but d'apporter des solutions pratiques pour mettre en place ce type d'agriculture. Ces objectifs sont notamment de : définir les caractéristiques pour un meilleur développement des plantes dans un système à faibles intrants, diversifier les espèces cultivées, connaître les évolutions génétiques des espèces cultivées, diversifier les systèmes de production, développer les actions participatives pour intégrer le savoir-faire des agriculteurs, voire l'impact de la diversité

cultivée sur la qualité nutritionnelle des produits, et enfin évaluer les impacts socio-économiques de ces innovations pour en identifier les leviers.

Mots clés : BIODIVERSITE / BIODIVERSITE CULTIVEE / CULTURE / SYSTEME DE CULTURE / CULTURE INTENSIVE / CULTURE EXTENSIVE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / RESISTANCE / PROGRAMME DE RECHERCHE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / SYSTEME A FAIBLES INTRANTS

EFFRC BULLETIN n°103, 01/12/2010, 2 pages (p. 6-7)

réf. 163-129

Développement rural

Le Gerموir : espace test d'activités agricoles ; Collectif de l'Envie au projet ; Culture en milieu rural ; P'tites idées faciles pour cuisiner autrement

MILLOU Estelle

Dans le Pas-de-Calais, l'association Le Gerموir permet à de nombreux porteurs de projets de tester "grandeur nature" leur projet de production agricole en agriculture biologique, sur quatre hectares de terrain. Cette idée et la mise en œuvre de ce lieu test ont été portées par le Conseil d'administration de l'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales, l'Afip Nord-Pas-de-Calais... Le Collectif de l'Envie au projet rassemble quatre associations : l'AFIP, A Petits PAS, Accueil paysan et Avenir et propose un parcours (formations, ateliers, stages), des espaces test et une coopérative d'activités pour les porteurs de projets en milieu rural. Dans le cadre de ce parcours, Sylvain Blarel a créé, en 2007, la SARL Cap Vent (installation de petites éoliennes) qui occupe l'un des locaux mis à disposition par le Gerموir, à Ambricourt (62) et Fanny s'est installée en culture et cueillette de plantes aromatiques et médicinales pour laquelle, au sein du Gerموir, elle dispose de 600 m²... La Brouette Bleue est une association, conduite par Sarah Darras, Mathilde Robillard et Nathalie Grave, qui propose, dans le Pas-de-Calais, des ateliers créatifs itinérants et des animations culturelles en milieu rural. Les trois jeunes femmes ont conçu des ateliers de lecture, d'écriture et d'arts plastiques, ateliers itinérants sur la communauté de communes de Fauquembergues (Pas-de-Calais)... Elles ont créé trois postes à mi-temps et ont suivi le parcours de l'Envie au projet... Des encarts sont réservés à plusieurs points : la foncière Terre de Liens (rachat des terres bio et des bâtiments agricoles du Gerموir) ; Thomas Boomen (jeune maraîcher qui a rejoint le Gerموir en 2010) ; Graines de saveurs (qui s'est tenu aux côtés de l'Afip dès l'origine du projet du Gerموir) ; objectif de La Brouette Bleue avec la rédaction d'un recueil de recettes.

Mots clés : PAS DE CALAIS / DEVELOPPEMENT RURAL / ASSOCIATION / INITIATIVE / PROJET / MILIEU RURAL / ACTIVITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FONCIER / MARAICHAGE / ACTIVITE CULTURELLE / CUISINE / ENFANT / ACCOMPAGNEMENT

L'AGE DE FAIRE n°47, 01/11/2010, 2 pages (p. 16-17)

réf. 163-040

Recette à transmettre

SCRIGNAC Claire

Encore une cantine scolaire approvisionnée par des produits locaux ? Si l'idée est banale, les réalisations sont moins nombreuses, et surtout, l'organisation, notamment la régularité de l'approvisionnement, pose souvent des problèmes. Allons tout de suite au résultat de la commune de Saint Martin en Haut dans le Rhône. 1,68 euro de denrées brutes par repas, pour un coût final de production du repas à 6 euros : on est dans la moyenne des coûts des repas « classiques ». C'est surtout l'organisation qui est remarquable : tous les jours, le gestionnaire du restaurant scolaire passe commande à un paysan « référent » par filière, qui l'informe sur les disponibilités en produits et assure la logistique entre ses confrères et les cuisines (10 salariés à temps plein). Et s'il y a de l'avance ou du retard sur le calendrier de production, le référent en informe le gestionnaire qui peut changer ses menus en conséquence... Beau succès, avec une récente inclusion de la viande locale, à parti d'avril 2010. A noter que les produits ne sont pas forcément bios.

Mots clés : DEVELOPPEMENT RURAL / RESTAURATION SCOLAIRE / COUT / FILIERE COURTE / CANTINE SCOLAIRE / RHONE / APPROVISIONNEMENT LOCAL / ORGANISATION DE LA FILIERE / TMOIGNAGE / QUALITE / ENVIRONNEMENT

TRANSRURAL INITIATIVES n° 398, 01/09/2010, 1 page (p. 19)

réf. 163-002

Vente directe & circuits courts : Vins et produits fermiers

MOINET François

Face à la demande croissante des consommateurs, ce guide pratique aidera tous ceux qui souhaitent se lancer dans la vente directe de vins et de produits fermiers ou qui s'intéressent aux circuits courts. A l'aide de nombreux exemples, il présente tout ce qu'il faut savoir pour bien réussir ses ventes directes (à la ferme, sur les marchés, sur les salons, Amap, magasins collectifs, vente par internet...) et multiplier son efficacité en faisant appel à des intermédiaires (les circuits courts réduisent le nombre d'intermédiaires). L'auteur donne de précieux conseils pour mieux vendre. Il passe en revue les différents outils techniques utilisés lors de la vente directe et leurs contraintes réglementaires. Il tient compte de la réglementation spécifique par produit, détaille le calcul de rentabilité et présente les structures utiles pour démarrer rapidement. A jour des plus récentes évolutions de ce secteur en pleine expansion, cet ouvrage donnera des arguments de vente à ceux qui ont choisi une commercialisation directe dans le respect de leurs produits, du consommateur et de l'environnement.

Mots clés : COMMERCIALISATION / VENTE DIRECTE / CIRCUIT COURT / VIN / PRODUIT FERMIER / REGLEMENTATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ORGANISATION / OUTIL / TECHNIQUE / FORMATION / DIVERSIFICATION / DEVELOPPEMENT RURAL / FILIERE

2010, 404 p., éd. EDITIONS FRANCE AGRICOLE
réf. 163-063

La transformation, une quasi nécessité en petits fruits rouges

GUIHARD Marie-Dominique

L'EARL La Ronde des Fruits propose plus d'une soixantaine de produits sous forme de confitures, gelées, coulis, sirops, vinaigres, purées et jus. Ces produits sont cultivés en agriculture biologique et préparés à la ferme par Jean-Luc Thibault sur son exploitation basée à la Membrolle-sur-Longuenée, en Maine-et-Loire. Ce dernier est installé depuis douze ans et associé, depuis le 1er janvier 2009, avec Mickaël Richard. Les deux agriculteurs exploitent quatre hectares et demi en petits fruits rouges et sept hectares en céréales. A partir de 1995, un partenariat a été développé avec sept magasins Biocoop de la région et un magasin indépendant ; avec des Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), et la cueillette à la ferme (sur un demi-hectare) a été instaurée... Aujourd'hui, sur un chiffre d'affaires de 138 000 €, 20 % proviennent de la vente aux Amap, 15 % aux marchés et plus de 60 % en magasins. Des encarts sont réservés aux atouts de la transformation sur cette ferme (chiffre d'affaires quasi identique entre produits frais et transformés, charges intermédiaires différentes entre les deux types de produits, mais la transformation permet de pouvoir vendre toute l'année, réduisant au minimum la perte de fruits...) ; ainsi qu'à la transformation elle-même (investissement dans un local mis aux normes sanitaires, transport et stockage des petits fruits..., productivité et qualité gustative).

Mots clés : PETIT FRUIT / TRANSFORMATION / VALORISATION / FILIERE / COMMERCIALISATION / PRODUIT FRAIS / AMAP / PARTENARIAT / VENTE DIRECTE / TMOIGNAGE / MAGASIN SPECIALISE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES n° 301, 01/12/2010, 2 pages (p. 78-79)

réf. 163-091

Bretagne : L'innovation au service de la bio

RIPOCHE Frédéric

Le projet Innova'Bio, qui a comme partenaires financiers des banques, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et la Communauté de communes du canton de Guichen (Acsor), a pour objectif de récompenser des initiatives inscrites dans un territoire. Le lauréat de ce concours est Erwan Touffet, jeune ingénieur en machinisme agricole, qui est à l'origine d'une fontaine à lait, un distributeur de lait cru bio pour la vente de proximité, et de la plourasette, outil de désherbage mécanique pour les communes. La fontaine à lait est composée d'une vitre réfrigérée et d'un bidon en inox dans lequel tourne une pâle. Ce système, aux normes sanitaires, coûte 2 500 € HT. Huit fontaines sont actuellement en fonction dans des fermes, des épiceries fines ou des campings.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / VENTE DIRECTE / CIRCUIT COURT / FONTAINE A LAIT / LAIT / DESHERBAGE MECANIQUE / COLLECTIVITE TERRITORIALE / CONCOURS / BRETAGNE

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 1 page (p. 10)

réf. 163-142

Energie

Poêles à accumulation : Le meilleur du chauffage au bois

BIES Vital / MILESI Marie / CHAINE François / et al Canadiens, Finlandais, Danois, Russes... Tous utilisent, depuis des générations, le poêle à accumulation, pour son efficacité et son confort thermique inégalés. Cet appareil, aussi dénommé Poêle de masse® ou poêle à inertie, commence à se développer en France car c'est un mode de chauffage écologique performant, qui offre des possibilités esthétiques étonnantes. Cet ouvrage permet de découvrir les spécificités d'un poêle à accumulation bien conçu : combustion totale (ou presque) du bois, stockage de la chaleur dans la masse du poêle, diffusion lente et confortable de la chaleur dans l'habitat... Autant d'éléments qui permettent de bien comprendre, choisir et utiliser son poêle en fonction de la taille et de l'organisation des espaces de sa maison, du nombre d'habitants, de leur mode de vie... Les auteurs comparent également les poêles proposés sur les marchés français et européen par les industriels ou les artisans et, nec plus ultra, ils proposent aux autoconstructeurs un modèle de poêle performant à fabriquer.

Mots clés : ENERGIE RENOUVELABLE / CHAUFFAGE AU BOIS / POELE DE MASSE / ECOLOGIE / ENVIRONNEMENT / MAISON D'HABITATION / ECOCONSTRUCTION

2010, 240 p., éd. EDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 163-075

La valorisation des effluents et produits d'exploitation par la méthanisation. Exemple d'un cas concret dans le Loiret : le GAEC Beets LEJARS L.

Les énergies renouvelables ne cessent de se développer depuis 2006. La méthanisation (processus de fermentation biologique de matières organiques qui se déroule en anaérobiose) en fait partie. Malgré les tarifs de rachat encore trop faibles en France, certains agriculteurs se lancent dans la filière. C'est le cas du Gaec Beets, dans le Loiret, qui a mis en place une unité de méthanisation en 2008. Cette installation valorise aujourd'hui 10 000 tonnes de déchets, dont 7 500 tonnes de lisiers, du fumier, des ensilages et déchets de végétaux. Le co-générateur produit 1 100 000 kWh/an d'électricité, et autant en chaleur. Le suivi de cette unité a permis d'acquérir des références en termes de composition des digestats, pour une meilleure planification des épandages. L'utilisation de cultures énergétiques est intéressante pour garantir un approvisionnement énergétique sur les 15 années du contrat. Cependant, ces cultures peuvent avoir un autre débouché et être remplacées par des produits moins coûteux (déchets industriels ou de collectivités...).

Mots clés : METHANISATION / ENERGIE / CULTURE ENERGETIQUE / TRAITEMENT DES EFFLUENTS / LOIRET / ENERGIE RENOUVELABLE

In Fourrages n°203 - Les usages émergents des surfaces prairiales et des espèces fourragères (2ème partie), 01/09/2010, 7 pages (p. 175-181)

réf. 163-176

Le biogaz en plein essor

TALPIN Juliette

La région Centre connaît un essor en matière de biogaz agricole. En 2009, elle arrivait en tête lors de l'appel à projet "méthanisation" du Plan de performance énergétique, avec quatorze dossiers retenus. Les projets mobilisent en moyenne 18 600 t de matières organiques, principalement des effluents d'élevage, des déchets agroalimentaires, des sous-produits agricoles et des cultures (le plus souvent des cultures dérobées). Le coût de l'investissement varie en général entre 5 000 et 6 000 €/kWe installé, selon la puissance. L'unité de méthanisation de Renay (Loir-et-Cher) se situe dans cette fourchette de prix. Les 5 700 t de substrats organiques sont fournis par des éleveurs voisins, le lycée agricole de Vendôme, un récupérateur de graisses animales, une coopérative (issues de céréales) et une entreprise d'engrais organique (paille).

Mots clés : BIOGAZ / ENERGIE RENOUVELABLE / CENTRE / METHANISATION / INVESTISSEMENT / LOIR ET CHER / PROJET / MATIERE ORGANIQUE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

FRANCE AGRICOLE (LA) n° 3354, 08/10/2010, 1 page (p. 21)

réf. 163-153

Un outil d'aide à la décision pour les projets photovoltaïques

BOULLIER Simon

Les adhérents du GDA (Groupement départemental d'agriculteurs) du Rethelois, dans les Ardennes, ont commencé à réfléchir, en 2007, sur la production d'électricité photovoltaïque sur leurs exploitations. Cette réflexion en commun leur a permis d'assister à des réunions d'information, à des formations, et de comparer les différents devis proposés par les installateurs consultés. Nombreux sont les éléments à prendre en compte (techniques, économiques, mais aussi juridiques et fiscaux...). Benoît Logeart, président du GDA, a donc fait appel à TRAME, réseau et centre de ressources agricole et rural, qui a alors créé un outil d'aide à la décision. Cet outil se présente sous la forme d'un tableau qui contient toutes les informations à récolter pour construire le projet d'installation. Cette grille permet à l'agriculteur de choisir le projet qui correspond le mieux à son exploitation, mais aussi de maîtriser tous les aspects du projet. Ce professionnalisme est apprécié lors de la négociation avec le banquier. Cette grille d'analyse des devis est disponible gratuitement en ligne, sur le site Internet de Trame.

Mots clés : AGRICULTURE DURABLE / ENERGIE / ENERGIE RENOUVELABLE / ENERGIE SOLAIRE / ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE / TOITURE PHOTOVOLTAIQUE / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / ARDENNES / ACCOMPAGNEMENT DE PROJET / BATIMENT D'EXPLOITATION

TRAVAUX ET INNOVATIONS n°170, 01/08/2010, 4 pages (p. 18-21)

réf. 163-058

Valorisation énergétique des fourrages : comparaison de trois filières, enjeux et opportunités

GHYSEL F. / GODIN B. / FLAMIN C. / et al

Cet article présente les premiers résultats du projet ENERBIOM qui vise à définir des itinéraires de production agricole de biomasse énergie. Trois filières sont décrites et comparées : la combustion, la biométhanisation et la production de bioéthanol de deuxième génération. Si des freins techniques existent (présence d'éléments indésirables responsables de corrosion, forte variabilité de productivité selon l'espèce variétale, le stade et la saison de récolte ...), ils semblent tout à fait surmontables. Les différentes méthodes peuvent être comparées à l'aide de la méthode de l'Analyse du Cycle de Vie. Une étude de l'ADEME a montré que la production d'énergie à partir des cultures lignocellulosiques émet significativement moins de gaz à effet de serre que la production d'énergie fossile. Par ailleurs, l'utilisation de plantes pérennes est préférable d'un point de vue environnemental.

Mots clés : BIOMASSE ENERGIE / COMBUSTION / ENERGIE / METHANISATION / AGROCARBURANT / ETHANOL / CULTURE ENERGETIQUE / ENERGIE RENOUVELABLE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT
In Fourrages n°203 - Les usages émergents des surfaces prairiales et des espèces fourragères (2ème partie), 01/09/2010, 11 pages (p. 163-173)

réf. 163-175

Gestion : Un projet photovoltaïque commun pour capter la valeur ajoutée

CARDINAUX Alain

Pierre Augerau, éleveur allaitant à Nieuil-l'Espoir, dans la Vienne, a installé 657m² de toitures solaires sur deux bâtiments de son exploitation (investissement de 388 000 €, versement de l'agriculteur de 76 000 €, sous la forme d'apport à la société Agrisoleil 86, qui a pris en charge la différence). Agrisoleil 86, née en avril 2009, est une société par actions simplifiées qui concrétise la rencontre de 68 agriculteurs de la Vienne (attirés par la production d'énergie photovoltaïque et voulant bénéficier de la valeur ajoutée). La société installe et exploite les panneaux chez ses associés ; loue les toitures à 12 €/m² (somme qui, ajoutée aux dividendes, permettrait de redistribuer 22 €/ m² aux sociétaires). Quand toutes les centrales seront raccordées, d'ici juin 2012, l'entreprise gèrera 58 000 m² de panneaux répartis sur 120 toitures. Le coût total des installations s'élève à 38 millions d'euros... La mutualisation apporte aux exploitants associés, outre des facilités de financement, une sécurité (l'ensemble des associés supporte les pertes éventuelles).

Mots clés : ENERGIE RENOUVELABLE / ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE / EXPLOITATION AGRICOLE / ORGANISATION / VIENNE / MUTUALISATION / VALEUR AJOUTEE / INVESTISSEMENT / TMOIGNAGE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

FRANCE AGRICOLE (LA) n° 3353, 01/10/2010, 1 page (p. 68)

réf. 163-152

La méthanisation des effluents d'élevage en France et en Europe : principe, état des lieux et perspectives

BELINE F. / DABERT P. / PEU P.

La méthanisation en phase liquide est un processus de biodégradation de la matière organique en absence d'oxygène. Réalisée en trois étapes (hydrolyse, acidogénèse, méthanogénèse), ses principaux produits sont le méthane, le dioxyde de carbone, l'ammoniac et l'eau. Les intrants utilisés sont les effluents d'élevage, auxquels peuvent être ajoutés des cultures ou résidus de cultures, des déchets industriels et de collectivités. Le méthane est, soit valorisé tel quel (combustion, injection dans le réseau de gaz, biogaz carburant), soit converti en électricité et en chaleur, à l'aide de moteurs de cogénération. L'électricité est alors revendue à EDF, et la chaleur utilisée pour le process, et pour un usage local (chauffage de bâtiments, séchage de foin...). En Europe, la méthanisation à la ferme est très présente en Allemagne et au Danemark. En France, la filière est encore en cours de développement. Les projets semblent néanmoins se situer entre le modèle allemand (développé à l'échelle de la ferme, avec co-digestion d'effluents d'élevage et d'ensilage de maïs) et le modèle danois (unités collectives, avec co-digestion d'effluents d'élevage et de déchets industriels et de collectivités). A noter une volonté politique de ne pas concurrencer la production de fourrages et d'aliments, et donc d'utiliser au maximum des déchets.

Mots clés : EFFLUENT / CULTURE ENERGETIQUE / TRAITEMENT DES DECHETS / METHANISATION / ENERGIE / EUROPE / FRANCE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / ENERGIE RENOUVELABLE / BIOMASSE

In Fourrages n°203 - Les usages émergents des surfaces prairiales et des espèces fourragères (2ème partie), 01/09/2010, 7 pages (p. 155-161)

réf. 163-057

Environnement

Pratiques alternatives au désherbage et de désherbage

DAMOISEAU Louis

Un colloque, intitulé « Aménagement urbain et solutions alternatives au désherbage chimique », a été organisé, le 01/04/2010, en Ille-et-Vilaine, par Proxalys Environnement et a réuni plus de 200 participants. Des alternatives au désherbage chimique ont été présentées. L'opération « Embellissons nos trottoirs et nos murs », menée dans un quartier de Rennes, encourage les habitants à végétaliser la portion de trottoirs le long de leurs murs. Des conseils sont donnés sur le choix des espèces, ainsi que sur l'entretien des espaces verts (paillage...). Des démonstrations de désherbage alternatif ont au final été réalisées (désherbage thermique, balayeuses mécaniques, combinés balayeuse-désherbeuse...).

Mots clés : CONTROLE DES ADVENTICES / VILLE / DESHERBAGE MECANIQUE / DESHERBAGE THERMIQUE / ILLE ET VILAINE / MATERIEL / PAILLAGE / ALTERNATIVE / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX n° 637, 01/10/2010, 3 pages (p. 29-31)

réf. 163-043

Autoconstruire son épuration par les plantes

BOSSE-PLATIERE Antoine

Présentation de Philippe Pellan, pépiniériste de formation qui s'est orienté, il y a 10 ans, vers l'écopaysagisme. Installé dans les Bouches-du-Rhône, il est particulièrement sensible à tout ce qui touche à la gestion de l'eau. Outre la conception de jardins naturels, il propose l'étude et la réalisation de phytoépurations par filtres plantés, de toilettes sèches et de systèmes de récupération des eaux pluviales... Pour épurer avec une grande efficacité les eaux grises de maisons individuelles ou de petits bâtis collectifs, il propose des bassins peu coûteux bien adaptés à l'autoconstruction. L'article revient sur l'équipement approprié pour le traitement des eaux grises (évier, lave-vaisselle, lavabos et salle de bains)... ; l'obligation de résultats et le coût d'une installation. Il décrit, par ailleurs, les étapes de l'installation : les préalables incontournables (topographie, luminosité et ensoleillement...), surface et pente, le système complet, installer l'espace de drainage, planter les végétaux, le matériel nécessaire.

Mots clés : EPURATION / PLANTE / AUTOCONSTRUCTION / MATERIEL / EAU GRISE / MAISON D'HABITATION / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 5 pages (p. 60-64)

réf. 163-025

Prendre en compte le "carburant de l'évolution" pour mieux gérer la biodiversité

SERVICE PRESSE INRA

Pour évaluer la biodiversité, le nombre d'espèces d'une région ne suffit pas. Des chercheurs de l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) ont en effet travaillé sur la biodiversité en région méditerranéenne. Ils ont montré que la diversité spécifique (diversité floristique) et la diversité génétique (de plantes ligneuses abondantes dans cette région) ne sont pas localisées de la même manière, contrairement à ce qui avait été montré en milieu insulaire. Or, la diversité génétique est essentielle à l'évolution des espèces : plus elle est élevée, plus les populations pourront évoluer et s'adapter à de nouvelles conditions de milieu. Elle peut ainsi être comparée à un « carburant de l'évolution ». Les stratégies de conservation et la délimitation des aires protégées se basent essentiellement sur le nombre d'espèces présentes. La diversité génétique devrait aussi être prise en compte, afin d'assurer aux espèces protégées par ailleurs le patrimoine génétique nécessaire à leur adaptation.

http://www.inra.fr/presse/prendre_en_compte_le_carburant_de_l_evolution_pour_mieux_gerer_la_biodiversite

Mots clés : BIODIVERSITE / CONSERVATION DES ESPECES / CONSERVATION DU PATRIMOINE GENETIQUE / GENETIQUE DES POPULATIONS / ETUDE / BASSIN MEDITERRANEEN / RECHERCHE

2010, 2 p., éd. INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)

réf. 163-132

VIE PROFESSIONNELLE

Annuaire

Le guide Carité des bonnes adresses du vin bio 2011-2012

CARITÉ Jean-Marc

La "bible des vins bios" de Jean-Marc Carité, réalisée grâce à son tour de France et de quelques pays d'Europe (Italie, Espagne), conduit à la découverte de vigneronnes qui prennent soin autant de la santé de leurs terres que de celle des amateurs de vins. Le guide recense et présente une sélection rigoureuse de la production française de vins d'appellations, issus de l'agriculture biologique et biodynamique. Cette quatorzième et nouvelle édition bénéficie d'une actualisation complète et d'une importante mise à jour. 40 nouveaux vigneronnes y figurent (400 en tout), plus de 1 500 vins ont été dégustés (600 retenus). Le guide présente aussi une sélection de vins sans sulfites ajoutés, de vins de pays français, d'apéritifs, d'alcools et de bières, ainsi que de vins italiens et espagnols. Il indique également les doses de sulfites ajoutés, la qualité des levures et des vendanges ; il informe aussi des possibilités d'œno-écotourisme pour les déplacements et les vacances. Après un état de lieux sur les vins (vins "naturels"...), le guide, région par région, présente les domaines (adresses respectives...), les vins (caractéristiques, prix, doses de SO₂...), porte un critère de dégustation, et signale, en fin de chapitre de région, d'autres domaines ou châteaux. Un index général complet se trouve en fin d'ouvrage.

Mots clés : ADRESSE / VIN / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GUIDE / FRANCE / ITALIE / ESPAGNE / PRODUIT BIOLOGIQUE / QUALITE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / DOMAINE VITICOLE / ANNUAIRE / VINIFICATION

2010, 240 p., éd. ÉDITIONS D'UTOVIE

réf. 163-104

Guide des Salons & Manifestations de la Bio & de l'Environnement : France & Europe ; Septembre 2010 à Août 2011

COSSERAT Martine / ALTERRENAT PRESSE

Ce guide des Salons & Manifestations de la Bio & de l'Environnement couvre la période de septembre 2010 à août 2011, et recense les fêtes, marchés, foires, forums, journées, festivals, salons, rencontres, lieux de promotion... ayant trait à l'agriculture biologique, à l'écoconstruction, à la santé, au bien-être... se déroulant en France (mois après mois), en Europe (Allemagne, Angleterre, Autriche...) et dans le monde (Brésil, Chine, Inde, Japon...). Il est, par ailleurs, composé d'un index France, Europe, Monde, Régions, Annonceurs.

Mots clés : SALON / MANIFESTATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ENVIRONNEMENT / ADRESSE / GUIDE / FRANCE / EUROPE / MONDE / AGROALIMENTAIRE / FILIERE / ECOCONSTRUCTION / ECOLOGIE / SANTE / ANNUAIRE

2010, 334 p., éd. ALTERRENAT PRESSE

réf. 163-111

Le Guide des entreprises Bio Sud-Ouest 2009/2010

ARBIO AQUITAINE / INTERBIO Midi-Pyrénées
ARBIO Aquitaine (créée en mai 2002) et INTERBIO Midi-Pyrénées (créée en septembre 2003) sont deux associations interprofessionnelles au service des opérateurs bio de leur région respective. Elles ont été créées à l'initiative des opérateurs régionaux spécialisés dans les produits issus de l'agriculture biologique. Les deux associations partagent la même conception du développement des filières bio et ont conscience des liens économiques, géographiques et culturels qui unissent leurs deux territoires. Elles ont choisi de renforcer ces synergies en élaborant ensemble une stratégie de développement et en menant des actions interrégionales communes. La marque "Bio Sud-Ouest" symbolise ce partenariat et la volonté de coopérer mieux pour valoriser les atouts du Bassin de production Sud-Ouest. Le guide, édité par les deux associations, présente les entreprises bio du Sud-Ouest (Coopératives ; SARL (Société à responsabilité limitée) ; GIE (Groupement d'intérêt économique) ; CELPA (Coopérative des éleveurs des Pyrénées-Atlantiques...), classées par type de production ou de fonction : - Matières premières ; - Produits frais ; - Traiteurs ; - Epicerie ; - Vins ; - Distributeurs. Une carte, située au milieu du document, permet de localiser ces entreprises bio du Sud-Ouest. Les adresses des entreprises sont mentionnées sur chacune des fiches les présentant.

Mots clés : GUIDE / ENTREPRISE / ADRESSE / SUD OUEST / ASSOCIATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATIERE PREMIERE / PRODUIT FRAIS / TRAITEUR / EPICERIE / VIN / DISTRIBUTEUR / FILIERE / ORGANISATION DE L' AB / ANNUAIRE

2010, 66 p., éd. ARBIO AQUITAINE (Association régionale des opérateurs biologiques d'Aquitaine) / INTERBIO Midi-Pyrénées (Interprofession au service de la filière et des opérateurs bio de Midi-Pyrénées)

réf. 163-108

Conversion

Conversions récentes : attention aux coûts plus élevés

CHABOUREAU Hugues

Les conversions des producteurs laitiers ont fortement augmenté en 2009 en raison de l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen (qui ne limite plus les quantités d'ensilage notamment), de la bonne valorisation du lait bio et des difficultés rencontrées par la filière conventionnelle. Les exploitations nouvellement converties sont plus intensives, avec davantage de systèmes basés sur l'ensilage. Une étude en cours au niveau du GAB 22 a pour but de recueillir des références technico-économiques auprès d'exploitations converties en 2009. La première année d'étude a montré que, quel que soit le niveau d'intensification, tous les éleveurs tendent vers une augmentation de la surface en herbe pour se rapprocher de l'autonomie alimentaire. Le changement de pratiques est parfois brutal. Certaines exploitations conservent une dépendance importante aux stocks fourragers, ce qui implique des coûts de

production plus importants (matériel de fauche, transport, épandage...). A noter également la rapidité de la décision du passage vers l'agriculture biologique. Or, la conversion doit être réfléchie et préparée : la mise en place de nouvelles techniques demande une solide formation, les répercussions de la période de conversion nécessitent une bonne santé économique de l'exploitation. Enfin, il est rappelé que le simple respect du cahier des charges ne suffit pas : l'agriculture biologique a aussi pour but de défendre des enjeux plus larges. Certains craignent aujourd'hui la « conventionnalisation » de l'agriculture biologique.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / CONVERSION / ETUDE / COTES D'ARMOR / COUT DE PRODUCTION / VACHE LAITIERE / INTENSIFICATION / SYSTEME FOURRAGER SYMBIOSE n°152, 01/12/2010, 2 pages (p.13-14)

réf. 163-049

La vie des auxiliaires a très vite repris

JOURDAN Virginie

Dans un contexte de forte augmentation des conversions à l'agriculture biologique, Symbiose a choisi de présenter différents parcours de conversion, à partir de témoignages d'agriculteurs. Ce numéro présente le parcours de Luc Calvez, producteur de légumes dans le Finistère, installé en 1992 dans un système de culture plutôt intensif. Il a choisi de se convertir car il n'était plus satisfait de son mode de production (peu d'espèces cultivées, pas de lien avec le consommateur). Par ailleurs, il avait subi un empoisonnement lors d'un traitement dans un tunnel. Cette conversion s'est faite progressivement. Il a en effet commencé à adopter une démarche plus durable en 2003 (désherbage mécanique des choux fleurs, fertilisation à l'aide de matière organique uniquement, diversification des productions...). Il a alors remarqué le retour des auxiliaires et leurs effets bénéfiques sur les cultures. En 2008, il est passé en bio. D'après Luc Calvez, la conversion doit découler d'un choix personnel et non économique. L'agriculteur doit bien étudier la faisabilité de ce changement et se former en permanence. Il doit notamment maîtriser le binage. Le passage en bio a baissé son rendement à l'échelle de l'exploitation, mais pas à surface égale. Son temps de travail a augmenté, car la surveillance des cultures est primordiale (ce qui a permis la création d'un poste). Il vend désormais ses produits dans un petit magasin à la ferme qu'il a créé.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMPS DE TRAVAIL / CONVERSION / FINISTERE / MARAICHAGE / TEMOIGNAGE / SYSTEME DE PRODUCTION / RENDEMENT / TECHNIQUE DE PRODUCTION / DEVELOPPEMENT RURAL

SYMBIOSE n°152, 01/12/2010, 3 pages (p. 9-11)

réf. 163-047

Choisir une conversion partielle : Le casse-tête de la mixité

POUPEAU Jean-Martial

La mixité n'a pas forcément bonne réputation dans le monde de la bio (crainte de fraudes, d'opportunisme financier...). Elle est pourtant parfois nécessaire pour permettre la conversion de parcelles cultivées par de grandes structures. L'article présente plusieurs témoignages d'agriculteurs en grandes cultures, qui évoquent les raisons de leur choix de conversion partielle : test des techniques culturales biologiques avant une conversion plus généralisée, répartition du risque économique entre les cultures en bio et en conventionnel, ou encore conservation des quotas de betterave sucrière, qui reste une culture économiquement intéressante, et qui n'a que peu de débouchés en bio. La conversion partielle permet aussi une organisation du travail différente. Néanmoins, elle nécessite un investissement certain (matériel spécifique, temps) et pose quelques problèmes réglementaires (notamment en ce qui concerne les doublons, ou l'épandage des effluents bio). La mixité a des vertus pédagogiques, et les agriculteurs qui la pratiquent transposent certaines techniques biologiques sur leurs parcelles conventionnelles. La mixité est exclue du cahier des charges de la marque Bio Cohérence.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MIXITE / CONVERSION / REGLEMENTATION / TEMOIGNAGE / GRANDE CULTURE

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 4 pages (p. 40-43)

réf. 163-172

Gérer la phase de conversion en grandes cultures biologiques

CGA DE LORRAINE

La conduite des grandes cultures en AB est souvent perçue comme un frein pour ceux qui envisagent une conversion à l'agriculture biologique, du fait des changements importants que cela peut entraîner en termes de pratiques. Le CGA (Centre des Groupements des Agrobiologistes) de Lorraine, en lien avec une conseillère bio du CDA (Comité de développement agricole) 54 en charge de l'animation du GAB (Groupement des agriculteurs biologiques), a mené une enquête auprès d'exploitations bio lorraines pour savoir comment gérer au mieux la phase de deux années de conversion. Plus de 30 exploitations ont été enquêtées et qui représentent 1 606 ha (la Lorraine comptait, en 2008, 3 294 ha de SCOP). Sur l'ensemble de ces exploitations : 19 ont une production laitière (4 780 000 litres), 15 exploitations ont un troupeau allaitant, 3 ont un atelier céréales complété par un atelier d'engraissement de veaux ou de brouillards. Suite aux résultats de l'enquête, le document revient sur la façon dont s'est effectué le passage à l'agriculture biologique. Par ailleurs, le document aborde la phase de conversion en grandes cultures : temps de mise en place de la rotation bio ; des conseils de producteurs à producteurs ; outils de gestion des grandes cultures biologiques (gestion des adventices, part de la prairie temporaire dans la rotation bio, succession culturale, utilisation des mélanges en bio) ; moyens de gestion de la

fertilisation ; mécanisation ; engrais verts ; installation de tri et séchage.

<http://www.bioenlorraine.fr/pages/File/fiches%20techniques/conversiongc.pdf>

Mots clés : CONVERSION / GRANDE CULTURE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ENGRAIS VERT / ITINERAIRE TECHNIQUE / CONDUITE TECHNIQUE / FERTILISATION / MECANISATION / TRI / SECHAGE / ENQUETE / ROTATION DES CULTURES / CONSEIL / CONTROLE DES ADVENTICES / PRAIRIE / LORRAINE / RESULTAT / MELANGE CEREAALIER

2009, 2 p., éd. CGA DE LORRAINE / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

réf. 163-101

Economie

Une révolution attendue : Éléments pour l'action

GUET Gabriel

Gabriel Guet, d'origine rurale et qui a suivi des études supérieures en agronomie, a exercé dans la coopération en qualité d'ingénieur de formation. Par la suite, il s'est intéressé à l'agriculture biologique. Il a également exercé pendant une vingtaine d'années comme consultant international dans de nombreux pays. Cette diversité d'expériences lui a donné un regard particulier sur la crise actuelle. Pour Gabriel Guet, l'injustice sociale croissante, l'augmentation vertigineuse de l'extrême richesse et de l'extrême pauvreté... constituent un mélange détonant, rappelant, en plus fort, la situation en 1789. Pour réagir de façon constructive, l'auteur propose de démystifier le discours officiel sur la consommation, la croissance... et, partant de là, invite à tenter d'imaginer et de construire un autre type de société où le facteur humain et la logique de civilisation deviendraient les nouvelles priorités. L'ouvrage se compose comme suit : - I. Constat d'une société préévolutionnaire (parallèle entre les causes de la Révolution française et l'époque actuelle et évocation notamment de perspectives allant dans le sens d'un changement conciliant l'économie, l'écologie et la société civile) ; - II. Analyse prospective (application des principes posés à la réflexion dans le contexte actuel, comment revenir aux fondamentaux de la démocratie, les pièges à éviter...) ; - III. Guide individuel : écologie mentale (rappel de quelques principes de bon sens, prise de conscience, changement des comportements...); - IV. Guide collectif (stratégie pour un vrai changement, comment trouver des alliés...).

Mots clés : ENVIRONNEMENT / ACTION / SOCIETE / ECOLOGIE / POLITIQUE / CRISE / ANALYSE / PROSPECTIVE / PERSPECTIVE / CROISSANCE / PROJET / SANTE / ETHIQUE / PRODUCTIVISME / FRANCE / ESPAGNE / FRAISE / CONSOMMATION / HISTOIRE

2010, 264 p., éd. EDITIONS EDI LIVRE - APARIS

réf. 163-109

Faire face à la rareté de main-d'œuvre en diversifiant ses bassins de recrutement

VARVARESSOS Hélène

Les agriculteurs québécois font face à une rareté de la main-d'œuvre, situation ne risquant pas de s'améliorer dans un contexte de resserrement du marché du travail. Parallèlement, les entreprises agricoles sont confrontées à des difficultés de rétention de main-d'œuvre avec un taux de roulement très élevé estimé à 40 %. Dans cet article, la directrice générale d'AGRICARRIÈRES, Madame Hélène Varvaressos, propose une série de recommandations aux producteurs laitiers. D'abord, avant d'embaucher un employé, il est important de bien évaluer les tâches à accomplir, préciser le poste et offrir des conditions de travail en fonction des compétences et de l'expérience recherchées. Afin d'offrir des conditions de travail concurrentielles, celles-ci doivent être comparées avec celles offertes par les entreprises concurrentes pour des postes de travail comparables. On propose également l'utilisation de l'outil « Plan de rémunération en production laitière », produit par AGRICARRIÈRES, qui peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.agricarrieres.qc.ca. Le développement et la reconnaissance des compétences des employés sont des leviers essentiels à la performance générale de l'entreprise, mais participent aussi à la rétention de la main-d'œuvre. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) est une formule de compagnonnage en entreprise, qui permet l'obtention d'un certificat de qualification professionnel délivré par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Finalement, quelques pistes sont proposées pour varier les sources de recrutement. Il faudrait encourager les femmes à faire carrière en agriculture en introduisant plus de souplesse dans l'organisation du travail et en fournissant un choix d'équipement qui tienne compte de leur taille et de leur force. Il serait aussi possible de recruter des producteurs à la retraite en faisant preuve de flexibilité quant au choix des horaires, au nombre d'heures à effectuer dans la semaine et en évaluant les capacités des personnes en fonction des tâches à confier. Le recours aux travailleurs étrangers via le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) est également présenté comme une piste de solution. Le producteur qui veut avoir recours à ce programme doit démontrer au préalable qu'il a mené des actions pour recruter des travailleurs locaux. Il doit également se conformer à une série de conditions et tenir compte de différents frais à payer, du degré de spécialisation recherché et de la barrière de la langue, les travailleurs recrutés ne parlant généralement ni le français, ni l'anglais.

Mots clés : QUEBEC / MAIN D'OEUVRE / MAIN D'OEUVRE AGRICOLE / RECRUTEMENT / CONDITION DE TRAVAIL / PENURIE / REMUNERATION / PRODUCTION LAITIERE / EMPLOI SAISONNIER / SOCIETE / DEVELOPPEMENT RURAL / ECONOMIE

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUEBÉCOIS volume 31. n°4, 01/12/2010, 4 pages (p. 20-23)

réf. 163-303

Etranger

Les agrocarburants, entre rêve et cauchemar

PIRO Patrick

La Colombie s'est puissamment lancée dans la production de "pétrole vert" avec l'agrodiesel de palme et l'éthanol de canne à sucre. Mais cette ambition économique du pays fait peu de cas des communautés locales et de leurs droits. Une mission internationale d'investigation composée d'une douzaine de personnes est venue s'entretenir, au resguardo Muco-Mayoragua, du sujet qui angoisse tout le monde dans la région : l'avancée des projets agroindustriels, et surtout des cultures de palmiers à huile destinées à la production d'agrocarburants. L'article évoque les llanos de l'Est colombien, fragiles oasis qui commencent à être polluées par les pesticides... En 2004, y débutait le "mégaprojet Gaviotas 2" (mise en culture, par le gouvernement, sous dix à quinze ans, de 6,3 millions d'hectares composés de pins caraïbes, hévéas et surtout palmiers à huile...). A travers la mission d'investigation mandatée par des organisations humanitaires, écologistes ou de solidarité internationale, l'article évoque : la situation des communautés vivant dans les llanos (menaces et pressions pour grignoter leurs terres...), les vues économiques de Bogotá et du gouvernement, la contestation en blocs des militants colombiens (qui dénoncent une écologie factice convertissant des écosystèmes naturels en monocultures).

Mots clés : AGROCARBURANT / COLOMBIE / IMPACT / ECONOMIE / ECOLOGIE / FONCIER / PAYSAN / ENVIRONNEMENT / INDUSTRIE / MIGRATION
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) n° 183, 01/07/2010, 5 pages (p. 70-74)

réf. 163-027

Les résidus - Une question sensible

NOWACK Karin / RAMSEIER Hans

Concernant les résidus dans les produits bio, avec l'amélioration sensible des méthodes d'analyse (qui permettent de déceler des traces minimes de pesticides), le seuil de détection est aujourd'hui souvent de l'ordre du microgramme par kilogramme ($\mu\text{g}/\text{kg}$). Dans les produits Bourgeon, sont indésirables : les produits phytosanitaires chimiques de synthèse, les matières actives autorisées mais utilisées dans des cultures où elles ne sont pas homologuées... L'article revient sur les causes des résidus dont l'origine se trouve souvent dans l'agriculture conventionnelle ou dans la transformation. Cependant, diverses études montrent que 95 % des produits bio sont exempts de pesticides chimiques de synthèse ou ne contiennent que d'infimes traces de résidus (moins de 0,001 mg/kg). En cas de présence de résidus, Bio Suisse, d'autres fédérations et les organismes de certification ont développé une grille décisionnelle qui permet aussi au producteur de savoir quelles démarches doivent être faites. Illustration du processus décisionnel avec trois exemples.

Mots clés : RESIDU DE PESTICIDE / SUISSE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PRODUIT BIOLOGIQUE / DECISION / GRILLE / PRINCIPE / QUALITE / ANALYSE
BIO ACTUALITES n°8/10, 01/10/2010, 3 pages (p. 12-14)

réf. 163-031

Pensée globale, action locale, vente régionale !

JAUN Stephan

En Suisse, des projets de développement régional (PDR) reposent avant tout sur l'initiative personnelle de familles paysannes. L'article montre, à travers l'exemple de la ferme de l'Arche bio d'Urnäsch (Suisse Orientale) de Sandra Weber et Hans Neff, comment ces projets concernent notamment les paysans bio. Cette ferme, pour laquelle a été déposée à la Confédération un "projet en faveur du développement régional" (PDR), a permis à la famille Weber-Neff de créer, avec d'autres paysans et grâce au soutien de la vulgarisation cantonale, un "IG Appenzeller Erlebnisbauernhöfe" (groupe d'intérêts des fermes-découvertes appenzelloises). Le projet a été accepté, ce qui a permis aux familles paysannes de développer l'offre agrotouristique de leurs fermes-découvertes avec l'aide administrative et financière de la Confédération et du Canton. Comment passe-t-on d'une idée d'action locale à un projet prêt à être réalisé ? La Confédération cofinance les études préliminaires faites avec un coaching professionnel. Des conditions doivent être remplies : décision prise en commun en approche dite ascendante par plusieurs entités régionales concernées et rapport clair avec l'agriculture. Si l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) est convaincu de la faisabilité du projet, celui-ci pourra peut-être se transformer en PDR comme celui d'Urnäsch. Cependant, le facteur décisif pour le succès à long terme d'un projet reste le marché : les produits des PDR doivent pouvoir s'imposer face à la concurrence. Par ailleurs, l'article précise plusieurs points : PDR d'Urnäsch - Production laitière et agrotourisme ; projets aussi intéressants pour les transformateurs et les commerçants ; un exemple bio dans le Jura.

Mots clés : DEVELOPPEMENT REGIONAL / SUISSE / MARCHÉ / ACCUEIL A LA FERME / DECOUVERTE / PROJET / FROMAGERIE / JURA / EXPLOITATION LAITIERE / COMMERCIALISATION / DEVELOPPEMENT RURAL / DEVELOPPEMENT LOCAL

BIO ACTUALITES n°8/10, 01/10/2010, 3 pages (p. 4-6)

réf. 163-028

Savoir tenir tête aux parasites

MAURER Veronika

L'article propose des techniques, telles qu'appliquées en Suisse, pour réprimer les poux rouges (dermanysses) et maîtriser les parasites gastro-intestinaux (endoparasites), deux parasites que subissent les volailles (et les poules en particulier) dans l'aviculture de plein air. Les poux rouges infestent les poules pendant leur sommeil. Les moyens à employer pour maîtriser les parasites consistent à traiter le poulailler (car les poux rouges se cachent dans les fentes et les fissures). Dans les poulaillers bio, il existe un système à trois niveaux selon le degré d'infestation (nettoyer à fond le poulailler entre deux séries ; si des problèmes apparaissent pendant une série, utiliser de préférence des produits naturels comme des huiles végétales... ; si des endroits restent infestés, traiter localement avec un acaricide naturel). La principale espèce de vers intestinaux, l'ascaris, peut en cas de forte infestation des poules provoquer une baisse de l'ingestion

d'aliments, des diarrhées... Diverses mesures préventives peuvent contribuer à diminuer la pression infectieuse (cependant, des essais pluriannuels ont montré que ces parasitoses ne sont que peu influencées par la gestion des parcours et des litières : une plus faible pression infectieuse ne signifie pas toujours une plus faible infection des poules). Pour les fermes bio, la stratégie de lutte doit comprendre aussi bien des mesures préventives que curatives. Un tableau présente les principales espèces de vers parasites des poules (Ascaris, Némathelminthes, Capillaires, Cestodes).

Mots clés : AVICULTURE / VOLAILLE / PARASITE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / HYGIENE VETERINAIRE / POULAILLER / PREVENTION / POULE / POU / MALADIE PARASITAIRE / SANTE ANIMALE

BIO ACTUALITES n°8/10, 01/10/2010, 2 pages (p. 8-9)

réf. 163-029

Alimenter correctement ses vaches même en hiver

STUDER Tobias

Afin de planifier l'affouragement d'hiver, il est nécessaire de réfléchir à la façon d'alimenter les vaches laitières : comment éviter les pertes de valeur nutritive, quelles sont les teneurs des aliments fourragers, comment faire sans pulpes de betteraves sucrières, dois-je donner des compléments minéraux... ? Les questions ne manquent pas. Des solutions toujours plus précises et mieux adaptées à sa ferme sont proposées par Bio Suisse et le FiBL. L'article revient sur plusieurs recommandations : analyse des composants fourragers disponibles pour l'hiver pour en connaître les teneurs et établir un plan d'affouragement ; alternatives aux pulpes de betterave sucrière. L'article rappelle, par ailleurs, que la production laitière basée sur le pâturage recèle d'énormes potentiels aussi bien en diminution des coûts qu'en production respectueuse de l'environnement et des animaux (réussite se mesurant en kg de lait par année et par hectare et non par vache et par année, rendement à la surface et efficacité des fourrages très élevés...). Un autre potentiel se trouve dans la meilleure qualité du lait produit avec du pâturage. Concernant l'engraissement des veaux Bourgeon, la poudre de lait sera autorisée à partir de 2011. En outre, l'article précise certains points relatifs à l'apport ou non de compléments minéraux dans les cycles agricoles fermés (recommandations à propos du phosphore ; instauration par Bio Suisse d'un conseil neutre en alimentation animale).

Mots clés : ALIMENTATION DES ANIMAUX / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SUISSE / CONSEIL / VACHE LAITIERE / PULPE DE BETTERAVES / AFFOURAGEMENT / MINERAUX / PATURAGE / FOURRAGE / ALTERNATIVE / ORGANISATION / PHOSPHORE / POUDDRE DE LAIT / VEAU / AUTORISATION

BIO ACTUALITES n°8/10, 01/10/2010, 2 pages (p. 10-11)

réf. 163-030

Annadana / Kokopelli en Inde

FAYON Stéphane

Cet article présente les nouvelles activités de l'association Annadana / Kokopelli en Inde, en 2010. L'association a cédé sa station de montagne (Annadana-Elephant Valley) qui permettait de produire des semences d'espèces tempérées pour avancer dans le développement de la ferme du Trust Annadana à Bangalore. Annadana Trust est gérée par Sangita Sharma dont la notoriété importante lui permet d'éveiller les consciences et de mettre l'association en réseau avec de multiples organisations. Sangita Sharma participe en tant qu'expert à divers conseils d'administration et est souvent consultée par les gouvernements d'états indiens à propos de la législation sur les semences. La ferme d'Annadana Trust, qui combine céréales, maraîchage, fruitiers, petit élevage et production de semences, sert de modèle d'autonomie pour la sécurité alimentaire. Des programmes éducatifs, des formations et des démonstrations sont mis en place (aires de compostage et de vermiculture, 4 000 m² de production de semences d'espèces tempérées, 1 000 m² pour illustrer le jardin familial autosuffisant et découverte de différentes techniques de travail du sol...). Annadana / Kokopelli en Inde dispose également depuis 10 ans d'une banque de semences à Auroville, dans le Tamil Nadu. Les dernières actions en cours de ce programme sont la mise en place d'un projet de jardins familiaux (projet mis en oeuvre par l'ONG Auroville Villages Action Group (AVAG)), la création d'un film pédagogique sur la production de semences, et la réalisation d'un DVD éducatif et démonstratif sur les techniques agro-écologiques en climat tropical et tropical-tempéré.

<http://www.kokopelli.asso.fr/tel/revue3.pdf>

Mots clés : INDE / ASSOCIATION / AGRICULTURE TROPICALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DEMONSTRATION / ACTION DE DEVELOPPEMENT / AUTONOMIE / FERME PEDAGOGIQUE / AGROECOLOGIE / SEMENCE VEGETALE / RESSOURCE GENETIQUE / PRODUCTION / JARDIN FAMILIAL / PROJET / PARTENARIAT

KOKOPELLI, UN JOUEUR DE FLÛTE ENCHANTÉE DANS LE RÊVE EVEILLÉ DE GAÍÁ n° 3, 01/11/2010, 4 pages (p. 1-4)

réf. 163-033

Is the organic market recovering ?

Le marché biologique se reprend-il ? (Anglais)

PADEL Susanne

En 2009, le marché de l'agriculture biologique a diminué au Royaume-Uni pour la première fois depuis une vingtaine d'années, et a montré un déclin de 12,9 %, alors que les autres pays européens affichaient des chiffres constants, voire en hausse. En septembre 2010, les ventes ont augmenté de 15,5 % dans les supermarchés, en comparaison avec les quatre semaines précédentes. Cette augmentation correspond à une manifestation organisée par la Soil Association, et au cours de laquelle les produits biologiques étaient à l'honneur (animations, promotions...). Peut-on espérer que cette progression se poursuive ? Des changements ont été observés au niveau des achats en épicerie. Alors que les ventes de

marques distributeurs diminuent, les ventes de produits de qualité augmentent, ce qui est de bonne augure pour les produits biologiques. Leur vente en supermarché se fait néanmoins au détriment des petits commerces biologiques et de la vente à la ferme. Il est nécessaire de communiquer sur les produits biologiques, mais c'est une notion complexe, et les points susceptibles d'intéresser le consommateur doivent être mis en avant. Une campagne d'information va être lancée très prochainement, avec le soutien de l'Union Européenne.

Mots clés : MARCHE / DEMANDE / ECONOMIE DE MARCHE / VENTE / SUPERMARCHÉ / ROYAUME UNI / COMMUNICATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PRODUIT BIOLOGIQUE

EFRC BULLETIN n°103, 01/12/2010, 1 page (p. 8)

réf. 163-130

Developing better organic business in Wales

Développer le secteur des produits bio au Pays de Galle (Anglais)

HITCHINGS R. / MERRIT Steve / DINNAGE Gerard / et al

OCW (Organic Centre Wales) a établi un programme pour développer l'approvisionnement de l'offre, et donc améliorer le marché biologique du Pays de Galles. Dans ce contexte, des chercheurs décrivent les marchés gallois du maraîchage, des grandes cultures, du porc et de la volaille biologiques. Le marché biologique a globalement baissé de l'ordre de 12,9 % en 2009 au Pays de Galles. La production maraîchère est en baisse depuis plusieurs années, alors qu'une grande partie des produits consommés proviennent de l'extérieur. Les grandes cultures représentent une faible part (4 %) de la surface biologique du Pays de Galles. Elles ont légèrement augmenté en 2009. La production d'œufs est constante entre 2008 et 2009, mais la vente d'œufs a diminué fortement. Certains producteurs pourraient se reporter vers le poulet de chair, mais il existe un manque d'abattoirs certifiés. Le cheptel porcin biologique, bien que peu conséquent, a encore diminué. Des coûts d'alimentation élevés, couplés à un prix de vente faible ont contribué à cette évolution à la baisse. Pour que ces filières biologiques se reprennent, de nouvelles infrastructures doivent être mises en place, accompagnées de plus de conseil technique, et avec davantage de communication.

Mots clés : MARCHE / PRODUCTION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / OFFRE / PAYS DE GALLES / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / FILIERE PORCINE / GRANDE CULTURE / VOLAILLE / STATISTIQUES

EFRC BULLETIN n°103, 01/12/2010, 1 page (p. 9)

réf. 163-131

**Afrique : terre(s) de toutes les convoitises :
Ampleur et conséquences de l'accaparement
des terres pour produire des agrocarburants :
Rapport Les Amis de la Terre Afrique et Les
Amis de la Terre Europe
AMIS DE LA TERRE (LES)**

Le continent africain est de plus en plus souvent perçu comme une réserve de terres agricoles et de ressources naturelles pour le reste du monde. Dans toute l'Afrique, des Etats et des firmes privées s'approprient des terrains pour y faire pousser des récoltes destinées à répondre à une demande croissante en aliments et carburants émanant principalement de pays d'autres continents. Les agrocarburants - la culture à grande échelle de plantes utilisées pour produire des carburants liquides - sont présentés par certains comme l'atout miracle qui va sauver l'Afrique. Les partisans des agrocarburants soutiennent qu'en produire aidera à résoudre la crise économique qui frappe nombre de pays en développement..., laissant des interrogations sans réponse (quel intérêt à produire des agrocarburants pour les pays en développement ou pour les pays industrialisés ? Les agrocarburants augmenteront-ils vraiment le nombre d'emplois ? Résoudront-ils le problème de l'insécurité alimentaire ? ...). L'étude examine l'expansion de la production d'agrocarburants en Afrique et met en évidence les problèmes sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux rencontrés. Le document est organisé comme suit : - Résumé et recommandations ; - Carte montrant l'accaparement des terres ; - 1. Introduction ; - 2. Que se passe-t-il vraiment ? ; - 3. Qui est impliqué et pourquoi ? ; - 4. Les cultures ; - 5. Les répercussions ; - 6. Conclusions.

http://www.foeeurope.org/agrofuels/FoEE_Africa_up_for_grabs_2010_FRENCH.pdf

Mots clés : AFRIQUE / AGROCARBURANT / FONCIER / ENVIRONNEMENT / TERRE / SECURITE ALIMENTAIRE / CULTURE ENERGETIQUE / ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / APPROVISIONNEMENT / IMPACT / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / EAU / GAZ A EFFET DE SERRE / EMPLOI / ALIMENTATION HUMAINE / PRIX / PAYSAN / PRODUCTION VEGETALE / INVESTISSEMENT / PAYS EN DEVELOPPEMENT
2010, 34 p., éd. LES AMIS DE LA TERRE EUROPE
réf. 163-114

**Le piège du jatropha : Les réalités de la
culture de jatropha au Mozambique**

RIBEIRO Daniel / MATAVEL Nilza / et al / AMIS DE LA TERRE MOZAMBIQUE (LES)

Au Mozambique, le débat sur les agrocarburants a avancé progressivement ces cinq dernières années, alimenté par la spéculation et la demande de l'industrie... En 2007, les investisseurs ont fait une demande de droits pour près de cinq millions d'hectares de terres au Mozambique, soit près d'un septième de la terre du pays officiellement définie comme étant "arable". La procédure du Mozambique pour le développement d'une Politique et d'une Stratégie Nationales pour les Biocarburants, financée par la Banque Mondiale, a délibérément exclu la participation de la société civile, a manqué de transparence et n'a été disponible pour le grand public qu'une fois complétée et approuvée par le parlement. Une synthèse au document sur "le piège du jatropha" indique la priorité qui a été donnée au jatropha en Afrique (présenté comme une culture potentielle d'agrocarburant qui pourrait pousser sur des terres dévaluées sans affecter la production en nourriture) et revient sur différents mythes autour de la culture du jatropha (le jatropha pousse bien sur la terre à faible rendement et peut produire un grand rendement sur des sols pauvres...). Pour aborder la culture du jatropha au Mozambique, le rapport, qui conclut d'ailleurs que le jatropha n'a satisfait aucune des attentes créées, s'organise comme suit :

- Introduction ;
- Contexte ;
- Etudes de cas ;
- Résultats ;
- Sociétés cultivant du jatropha ;
- Restrictions et marchés ;
- Conclusions ;
- Recommandations.

<http://www.foei.org/fr/publications/pdfs/le-piege-du-jatropha/view>

Mots clés : JATROPHA / MOZAMBIQUE / ACCES A LA TERRE / AGROCARBURANT / AGRICULTURE DE SUBSISTANCE / MARCHE / SOUVERAINETE ALIMENTAIRE / CULTURE ENERGETIQUE / POLITIQUE / INDUSTRIE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / AGROECOLOGIE / PARASITE / CONTAMINATION / DEVELOPPEMENT AGRICOLE / EAU / SOL / RENDEMENT
2010, 31 p., éd. LES AMIS DE LA TERRE INTERNATIONAL
réf. 163-116

Formation

Pays de la Loire : Enseigner la bio : des réponses aux préjugés

RIVRY-FOURNIER Christine

Plus de 170 personnes, essentiellement des enseignants, ont participé à un débat, organisé le 19 novembre 2010, par la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire. Parmi les thèmes abordés, figuraient l'introduction de l'enseignement sur l'agriculture biologique dans les filières conventionnelles (élèves qui se sentent agressés par la remise en cause de l'agriculture conventionnelle, jeunes tournés vers le bio en décalage avec les réalités du terrain...) ; le coût des produits bio (la part de la nourriture dans le budget des ménages, le coût de la cuisine bio, la variabilité des prix selon les sources) ; la capacité de la bio à nourrir le monde (capacité plus évidente à l'échelle de la planète mais plus mitigée à l'échelle française avec le régime alimentaire actuel).

Mots clés : FORMATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COUT / FAIM DANS LE MONDE / ENSEIGNEMENT

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 1 page (p. 8)

réf. 163-141

Organisation de l'AB

Dossier : Le bio au Québec : État des lieux / Perspectives d'avenir

LA FRANCE Denis / LANOUE Jacques / JANNASCH R.

Ce dossier présente l'agriculture biologique du Québec sous différentes facettes : - La faim dans le monde : La solution sera-t-elle productiviste (prises de position de Denis La France, un des pionniers de l'agriculture biologique au Québec, face au défi que représente l'alimentation et l'agriculture biologique à l'heure de la mondialisation) ; - Bio depuis 1974 (portrait et histoire de la première ferme certifiée biologique au Québec en 1982. Son propriétaire, Russel Pocock fait part de leur philosophie de travail et des défis auxquels ils font face tous les jours) ; - Biologique et hydroponique : Mariage possible ou pas ? (la norme nationale de l'agriculture biologique du Canada n'est pas très claire en ce qui concerne la production hydroponique « biologique », cet article présente différents éléments afin d'alimenter les réflexions sur le sujet) ; - Le bio d'ici (entrevue avec deux grands défenseurs de l'agriculture biologique au Québec, Benoît Girouard de l'Union paysanne, et Gérard Bouchard de la Fédération de l'agriculture biologique du Québec)

Mots clés : MONDIALISATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PRODUCTIVITE / ALIMENTATION HUMAINE / QUEBEC / AGRICULTURE ECOLOGIQUE / HYDROCULTURE / OPINION / PERSPECTIVE / FAIM DANS LE MONDE

BIO-BULLE n°98, 01/01/2011, 11 pages (p. 11-21)

réf. 163-304

Des producteurs bio bretons optent pour la nouvelle marque : "Bien des bios font déjà du Bio Cohérence..."

Entretien avec Jean-Sébastien Piel, éleveur d'Ille-et-Vilaine, installé en porc bio, sur le GAEC familial, en 2009, et qui vient de signer son adhésion à Bio Cohérence. Cet engagement lui permettra de faire reconnaître ses efforts pour développer un système de production cohérent et évolutif d'un point de vue énergétique et social. D'après lui, de nombreux agriculteurs bio ou en biodynamie respectent déjà ce cahier des charges. Il est donc nécessaire de vulgariser la marque...

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / BIO COHERENCE / ILLE ET VILAINE / TEMOIGNAGE / CAHIER DES CHARGES

SYMBIOSE n°152, 01/12/2010, 1 page (p.18)

réf. 163-051

Politique agricole

La nécessité d'une refonte de l'agriculture

DUFUMIER Marc

L'agriculture biologique est-elle compatible avec la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale ? Marc Dufumier, professeur d'agriculture comparée et développement agricole à AgroParisTech, donne des éléments de réflexion. A l'heure actuelle, un milliard de personnes souffrent de la faim, et deux milliards de malnutrition. Ce sont pourtant pour les deux tiers des agriculteurs. Afin de répondre à la démographie croissante et à l'émergence de nouvelles classes moyennes, la paysannerie du Sud devra produire deux fois plus qu'actuellement en l'espace de 40 ans. Certaines méthodes inspirées de l'agro-écologie (associations de cultures, rotations) permettent d'accroître les rendements sans coût majeur en énergie fossile, ni recours intensif aux engrais de synthèse. La question alimentaire mondiale ne se résoudra pas en exportant nos surplus de production, mais en créant des conditions qui permettront à cette paysannerie de se développer et de nourrir ses propres populations. Cela ne sera possible que si les gouvernements prennent les mesures économiques nécessaires (droits de douanes...). Notre agriculture devra également se réorganiser pour ne plus faire de tort aux pays du Sud. Ainsi, la nouvelle PAC devra prendre en compte les nouvelles conditions du marché et favoriser les systèmes de production économes.

Mots clés : SECURITE ALIMENTAIRE / MALNUTRITION / PRODUCTIVITE / ECONOMIE INTERNATIONALE / POLITIQUE AGRICOLE / PAYS DU SUD / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FAIM DANS LE MONDE

SYMBIOSE n°152, 01/12/2010, 3 pages (p.15-17)

réf. 163-050

Dossier : Les recherches pour l'avenir de la PAC

CHABRIAT Géraud / MOLLIER Pascale / CHATELLIER Vincent / et al

Le cadre budgétaire 2014-2020 de la PAC est actuellement en cours de discussion. Critiquée à l'intérieur de l'Europe et sur la scène internationale, la PAC doit également faire face à un nouveau contexte et de nombreux défis (élargissement de l'Europe, compétitivité, volatilité des prix et des marchés, fourniture de biens publics environnementaux...) ; c'est pourquoi la commission européenne est chargée d'élaborer des propositions pour répondre à ces attentes. Ce dossier a pour but de donner quelques clés de compréhension sur la PAC, son évolution, son fonctionnement actuel, les instruments à sa disposition et les choix français. Enfin, ce dossier montre également en quoi la recherche menée à l'INRA en économie et en sciences sociales contribue aux débats et aux réflexions sur la PAC (impact des aides directes, des mesures agro-environnementales, rôle des instruments de régulation des marchés, éclairage sur l'avenir de la PAC en tenant compte des règles actuelles et futures de l'OMC, compréhension des liens entre commerce et développement).

Mots clés : POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / RECHERCHE / EUROPE / FRANCE / ECONOMIE / AIDE / TERRITOIRE / DEVELOPPEMENT RURAL / POLITIQUE PUBLIQUE / MESURE AGRIENVIRONNEMENTALE / COMMERCE / MONDE / COMMERCE INTERNATIONAL / SOCIETE

INRA MAGAZINE n°14, 01/10/2010, 12 pages (p. I-XII)

réf. 163-069

Réglementation

Introduire des produits bio en restauration collective : Pense-bête sur les aspects sanitaires : Synthèse bibliographique

ARDAB

Cette synthèse bibliographique fait le point sur les obligations sanitaires à respecter lors de l'introduction de produits biologiques en restauration collective. Elle comporte deux chapitres : l'un s'adresse aux producteurs biologiques, l'autre aux collectivités. Le premier chapitre rappelle les règles d'enregistrement et de déclaration des produits d'origine animale auprès de la direction des services vétérinaires, ainsi que les obligations liées à l'étiquetage et au transport. Le second chapitre présente le principe du plan de maîtrise sanitaire HACCP, les points d'hygiène qui doivent être maîtrisés au niveau des achats et de la réception des produits et les exigences réglementaires en terme de traçabilité. Une note complémentaire détaille la réglementation liée à l'utilisation d'œufs coquille.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RESTAURATION COLLECTIVE / REGLEMENTATION SANITAIRE / ETIQUETAGE / TRAÇABILITE / TRANSPORT / HYGIENE / OEUF COQUILLE / PRODUIT BIOLOGIQUE

2010, 14 p., éd. ARDAB (Association Rhône-Loire de Développement de l'Agriculture Biologique)

réf. 163-055

Bio : Un cahier des charges très perfectible

MORINEAU Marie / SPORTIS Mathias / LEROUX Juliette

Comme le titre de cet article ne l'indique pas, il s'agit dans cet article, de préciser le contenu du cahier des charges européen en aviculture bio. Si la critique sur l'abaissement de certains critères a souvent été entendue (par exemple tolérance d'OGM techniquement inévitable sous 0,9%...), on dit moins que d'autres critères ont, par contre, été durcis : élimination de tout aliment conventionnel à partir de 2012, limitation de la taille totale des bâtiments avicoles à 1 600 m² par exploitation, déclassement des poulets en cas de traitement antibio... Quant au lien au sol, il est en partie garanti par l'obligation d'épandre les matières organiques bio sur des terres bio. Pour les auteurs, « les textes sont très perfectibles, mais ils sont une base nécessaire, et constituent déjà une marche conséquente vis-à-vis des pratiques conventionnelles ». Ils recommandent néanmoins « d'évoluer dans une démarche globale » accompagné de leur GAB (Groupement des agriculteurs biologiques). Un encadré rappelle utilement que l'AB « n'est pas un gage de supériorité sur le plan social » et que la Confédération paysanne doit donc « travailler pour marier [l'AB] avec notre projet d'agriculture paysanne ».

Mots clés : CAHIER DES CHARGES / EUROPE / REGLEMENTATION / AVICULTURE / AGRICULTURE PAYSANNE / BATIMENT D'EXPLOITATION / SANTE ANIMALE / LIEN AU SOL / ALIMENTATION DES ANIMAUX / DEVELOPPEMENT DE L'AB / PRATIQUE SANITAIRE / ELEVAGE BIOLOGIQUE

CAMPAGNES SOLIDAIRES n° 255, 01/10/2010, 1 page (p. 20)

réf. 163-012

Dossier Certification

RIVRY-FOURNIER Christine / POUPEAU Jean-Martial

Ce dossier porte sur la certification en agriculture biologique. Cette question prend actuellement une importance particulière dans un contexte d'augmentation des acteurs en bio, augmentation qui amène plus de travail pour les organismes de certification (OC). Ainsi, ce dossier compte six articles abordant chacun des aspects différents. Le premier porte sur le fonctionnement des OC, en particulier ceux actifs en France, leurs obligations et leur stratégie face au développement de la filière bio. Suivent trois articles de témoignages d'anciens et d'actuels contrôleurs ou auditeurs. Un autre article fait un comparatif des tarifs entre OC et détaille les aides publiques à la certification. Enfin, un article sur le turn-over des contrôleurs (causes et réponses des OC) conclut ce dossier.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CERTIFICATION / FILIERE / REGLEMENTATION / ORGANISME CERTIFICATEUR / CONTROLE / ORGANISATION DE L' AB / COUT / AIDE / ASPECT SOCIAL / FRANCE

BIOFIL n°72, 01/09/2010, 10 pages (p. 29-38)

réf. 163-067

10 Questions and Answers to the new organic production logo of the European Union

10 Questions et réponses sur le nouveau logo de l'Union Européenne pour la production biologique (Anglais)

BECK Alexander / SZEREMETA Andrzej / EIGENSCHINK Sabine

Ce document, en anglais, publié par le groupe IFOAM-EU, présente les règles d'utilisation du nouveau logo européen pour l'agriculture biologique à travers 10 questions / réponses, et une sélection de textes réglementaires. La mise en place progressive de ce nouveau logo devra être aboutie le 30 juin 2012. Pour pouvoir bénéficier de l'appellation « biologique » et du logo, les produits doivent contenir plus de 95 % d'ingrédients biologiques, pour lesquels la production respecte le cahier des charges européen. Les produits issus de surfaces en conversion, et ceux dont le principal ingrédient provient de la chasse ou de la pêche, ne peuvent pas recevoir cette appellation. Les éléments à indiquer, en complément du logo, sont le code de l'organisme de contrôle, ainsi que l'origine des ingrédients biologiques (origine européenne et/ou non européenne, indication du pays d'origine). L'utilisation de logos privés ou nationaux, à côté du logo européen, est possible. Les aspects pratiques liés à l'étiquetage sont passés en revue (couleur, emplacement des différentes mentions à faire apparaître...).

http://www.ifoam.org/about_ifoam/around_world/eu_group_new/positions/publications/logo/IFOAMEU_new_organic_logo_dossier_2010.ver1.pdf

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ETIQUETAGE / LOGO / PRODUIT BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION / UNION EUROPEENNE

2010, 14 pages, éd. IFOAM EU Group

réf. 163-046

Nouveau règlement UE en aquaculture bio : Le "710" nage encore dans le flou

HAGUET Marie-Claire

Depuis le 1er juillet 2010, l'aquaculture européenne est régie par le règlement européen 710/2009 (le « 710 ») qui complète les dispositifs généraux inscrits dans le règlement européen 834/2007 et harmonise les différents cahiers des charges nationaux. Jusqu'au 1er juillet 2013, les producteurs certifiés bio avant le 1er août 2009 sous cahier des charges français (CCF) ont le choix de suivre les règles du CCF ou du 710. S'ils conservent le CCF, ils ne pourront pas utiliser le logo bio européen. Les principales différences de ces deux cahiers des charges sont présentées dans un tableau. Certaines procédures techniques sont moins précises dans le 710, comme la durée d'éclairage des géniteurs, l'absence de taille maximale des alevins non bio, et l'absence de prescriptions techniques encadrant les traitements sanitaires. Par contre, le règlement européen est plus drastique en matière de produits de nettoyage et de désinfection. Les produits habituellement utilisés en éclosion en France sont interdits. La densité maximale autorisée est abaissée, ce qui posera problème en France pour le bar et la dorade bio, pour lesquels l'élevage est

plutôt côtier. D'autres paramètres du bien-être (température de l'eau, taux d'oxygène...) ne sont cependant pas pris en compte. Enfin, la mixité bio – conventionnelle, autorisée pour permettre aux grandes fermes aquacoles d'Irlande et d'Ecosse de subsister, pourrait favoriser la fraude. La traçabilité de la réglementation générale devra permettre de garantir les mélanges.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AQUACULTURE / PISCICULTURE / REGLEMENTATION / CAHIER DES CHARGES / UNION EUROPEENNE / FRANCE

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 3 pages (p. 34-36)

réf. 163-140

Le point avec Ecocert : Aliments pour animaux : les règles de formulation

VIEL Jérôme

Les animaux biologiques doivent être nourris avant tout avec des produits biologiques (mais seules les matières premières animales biologiques listées dans l'annexe V du règlement sont autorisées). Néanmoins, les matières premières végétales en conversion peuvent être acceptées jusqu'à 30% de la part végétale de la ration. Jusqu'au 31 décembre 2011, les producteurs de monogastriques bénéficient d'une dérogation qui leur permet d'utiliser jusqu'à 5% maximum d'ingrédients conventionnels, à condition qu'ils soient indisponibles en bio, listés dans l'annexe V du règlement européen et qu'ils soient contrôlés (OGM, hexane...). Les minéraux et additifs utilisables dans l'alimentation du bétail doivent être listés dans les annexes V et VI. Concernant les règles d'étiquetage des aliments, il existe deux catégories : les aliments « issus de l'agriculture biologique » (plus de 95% du total est bio) et les aliments « utilisables en bio » (moins de 95% du total est bio) tels que les aliments minéraux ou les blocs à lécher. Pour faciliter le calcul des rations par les éleveurs, les pourcentages doivent être indiqués (% bio, % conversion, % conventionnel, part agricole sur le total).

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / INDUSTRIE DE L'ALIMENT DU BETAIL / REGLEMENTATION / ETIQUETAGE / RATION / MINERAUX / UNION EUROPEENNE / ALIMENTATION DES ANIMAUX

BIOFIL n°73, 01/11/2010, 1 page (p. 20)

réf. 163-143

RECHERCHE & SYSTEME SPECIFIQUE

Biotechnologies

Les vignes de la colère

BUSTOS Hélène

Après la destruction de l'essai Inra de vignes transgéniques de Colmar, les syndicats de chercheurs ont réagi différemment : si pour la CGT-Inra, cet acte traduit une « démarche obscurantiste », Sud-Recherche souhaite en revanche que « l'attention médiatique portée (...) permette de se saisir sérieusement de questions essentielles pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement ». L'Inra met en avant le « comité local de suivi » qui avait servi en amont à discuter de cet essai. Quant à l'auteure de l'article, elle estime que ces "obscurantistes" ont le mérite d'interpeller sur la notion de progrès.

Mots clés : ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / RECHERCHE / VITICULTURE / VIGNE / ESSAI / HAUT RHIN / BIOTECHNOLOGIE / COURT NOUE / PORTE GREFFE / FAUCHEUR VOLONTAIRE

TRANSRURAL INITIATIVES n° 399, 01/10/2010, 1 page (p. 8)

réf. 163-009

OGM : Nous non plus !

FAMILLE BECK-HARTWEG

Beaucoup a déjà été écrit sur la destruction, au mois d'août 2010, de l'essai Inra (Institut national de la recherche agronomique) de vignes GM à Colmar. L'intérêt de ce nouvel article vient essentiellement de la nature de ses auteurs : une famille de vignerons alsaciens (à Dambach). Ces derniers, dans une sorte de lettre ouverte à Valérie Pécresse, ministre de la recherche qui condamne cette destruction, témoignent du caractère non légal des attaques de court noué et de leur connaissance pour s'en débarrasser : "priver les nématodes de nourriture en sortant soigneusement les racines de la terre au moment de l'arrachage et en laissant reposer la terre un certain temps avant de replanter..." (comme le font tous les viticulteurs de l'association alsacienne de viticulture intégrée Tyflo). Pour eux, les maladies du bois sont plus préoccupantes (esca ou BDA (black dead arm)) car elles tuent la vigne : ils proposent donc que l'Inra concentre plutôt ses moyens de recherche sur ce type de maladie. Revenant sur l'arrachage, ils le justifient pour « attirer l'attention sur l'orientation et les choix de notre société ». Ils suggèrent pour conclure que l'Inra approfondisse ses recherches de solutions biologiques.

Mots clés : BIOTECHNOLOGIE / ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / COURT NOUE / JACHERIE / ESCA / VIGNE / VITICULTURE / FAUCHEUR VOLONTAIRE / RECHERCHE / ESSAI / DESTRUCTION / PARTENARIAT / PROTECTION DES VEGETAUX / SAVOIR-FAIRE / HAUT RHIN

CAMPAGNES SOLIDAIRES n° 255, 01/10/2010, 1 page (p. 13)

réf. 163-011

À qui profitent les plantes gm ? : La grande escroquerie climatique

RILEY Pete / CHANDRASEKARAN Kirtana / HALL Ronnie

Chaque année, la Fédération Internationale des Amis de la Terre (Friends of the Earth International) publie un bilan des OGM dans le monde. Ce rapport, intitulé "À qui profite les plantes GM ?", analyse la surface des cultures d'OGM dans le monde, leur impact et les chiffres avancés par les industriels des biotechnologies. Le rapport, édité en septembre 2010, montre que l'opposition à la culture des OGM reste importante et ne cesse de croître dans de nombreuses régions du monde. Le document brosse d'abord un résumé de la situation : Allemagne devenue le 6ème pays de l'UE à interdire le maïs MON 810 ; culture des OGM essentiellement présente aux Etats-Unis, au Brésil, en Argentine, en Inde, au Canada et en Chine ; conséquences sociales et environnementales des OGM ; volumes de pesticides utilisés sur les OGM dans le Cône Sud (zone d'Amérique du Sud la plus australe du continent) et aux Etats-Unis... ; déplacement d'un nombre croissant de communautés indigènes et de paysans dans le Cône Sud. Le document revient ensuite sur la nouvelle promesse des OGM liée aux changements climatiques (après celle de la résolution de la faim dans le monde). Or, pour aider à combattre les changements climatiques, les plantes OGM actuelles ne sont pas adaptées : ces plantes ne sont conçues, ni pour augmenter les rendements, ni pour stocker plus de carbone ; il n'y a pas de plante tolérante à la sécheresse ou au sel... Il existe d'ailleurs une autre approche de l'agriculture qui consiste à adopter le savoir-faire de l'agro-écologie, pertinente lorsqu'il s'agit de relever certains des défis liés à la production alimentaire et aux changements climatiques... Le document fait une analyse de la situation concernant les OGM et les perspectives de l'industrie agrochimique : - Plantes modifiées génétiquement - bilan global ; - Des promesses, encore des promesses - les affirmations de l'industrie des biotechnologies ; - Plantes GM aux Etats-Unis ; - Les cultures d'OGM en Europe ; - Les OGM dans le Cône Sud ; - Les nouvelles promesses : OGM et changements climatiques. Des tableaux, des graphiques et des encadrés complètent le document.

http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/OGM_rapport_compl_et_2010.pdf

Mots clés : ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / SOUVERAINETE ALIMENTAIRE / ETATS UNIS D'AMERIQUE / EUROPE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / CÔNE SUD / BILAN / AGROECOLOGIE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / BIOTECHNOLOGIE / PAYSAN / IMPACT / FAIM DANS LE MONDE / INDUSTRIE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTAMINATION / PLANTE / SOCIAL / CARBONE / SECHERESSE / AGROCARBURANT / RENDEMENT / PRATIQUE AGRICOLE / ALIMENTATION HUMAINE

2010, 35 p., éd. LES AMIS DE LA TERRE INTERNATIONAL

réf. 163-115

Panorama des agroressources en industrie. Quelle place pour les espèces fourragères ?

VROMAN I.

Dans un souci de développement durable, de plus en plus de ressources renouvelables sont utilisées par les industriels. Parmi les ressources végétales concernées, certaines sont issues de plantes fourragères. L'article décrit les trois types de ressources végétales : les fibres naturelles, les biopolymères et les molécules et macromolécules chimiques utilisées pour la synthèse d'autres composés. Leurs diverses applications sont rappelées : le textile, la production et la construction pour les fibres naturelles, la plasturgie, l'industrie chimique, les matériaux composites et les agrocarburants pour les molécules et biopolymères. Le pois et la luzerne sont présentés comme des plantes fourragères prometteuses.

Mots clés : PLANTE FOURRAGERE / BIOTECHNOLOGIE / POLYMERE / PRODUCTION VEGETALE / AGROINDUSTRIE / FIBRE NATURELLE

In Fourrages n°203 - Les usages émergents des surfaces prairiales et des espèces fourragères (2ème partie), 01/09/2010, 6 pages (p. 183-188)

réf. 163-177

Recherche

Journées Techniques Fruits & Légumes Biologiques : 14 & 15 décembre 2010, à Angers

DERRIDJ Sylvie / VINDRAS Camille / LANGLET
Xavier / et al

Le document rassemble les interventions ayant eu lieu lors des Journées Techniques Fruits & Légumes biologiques, qui se sont tenues, les 14 et 15 décembre 2010, à Angers, et qui ont été organisées par l'Itab (Institut technique de l'agriculture biologique), le Grab (Groupe de recherche en agriculture biologique) d'Avignon, la Cab (Coordination agro-biologique) des Pays de la Loire et la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Le document se présente comme suit :
- Séances plénières : Conditions d'application des sucres comme inducteurs de résistance des plantes aux phytoagresseurs ; Qualité gustative : comment l'évaluer et la prendre en compte dans les programmes de sélection pour l'AB ? ; Guide des produits utilisables en AB, dernières évolutions réglementaires ; - Atelier maraîchage : Les pucerons : une gestion qui se joue à plusieurs niveaux ; Les pucerons : biologie, nuisibilité, résistance des plantes ; Produits de traitement utilisables contre les pucerons en maraîchage biologique : synthèse des essais et pistes envisagées ; Lutte biologique contre les pucerons : auxiliaires, stratégies et perspectives en cultures maraîchères et en fraise ; Paysage : quel impact sur les ravageurs et leurs auxiliaires ? ; Cultures associées et contrôle des populations de pucerons, mécanismes et perspectives ; - Atelier arboriculture : Charte de verger en biodiversité ; Aménagement du parcellaire pour favoriser les auxiliaires ; Agriculture et biodiversité : une pluralité de recherches.

<http://www.itab.asso.fr/downloads/actes/actesfl2010web.pdf>

Mots clés : FRUIT / LEGUME / ARBORICULTURE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / QUALITE ORGANOLEPTIQUE / PUCERON / LUTTE BIOLOGIQUE / SELECTION PARTICIPATIVE / BIODIVERSITE / AUXILIAIRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RECHERCHE / PARCELLAIRE / ASSOCIATION DE CULTURES / CONTROLE / ESSAI / RAVAGEUR / PAYSAGE / PRODUIT DE TRAITEMENT / REGLEMENTATION / SUCRE / RESISTANCE / CHARTE / FRAISE

2010, 60 p. + ann., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

réf. 163-155

Ressources génétiques

Semer de nouvelles idées pour sauver les semences paysannes

KACHKOUCH Soussi

Les voyages forment les jeunes pousses, les échanges aussi ! A l'initiative du MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) et de l'ADEAR (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural) du Massif Central, une « caravane paysanne », composée de paysans français, guatémaltèques et indiens, a sillonné la région Auvergne, en octobre 2010. Objectif : la connaissance mutuelle des cultures paysannes, et la défense des semences paysannes. Car le constat est le même sur les trois continents : partout les semenciers tentent de vendre leurs semences hybrides, donc stériles, dépossédant le paysan du droit de ressemer et l'obligeant à racheter chaque année sa semence. Si les guatémaltèques ont encore gardé un certain savoir-faire en matière de sélection de semences, c'est moins vrai pour les indiens (victimes en partie de la révolution verte), et encore moins pour les paysans français, habitués à acheter leurs semences. Certains néanmoins résistent, à l'instar de ces paysans d'Agrobio Périgord, qui ont commencé à introduire des variétés de maïs guatémaltèques, puis à rechercher des variétés anciennes chez eux.

Mots clés : SELECTION PAYSANNE / SEMENCE VEGETALE / CONSERVATION DES ESPECES / HYBRIDE / ECHANGE / MAIS / AUTONOMIE / AUVERGNE / VARIETE / DORDOGNE / GUATEMALA / INDE / SAVOIR-FAIRE / PAYSAN / SELECTION VEGETALE / RESSOURCE GENETIQUE / VARIETE ANCIENNE

TRANSRURAL INITIATIVES n° 399, 01/10/2010, 1 page (p. 18)

réf. 163-010

Les Grisons veulent adapter leurs vaches bio aux conditions locales

SCHMID Andi / SPENGLER NEFF Anet / PEDOTTI Riet

En agriculture biologique, en Suisse, l'affouragement des ruminants dépend très fortement des conditions locales puisque la ration annuelle doit comporter au moins 90 % de fourrages grossiers (cahier des charges de Bio Suisse). Les vaches doivent être particulièrement bien adaptées aux conditions locales et à la ferme elle-même. Dans le cadre d'un projet sur la sélection bio des Grisons, des données ont été recueillies sur 99 fermes pendant 2 ans. De cette étude, il ressort que, dans la moitié des cas, les exigences du troupeau sont en adéquation avec les possibilités des fermes, que 12 % des fermes ont des possibilités supérieures aux exigences de leur troupeau et que 38 % des fermes n'offrent pas des conditions suffisantes aux exigences de leur troupeau. Ces fermes doivent alors améliorer leur production fourragère ou viser un troupeau moins typé en lait. Les causes de l'inadéquation de la sélection des vaches laitières avec les conditions en région de montagne sont complexes. Il faut agir sur 3 niveaux : travailler sur la génétique, choisir un animal en fonction des

caractéristiques de l'exploitation et non chercher à adapter l'exploitation en fonction des animaux et, enfin, sensibiliser les professionnels dans les différents salons aux avantages de la production laitière adaptée aux conditions locales.

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / SUISSE / VACHE LAITIERE / PRODUCTION LAITIERE / EXPLOITATION LAITIERE / SELECTION ANIMALE / MONTAGNE / RACE / GRISONS / CONDITION LOCALE / ADAPTATION / EVALUATION / PROJET / RECHERCHE

BIO ACTUALITES n° 10/10, 01/12/2010, 2 pages (p. 10-11)

réf. 163-072

Kokopelli-Himalaya au Népal

FAYON Stéphane

Kokopelli a ouvert une nouvelle antenne au Népal, Kokopelli Himalaya, et démarré un programme de distribution de semences pour les paysans népalais. L'agriculture népalaise est basée sur un système relativement intégré : céréales, maraîchage, verger, petit élevage. Chaque famille produit 30 à 60 % de sa consommation, sur une surface d'un demi à un hectare. La majorité des semences légumières sont importées de Chine et sont des semences hybrides, à racheter chaque année. Kokopelli a mis en place, depuis avril 2010, des essais pour sélectionner des variétés de sa collection adaptées aux conditions népalaises. Une vingtaine d'espèces et une quarantaine de variétés sont importées de France et d'Inde (Annadana). Ces semences sont conditionnées et distribuées aux paysans dans les villages et terroirs. D'ici 2 ou 3 ans, la production de semences sera commandée à certains paysans dans les zones climatiques appropriées. Un jardin de démonstration va être installé au siège de Kokopelli-Himalaya à Pokhara, dont l'ouverture est prévue en janvier 2011. Sa localisation, au départ de sentiers de randonnées, permettra de fournir aux randonneurs des semences qu'ils distribueront au cours de leur trajet en montagne. Les partenaires sont : The Organic Village, fondé par Samir Newa, président de Kokopelli-Himalaya ; SADP (Sustainable Agriculture Development Program), ONG fondée par Ramesh Sharma.

<http://www.kokopelli.asso.fr/tel/revue3.pdf>

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / NEPAL / RESSOURCE GENETIQUE / SEMENCE VEGETALE / TERROIR / ADAPTATION / SYSTEME INTEGRE / SELECTION VARIETALE / ACTION DE DEVELOPPEMENT / PARTENARIAT / EXPERIMENTATION / DEMONSTRATION / JARDIN / MARAICHAGE / PROJET / ASSOCIATION / AGRICULTURE TROPICALE

KOKOPELLI, UN JOUEUR DE FLÛTE ENCHANTÉE DANS LE RÊVE EVEILLÉ DE GAÏA n° 3, 01/11/2010, 5 pages (p. 12-16)

réf. 163-032

Les brèves

La Haute-Normandie travaille son agriculture durable

La région Haute-Normandie a décidé de soutenir les conversions à l'agriculture biologique et le développement de la production de l'herbe. Dans ce cadre, 29 agriculteurs vont bénéficier de subventions pour un montant global de 359 000 €. Dans le cadre du contrat de projets Etat/Région 2007-2013, la région s'est engagée également à participer au financement du plan végétal environnement (PVE). Un dispositif d'aide aux investissements qui vise notamment à permettre la reconquête de la qualité des eaux. Une subvention a ainsi été votée au profit de 39 bénéficiaires pour un montant global de 99 000 €. Autre volonté de la région : fournir la restauration collective publique en aliments issus de circuits courts, bio si possible. Depuis un an, un projet pilote dédié à l'agriculture biologique, les Hauts prés, à Val-de-Reuil, a vu le jour sur un périmètre de 22 ha. En 2012, les premiers produits bio issus des Hauts prés devraient être servis dans les cantines de la région.

Source : www.campagnesetenvironnement.fr,
25/01/11

Les Français et les énergies renouvelables

La quasi-totalité des Français (97 %) souhaitent voir le développement des énergies renouvelables, d'après les résultats du baromètre annuel de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) sur les Français et les énergies renouvelables, publié le 20 janvier 2011. Les énergies solaires et éoliennes restent les préférées des Français. Les avantages procurés par les énergies renouvelables, selon les sondés, restent ceux sur l'environnement (83 %) loin devant les économies budgétaires (52 %). Malgré l'intérêt marqué des Français pour les énergies vertes, ils ne sont que 18 % à posséder chez eux un appareil ou un équipement pouvant utiliser une telle énergie. Les freins du passage à l'acte restent les mêmes, et ont tendance à augmenter dans l'opinion des sondés. 45 % estiment le coût trop élevé, en hausse de 11 points par rapport à l'enquête de 2009. Les difficultés techniques liées à l'installation effraient aussi 44 % des répondants.

L'étude sur les Français et les énergies renouvelables a été effectuée pour le compte de l'Ademe par BVA. 1 012 entretiens téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de la population française des 18 ans et plus ont ainsi été menés entre le 13 et le 25 septembre 2010.

Source : www.campagnesetenvironnement.fr,
25/01/11

Guide des intrants utilisables en bio

Très attendue, la sortie du guide des produits phytopharmaceutiques utilisables en bio a été repoussée à la fin du printemps 2011. Finalement, c'est l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) qui est chargé de son élaboration, copiloté par la DGAL (direction générale de l'alimentation) et la DGPAAT (direction des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires). En attendant ce nouvel outil, consulter le site de l'Itab (www.itab.asso.fr) pour en savoir plus sur les matières actives utilisées en bio, et leur évolution réglementaire.

Source : *Biofil n°73, nov./déc. 10*

Fabrication et certification des arômes bio

Même s'ils ne sont pas considérés comme des produits agricoles, à l'instar des levures jusqu'en 2013, les arômes peuvent être certifiés bio, selon la décision de l'Union européenne. Ainsi, des règles de production et de certification sont en cours d'élaboration, qui précisent le pourcentage de la partie aromatisante. En effet, si minime soit-elle sur un support de 95 % bio, celle-ci doit également être composée à 95 % de substance bio. Le guide de lecture sera mis à jour pour en préciser les modalités.

Source : *Biofil n°73, nov./déc. 10*

La pétition anti-OGM jugée irrecevable

La pétition qui a été remise le 9 décembre 2010 par les associations Avaaz et Greenpeace à John Dalli, commissaire européen chargé de la santé et de la protection des consommateurs, a été jugée irrecevable par le président de la Commission européenne José Manuel Barroso. Elle avait recueilli plus d'un million de signatures pour un moratoire européen sur les OGM « jusqu'à ce que soient améliorées les procédures d'évaluation et d'autorisation des OGM en Europe ».

La démarche se basait sur le droit d'initiative instauré par le traité de Lisbonne qui permet à un million de citoyens, issus d'un nombre significatif d'Etats membres, d'appeler la Commission à modifier la loi européenne. Mais le parlement européen vient juste d'adopter un règlement précisant les modalités de l'initiative citoyenne, le 16 décembre 2010. Le Conseil devrait adopter la nouvelle législation formellement dans quelques semaines et les Etats membres auront un an pour adopter la législation nécessaire. Le texte devrait entrer en vigueur au début de l'année 2012.

En vertu des règles approuvées par le vote du Parlement, l'initiative d'Avaaz et de Greenpeace dépasse les exigences minimales. Seule la question de l'agenda pose problème actuellement. C'est pourquoi Greenpeace estime que la pétition devrait être mise en œuvre dès à présent.

Sources : *Greenpeace, 15/12/10 ; <http://www.bio-marche.info>, 24/12/10*

AREA : Agriculture Respectueuse de l'Environnement Aquitaine

En 2009, la région Aquitaine comptait environ 1 500 fermes certifiées en agriculture biologique contre plus de 5 000 exploitations AREA en 2010.

Afin d'aider les agriculteurs à pratiquer une production plus durable, la Région Aquitaine a mis en place le programme AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement Aquitaine) qui propose également un accompagnement vers la certification « Haute Valeur Environnementale » (HVE).

AREA est un programme d'investissements permettant d'inciter les agriculteurs d'Aquitaine à limiter l'impact de leur activité sur le milieu naturel par la réalisation d'investissements nécessaires à l'environnement (préservation de la qualité des eaux, limitation des odeurs, amélioration de l'insertion paysagère des bâtiments des exploitations agricoles) et par la mise en place de conseils permettant des modifications efficaces des pratiques agricoles, en termes de gestion des effluents et d'utilisation des produits phytosanitaires.

Pour en savoir plus :

http://www.salon-agriculture-du-rable.org/fichiers_ga/dossier_presse_2971294998744_siad_2011dp1.pdf

**Sources : SIAD, <http://www.bio-marche.info>,
28/01/11**

Un logo Bio pour la Polynésie française

Selon tahiti-infos.com, le ministre de l'économie rurale en charge de l'agriculture, Frédéric Riveta, a présenté, lundi 17 janvier 2011, le logotype et la charte graphique d'un nouveau label pour les produits issus de l'agriculture biologique, originaires de la Polynésie française.

Tout produit en conversion, certifié ou garanti par une norme d'agriculture biologique homologuée en Polynésie française, pourra bénéficier de ce logotype dès lors qu'il sera originaire de Polynésie française. Le logotype se veut être un repère visuel simple pour le consommateur pour permettre une identification rapide des produits agricoles biologiques locaux. Par ailleurs, Frédéric Riveta souhaite déposer à l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) un dossier de dépôt à titre de marque collective de certification pour que ce logo devienne la propriété exclusive du ministère en charge de l'agriculture.

**Sources : tahiti-infos, <http://www.bio-marche.info>,
28/01/11**

Petit Producteur lance son rayon responsable

La société le *Petit Producteur* lance son « rayon responsable » fruits et légumes dans la grande distribution. Quatre types de produits, reconnaissables par une couleur spécifique, y seront vendus : le *Petit Producteur sélection* pour les produits haut de gamme, le *Petit Producteur agriculture biologique*, le *Petit Producteur en conversion à l'agriculture biologique*, et *Direct producteur pour les produits cultivés à moins de 100 kilomètres des points de vente*. Sur chaque, sont apposés la photo du producteur, son nom et le lieu de culture, pour mieux informer le consommateur sur les produits qu'il achète et aussi rémunérer davantage le producteur.

La société travaille actuellement avec 300 producteurs, quatre plateformes Leclerc, Monoprix et Système U, dix magasins Carrefour. « Nous devrions atteindre les 50 points de vente Carrefour d'ici à juin 2011 », indique Renan Even, Responsable de la région Ouest de *Petit Producteur* qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 3 millions d'euros. Pour l'heure, *Petit Producteur* ne commercialise que des fruits et légumes, mais est en train de mettre en place cette démarche sur le lait.

**Source : www.campagnesetenvironnement.fr,
27/01/11**

Suisse : revenus bio supérieurs aux revenus conventionnels

Selon agrihebdo, le revenu agricole moyen des exploitations biologiques suisses est au-dessus du revenu des exploitations conventionnelles et cela malgré une surface moyenne légèrement inférieure et des coûts de main d'œuvre plus élevés.

L'avantage de revenu agricole pour les exploitations bio est de 8 500 francs suisses en plaine, de 5 300 francs en région de colline et 8 800 francs en montagne. Dans le secteur des grandes cultures, la différence peut être plus élevée encore en raison des bons prix pour les récoltes.

A travers l'étude d'un cas concret (Christian Hofer), les calculs montrent que les résultats économiques peuvent être nettement améliorés malgré des coûts de main d'œuvre supplémentaires. L'étude conclut par : « Mais pour une transition au bio, la motivation personnelle est la principale condition. Un producteur motivé par la philosophie et les objectifs de l'agriculture biologique trouvera les solutions et acceptera les adaptations nécessaires. Si la seule motivation est financière, chaque règle qui demande une adaptation devient un obstacle contrariant. Pour un bon nombre d'agriculteurs qui débutent en bio, les aspects économiques les aident à faire le dernier pas, mais ils sont ouverts à cette manière de pratiquer l'agriculture ».

**Sources : Agrihebdo, <http://www.bio-marche.info>,
29/12/10**

Communiqué de presse du ministère de l'Écologie et du ministère de l'Agriculture : Le gouvernement réaffirme son engagement pour l'agriculture biologique

Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, réaffirment leur engagement en faveur du développement de l'agriculture biologique.

En 2011, 84 millions d'euros accompagneront la production biologique (conversion + maintien) contre 71 millions d'euros en 2010 (+ 18 %). Grâce à ces engagements, la dynamique de conversion constatée en 2009, soit 10 nouvelles exploitations par jour, s'amplifie en 2010 avec 15 conversions quotidiennes. A compter de 2011 et dans le cadre du bilan santé de la PAC, l'ensemble de ces aides européennes pour la bio bascule sur le premier pilier de la PAC : 50 millions d'euros sont distribués en 2011 pour le maintien de l'agriculture bio et 34 millions pour l'aide à la conversion.

Par ailleurs, les exploitations continueront à bénéficier du crédit d'impôt jusqu'en 2012 inclus à hauteur de 2 000 euros par exploitation, cumulable avec les aides européennes jusqu'à 4 000 euros au total.

Concernant la structuration des filières, le fonds Avenir Bio a permis de soutenir 28 projets depuis 2008. Le Fonds d'intervention stratégique des industries agroalimentaires a également permis d'aider 14 projets pour 6 millions d'euros depuis 3 ans.

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet : 01 40 81 72 36

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 49 55 59 74

Sources : ministère de l'Écologie, <http://www.bio-marché.info>, 10/01/11

Vœux de Bruno Le Maire à la presse

« Il n'y a pas d'autres caps pour l'agriculture française que l'agriculture durable », a affirmé Bruno Le Maire dans ses vœux à la presse, le 26 janvier 2011. En premier lieu, le ministre de l'Agriculture a assuré qu'il veillerait à ne pas ajouter de nouvelles obligations environnementales au-delà de celles fixées dans le Grenelle, et à harmoniser les règles environnementales à l'échelle européenne. « Je continuerai à soutenir l'agriculture biologique », a ajouté le ministre, qui a dit travailler avec la ministre de l'écologie Nathalie Kosciusko-Morizet pour trouver une solution pour les petites exploitations de maraîchage bio.

Enfin, selon Bruno Le Maire, deux décrets seraient en cours de préparation. Le premier vise à simplifier et rendre obligatoire les règles nutritionnelles dans la restauration collective en particulier dans la restauration scolaire. Le second décret, à paraître « dans les prochains mois », concerne la modification du code des marchés publics, afin de faciliter l'intégration de produits de proximité et issus de circuits courts dans la restauration collective.

Source : www.campagnesenvironnement.fr, 27/01/11

Du bio de proximité en restauration collective

Depuis fin novembre, la cuisine centrale de Bagneux (Hauts-de-Seine), propose dans ses menus des aliments bio et locaux : ils proviennent de cinq exploitations de Seine-et-Marne et des Yvelines. Elle est la première ville d'Île-de-France partenaire du concept « Mon assiette bio, ma pelle », élaboré par l'agence conseil Vivrao afin de promouvoir et d'organiser l'introduction de produits bio locaux en restauration collective. Lancée il y a un an, cette démarche a déjà séduit plusieurs communes, dont l'Île-Saint-Denis (93), Précy-sur-Marne (77) ou bien encore Saint-Genis-Laval (69), qui semblent y trouver leur compte.

« Nous aidons les producteurs à s'organiser pour pouvoir répondre aux appels d'offres, nous conseillons les collectivités pour dimensionner leurs marchés et nous suivons pendant plusieurs années ce projet », précise Vincent Perrot de l'agence Vivrao. Pour bénéficier de ces services, les collectivités paient un abonnement. Côté producteur, cette démarche favorise une contractualisation sur cinq ans.

Un bémol, cependant, « la démarche est longue à mettre en place, reconnaît Vincent Perrot. Notre objectif est avant tout de partir de l'offre et non de la demande de produits biologiques de proximité. Les collectivités se tâtent longuement avant de franchir le pas. »

Pour la municipalité de Bagneux, cette approche permet « de faire découvrir aux enfants l'importance du respect de l'environnement et l'authenticité des saveurs et de mener un travail pédagogique sur la découverte alimentaire et la connaissance des traitements de produits ». Le fait de privilégier les producteurs locaux a aussi séduit la municipalité, car cela « permet (...) de réduire les frais de transport, mais aussi de limiter l'émission de gaz à effet de serre ». Pour aller plus loin :

<http://www.monassiettebiomapelle.org>

Source : www.campagnesenvironnement.fr, 04/01/11

Vers un doublement du vignoble bio d'ici à 2012

Une étude de l'Agence bio indique que d'ici à 2012, les surfaces viticoles bio atteindraient 6 % des surfaces nationales, soit un doublement des surfaces actuelles. Lors du Sival, le salon des cultures spécialisées, qui s'est tenu à Angers, du 11 au 13 janvier 2011, l'Agence bio a précisé qu'en 2009 le rythme de conversion en agriculture biologique a progressé de 39 %. Midi-Pyrénées (+63,6 %) est la région qui progresse le plus, devant le Languedoc-Roussillon (+51,9 %) et Rhône-Alpes (+50,8 %). L'Agence bio note l'adhésion d'exploitation de taille supérieure : en 2009, la surface moyenne était de 13,5 ha contre 12,9 ha en 2008. Les autres pays européens développent également leur viticulture biologique. Avec une croissance de 75 % de son vignoble bio en 2009, l'Espagne a désormais dépassé l'Italie, dont les surfaces bio pèsent 6 % du marché national.

Source : www.campagnesenvironnement.fr, 27/01/11

L'idée d'un Giec de la biodiversité validée par l'ONU

Le 20 décembre 2010, la décision de créer un Giec de la biodiversité a été validée par l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nommée plate-forme scientifique et politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services de l'écosystème (IPBES), ses objectifs seront de faire prendre conscience de l'érosion de la biodiversité aux citoyens et décideurs politiques, d'améliorer ses connaissances scientifiques liées à la disparition d'espèces et à la dégradation des écosystèmes et d'y apporter des solutions concrètes. Les différents ministres de l'environnement valideront l'organisation de la première réunion plénière de l'IPBES, lors du prochain Conseil d'administration du programme des Nations Unies pour l'environnement, qui aura lieu en février à Nairobi (Kenya). Cette réunion, prévue avant juin 2011, fixera les modalités de fonctionnement et le lieu d'hébergement du secrétariat de l'IPBES.

Source : www.campagnesenvironnement.fr,
04/01/11

Malaisie : Des moustiques OGM secrètement lâchés sur le continent

6 000 moustiques transgéniques de l'espèce *Aedes* pour lutter contre la dengue ont été lâchés dans l'environnement, le 21 décembre 2010, à Bentong, dans l'Etat de Pahang (le plus grand de la péninsule). Les associations de Consommateurs de Penang (une des îles de la Malaisie) et Sahabat Alam Malaysia (Les Amis de la Terre en Malaisie) se disent « très choquées » par cette découverte. Le communiqué de presse conjoint précise : « Nous déplorons le manque de transparence sur ce dossier, en particulier le fait que l'Institut pour la recherche médicale envoie son communiqué de presse plus d'un mois après le début des essais ».

Inf'OGM rappelle que les lâchers ont déjà eu lieu dans les îles Caïmans et que, là aussi, l'information n'a filtré qu'après le lâcher de plusieurs millions de moustiques mâles stériles. Différence : La Malaisie est un pays connecté au continent asiatique, alors que les îles Caïmans, de par leur éloignement, pouvaient faire figure de « milieux isolés ».

Pour plus d'infos : <http://www.infogm.org> - Christophe Noisette : 05 55 31 21 33 / 06 28 27 33 91

Source : Association Inf'OGM, 31/01/11

Alsace : Naissance de la charte « Vin bio d'Alsace »

La réglementation européenne sur la vinification n'ayant pas abouti en 2010, l'Opaba (Organisation professionnelle de l'agriculture bio) a finalisé cet automne une charte régionale destinée à s'appliquer à la vinification, l'élevage et le conditionnement en AOC Alsace, Alsace Grand cru et Crémant d'Alsace, et ce, dès la récolte 2010. « 15 vigneron se sont engagés à la suivre et 30 ont promis de le faire », se félicite Christophe Ringeisen, chargé du dossier à l'Opaba. La charte préconise une utilisation a minima des produits œnologiques, définit des limites de teneurs en SO2 total, identiques à la charte Fnivab, interdit la machine à vendanger, de même que tout intrant OGM ou issu d'OGM.

Le contrôle sera de type interne avec la désignation de 2 experts, vigneron adhérents à la charte, pour en limiter le coût. L'intérêt majeur de la démarche est de pouvoir mettre en place rapidement un logo et une communication forte autour des « Vins Bio d'Alsace ».

Source : Biofil n°73, nov./déc. 10

Vin bio : Une étiquette différente pour le Canada

Dans beaucoup de pays, incluant les Etats-Unis, un vin ne peut pas être qualifié de biologique s'il contient des sulfites. Cependant, puisque l'introduction de cette substance se fait lors de la fabrication du vin et non durant la croissance du raisin, les mentions de type « fait de raisins biologiques », « fait à partir de raisins cultivés biologiquement » ont été largement admises sur les étiquettes des bouteilles.

Au Canada, cette distinction n'existant pas, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a décidé d'interdire l'usage de telles étiquettes. Ainsi, les bouteilles destinées au marché canadien porteront obligatoirement la mention « vin biologique », peu importe la présence ou non de sulfites.

Sources : CARTV, <http://www.bio-marche.info>,
27/12/10

Yoplait rachète Liberté, leader canadien du yaourt bio

Le groupe de produits laitiers français Yoplait a annoncé, le mercredi 15 décembre 2011, l'acquisition de Liberté, la marque leader du yaourt biologique et naturel sur le marché canadien. Les détails financiers de cette transaction n'ont pas été révélés mais Liberté a réalisé un chiffre d'affaires de 175 millions de dollars canadiens (130 millions d'euros) en 2009, en croissance de 13 % en moyenne par an depuis 2004. Yoplait entend poursuivre sa stratégie d'investissement dans les régions où la croissance des produits laitiers frais présente un potentiel important, l'Amérique du Nord et l'Asie en tête de liste.

Sources : Liberté, <http://www.bio-marche.info>,
29/12/10

Intrants : La certification « Ecofert » remplacée par « Ecocert intrants »

L'organisme de contrôle français Ecocert informe que la certification « Ecofert » a été résiliée au 31 décembre 2010, ce qui implique l'arrêt de l'utilisation de la marque du même nom. Cette certification évolue vers une nouvelle prestation, plus générale, d'attestation d'intrants, applicable à tous types de produits conformes aux règlements de l'agriculture biologique CE (le 834/2007) et NOP (marché américain).

Malgré ces changements, selon Ecocert, « les fabricants bénéficieront de tous les avantages d'un processus de contrôle complet : revue détaillée de la demande, contrôle sur site, attestation garantissant la conformité des produits ». Désormais, les opérateurs pourront reconnaître les produits contrôlés par Ecocert par le biais du logo de contrôle « Ecocert Intrants ». En savoir plus : <http://www.ecocert.fr/nouvelle-prestation-intrants>

Sources : Ecocert, <http://www.bio-marche.info>, 01/02/11

Moins de pesticides, plus de rendement et de revenus selon la FAO

En Afrique de l'Ouest, grâce à un projet international qui promeut les pratiques agricoles durables, des agriculteurs sont parvenus à réduire l'utilisation des pesticides toxiques tout en augmentant leurs rendements et leurs revenus et en diversifiant les systèmes culturels. Quelque 100 000 agriculteurs au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal participent à ce projet exécuté par la FAO et baptisé Programme de gestion intégrée de la production et des déprédateurs en Afrique de l'Ouest. « En Afrique de l'Ouest, la tendance au cours des dernières décennies était à l'utilisation accrue de pesticides hautement toxiques pour les cultures à haute valeur et fréquemment irriguées. Il y a un manque général de connaissance des effets négatifs des pesticides sur la production, l'économie et la santé des communautés, ainsi que sur l'environnement », affirme l'expert de la FAO William Settle.

« De simples expériences sur le terrain, à l'instar de celles qui sont pratiquées dans les écoles d'agriculture de terrain, ont doté les petits exploitants agricoles de moyens de produire d'une manière plus respectueuse de l'environnement tout en améliorant leurs rendements et leurs revenus », ajoute M. Settle.../... Au Mali, une enquête menée dans 65 villages de planteurs de coton, qui avaient été formés en 2007/08, a montré une réduction de 94 pour cent de l'utilisation des pesticides chimiques et une augmentation de 400 pour cent de l'utilisation des matières biologiques comme le compost et le fumier, des substances qui peuvent inverser le déclin de la fertilité des sols. Au Burkina Faso, la gestion intégrée de la production et des déprédateurs a permis d'accroître les rendements de 14 à 70 pour cent. Près de 16 000 planteurs de coton ont été formés dans le cadre du projet et leur nombre devrait doubler d'ici à fin 2011...

Source : mdrfg-génération futures, 12/10

Bio Cohérence : Le rythme s'accélère

Le rythme d'adhésion de producteurs à Bio Cohérence a accéléré pour dépasser la barre des 100 producteurs adhérents à la marque fin 2010. De plus, suite au comité de marque qui s'est tenu le 13 décembre 2010, une trentaine de producteurs a d'ores et déjà reçu l'autorisation d'utiliser la marque. A ce jour, l'association compte les adhérents suivants : 105 producteurs, 47 magasins, 42 consommateurs et 1 transformateur en cours d'adhésion.

Source : Le bio d'Auvergne n°10, 01/11

Après les abeilles, les bourdons sont menacés

Aux Etats-Unis, les populations de bourdons diminuent à un rythme préoccupant. Cette semaine, l'Université de l'Illinois vient de publier une étude sur le sujet. Pendant 20 ans, les chercheurs ont observé huit espèces de bourdons, sur la cinquantaine que compte l'Amérique du Nord. Pour la moitié d'entre elles, le taux de diminution relatif de la population est de 96 % et la réduction de la portée géographique est de 87 %. Même si les causes sont encore indéterminées, les experts se penchent sur plusieurs facteurs. Le changement climatique est une piste, de même que la diminution de la diversité génétique des populations au cours du temps. Mais les chercheurs s'interrogent surtout sur *Nosema bombi*.

Ce parasite de la famille des champignons est proche de *Nosema cerenae*, mis en cause dans le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles. Les bourdons sont d'essentiels pollinisateurs des productions agricoles. En Europe, où la préoccupation est partagée, les bourdons sont d'ailleurs élevés pour la pollinisation des cultures sous serre.

Pour se procurer le document :

<http://wil.illinois.edu/news/spostroy/study-says-u.s.-sees-large-bumble-bee-population-drop/>

Source : Lettre des agriculteurs de France n°426, 14/01/11

Les pistes de Corinne Lepage pour interdire la culture d'OGM

Interdire la culture d'OGM dans un Etat membre de l'Union européenne, est-ce possible ? Corinne Lepage, eurodéputée et rapporteur au nom de la Commission environnement du Parlement européen, a présenté son rapport le 24 janvier 2011, sur les moyens de faire évoluer la directive 2001/18 pour que les Etats membres puissent s'opposer à la plantation de cultures transgéniques. Les pays européens ne peuvent invoquer la santé et l'environnement qui relèvent de la compétence de l'Autorité européenne de sécurité des aliments, l'Efsa. Corinne Lepage propose alors trois motifs pour les états souhaitant interdire cette culture : des conséquences environnementales autres que celles évaluées par l'Efsa, les évolutions de l'agriculture qui pourraient changer la donne, l'absence ou le manque de chiffres. Le vote de cet amendement est prévu pour juin 2011.

Source : www.campagnesetenvironnement.fr, 01/02/11

Appel à communication des 18èmes Rencontres Recherches Ruminants (7 et 8 décembre 2011 – Paris)

Le Comité d'organisation 3R sélectionnera les textes présentés à l'oral et élaborera un programme sur la base des propositions de communications (communications courtes et synthèses) reçues avant le 25 mars 2011.

Les propositions doivent se rapporter aux thèmes généraux suivants : Alimentation ; Economie ; Environnement ; Equipement et logement ; Génétique ; Qualité des produits ; Reproduction ; Santé ; Sécurité des aliments ; Systèmes d'élevage. En 2011, le comité 3R privilégiera les communications traitant des sujets suivants :

Aide à la décision en élevage,
Compétitivité des systèmes d'élevage,
Elevage biologique,
Elevage et développement territorial,
Phénotypage.

Site des rencontres : <http://www.journees3r.fr/>

Source : <http://www.inst-elevage.asso.fr/spip/php?article19411>, 01/11

Les décrets sur la contractualisation sont publiés au Journal Officiel

Les décrets rendant obligatoire la contractualisation dans les secteurs du lait et des fruits et légumes ont été publiés au Journal Officiel, le 31 décembre 2010 en application de la loi de modernisation de l'agriculture (LMA) du 27 juillet 2010.

Les acheteurs ont l'obligation de proposer des contrats avant le 1^{er} avril aux éleveurs laitiers et avant le 1^{er} mars 2011 aux producteurs de fruits et légumes. Doivent notamment figurer dans ces contrats des engagements sur les volumes, les caractéristiques des produits à livrer, ainsi que les modalités précises de détermination du prix tout au long du contrat. La durée minimale d'engagement contractuel est de cinq ans pour le lait contre trois ans pour les fruits et légumes. Selon les décrets, « l'engagement contractuel est rendu obligatoire » pour ces deux productions. En fait, les sanctions visent l'absence de proposition de contrat écrit incluant l'ensemble des clauses obligatoires ou la proposition d'un contrat rédigé en méconnaissance du contrat type.

Les services de l'Etat et les établissements publics assurent un suivi attentif de la mise en place de cette contractualisation. La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) prévoit de mettre en place un médiateur des contrats, chargé d'intervenir en première intention en cas de litiges. Un décret en ce sens devrait être pris dans les prochaines semaines. Il est toujours possible pour les interprofessions reconnues (producteurs, coopératives, industriels, commerce) de mettre en place des contrats-types. Ces accords interprofessionnels étendus se substitueraient alors aux modalités définies par décret.

Pour se procurer les décrets sur la contractualisation :

Dans le secteur du lait :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000023335184&dateTexte=&categorieLien=id>

Dans le secteur des fruits et légumes :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000023335203&dateTexte=&categorieLien=id>

Source : *Lettre des agriculteurs de France n°425*, 7/01/11

Lait : Quelle organisation des producteurs bio demain ?

Lors de la dernière commission lait bio de la FNAB, les responsables des groupements de producteurs ont fait un état des lieux des organisations créées dans le cadre des décrets sur les organisations économiques de producteurs des filières lait, qui rendent obligatoire la contractualisation entre les producteurs et leurs acheteurs. Face à cette évolution, le réseau FNAB a commencé, courant 2010, à fédérer les producteurs bio entre eux.

Selon la CAB (Coordination Agriculture Biologique Pays de la Loire), « cette démarche doit renforcer l'organisation des producteurs bio, valoriser les spécificités bio et porter de nouveaux systèmes de gestion adaptés à l'agriculture biologique. Le réseau doit être prêt, face à ces nouveaux défis, pour garantir une équité entre les maillons de la filière lait. »

Dans ce sens, en 2009, la FRAB Champagne-Ardenne et Interbio Franche-Comté ont travaillé de concert pour accompagner les éleveurs bio livrant Entremont et Lactalis et deux syndicats de vente ont vu le jour. Dans le Grand Sud, au sein de la coopérative Sodiaal, un comité technique bio a été initié. Dans le Grand Ouest, 5 associations ont été créées autour de Lactalis, Danone, Triballat et St Père.

La nouvelle organisation des filières a comme objectif d'adapter l'offre (en quantité et en qualité) à la demande, de rééquilibrer les relations entre l'amont et l'aval. Selon le ministère de l'Agriculture, il s'agit de protéger les agriculteurs en leur donnant de la visibilité sur leurs débouchés sur de longues périodes (engagement contractuel d'une durée minimale de 5 ans pour le lait) mais également en donnant de la visibilité aux transformateurs et aux distributeurs sur leurs approvisionnements. Par ailleurs, un arrêté ministériel sur les seuils de reconnaissance des OP (en termes de nombre de producteurs ou de litrage) est en cours de rédaction.

Sources : CAB, <http://www.bio-marche.info>, 12/01/11

Appel à Propositions de Recherche PDD 2010-2011 : « Paysage et Développement Durable »

Le nouvel appel à propositions de recherche, engagé en 2011, au ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, met l'accent sur :

- a) L'aspect comparatif, déjà présent dans PDD ; les recherches engagées devront porter sur des échelles territoriales permettant la généralisation des résultats en vue de leur transfert vers les politiques publiques ;
- b) L'aspect expérimental, il devrait permettre l'engagement de recherches finalisées sur des terrains en vraie grandeur et notamment l'évaluation de méthodes innovantes d'aménagement paysager ou d'articulation entre aménagement paysager et mesures en faveur d'objectifs environnementaux (biodiversité, énergies renouvelables, changement climatique...), ou de gouvernance ;
- c) L'appui aux politiques publiques et la réponse aux demandes concrètes formulées par les acteurs concernés par la recherche ;
- d) L'interdisciplinarité et la qualité de l'articulation entre les contributions disciplinaires.

Dans ce contexte, l'appel Paysages et développement durable 2010 propose quatre axes de travail :

1. Qualification des processus d'évolution des paysages ;
2. Le paysage, produits de l'économie – Services rendus par les paysages ;
3. Changement climatique, politiques énergétiques et paysage ;
4. Paysage et participation.
- 5.

Date limite d'envoi des propositions : 11 mars 2011, à 17 h 00.

Texte de l'APR et annexe financière disponibles sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/spipi.php?page=article&id_article=19900

Contact pour informations :

Daniel Terrasson :

daniel.terrasson@cemagref.fr

Gérard Guillaumin :

gerard.guillaumin@developpement-durable.gouv.fr

Source : Oprese (Observatoire des Pratiques et des Représentations Sociales de l'Environnement), 10/01/11

Le quinoa : Une graine victime de son succès ?

Base de l'alimentation des populations andines qui le cultivent depuis des siècles, le quinoa, de plus en plus apprécié pour ses qualités nutritionnelles, connaît un succès croissant au sein des marchés occidentaux.

Mais des chercheurs ont récemment tiré la sonnette d'alarme. En effet, le boom de sa production depuis les années 1980 menace la durabilité du système agricole de l'Altiplano bolivien. Le marché étranger continuant de croître, le volume des exportations boliviennes a été multiplié par cinq entre 2002 et 2007. Réputé pour sa capacité de résistance face à des conditions climatiques extrêmes (sécheresse, gel), le quinoa se développe dans un milieu aride. Cependant, pour supporter le succès commercial de la graine, les agriculteurs se sont mis à cultiver des zones de plaine jusqu'alors dédiées au pâturage. La disparition des troupeaux et la marginalisation de l'élevage, la mécanisation et la concentration des cultures ont de multiples effets néfastes tels qu'une carence en ressources de fumier, une érosion éolienne amplifiée ou encore la prolifération des ravageurs. Par ailleurs, tributaires d'une production irrégulière, d'une surface cultivable saturée et du prix volatil sur le marché international, les revenus générés par la culture de cette graine sont bien plus incertains que les garanties que confère la constitution d'un cheptel.

Si le succès de la graine a permis d'augmenter le niveau de vie au sein de l'Altiplano bolivien, il en affecte également l'organisation sociale, nécessitant une modification de leurs systèmes d'activités et de leurs modes de circulation. Divers projets de gestion concertées des ressources locales émergent actuellement dans l'Altiplano, tentant de concilier objectifs de production élevés et pérennité des ressources naturelles.

Source : Univers nature, 11/01/11

Trop de dérogations pour les pesticides

L'ONG Pesticides action network et l'association Générations futures (ex-MDRGF) dénoncent l'augmentation des dérogations accordées par l'Union européenne pour l'usage de pesticides interdits. Il s'agit d'une possibilité laissée par les règles européennes (selon l'article 8.4 de la directive européenne 91/414 sur les pesticides) : un produit non autorisé peut obtenir une dérogation pour 120 jours en cas de « danger imprévisible qui ne peut être maîtrisé par d'autres moyens » pour les cultures.

Le nombre de dérogations est passé de 59 en 2007 à 321 en 2010 en Europe, notent les deux associations. La France a utilisé à 74 reprises la procédure en 2010. Les ONG dénoncent aussi un manque de transparence dans l'utilisation de cette possibilité. Selon l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), ces dérogations ne sont en rien des détournements du droit européen : « tout est fait dans les règles », précise le syndicat.

Source : www.campagnesenvironnement.com, 01/02/11

Lien producteur-consommateur : un projet de recherche sur les circuits courts

Li-Pro-Co (Lien PROducteurs-COnsommateurs) est un projet de recherche entre les régions Grand Ouest et Rhône-Alpes rassemblant des acteurs professionnels et des enseignants-chercheurs issus de plusieurs disciplines (gestion, géographie, sociologie, économie). Le thème de ce projet concerne les circuits courts alimentaires. Ceux-ci connaissent depuis une dizaine d'années un essor important sous des formes très diverses : vente directe (sur les marchés, à la ferme) ou indirecte via un détaillant, un restaurateur, etc.

L'objectif est de partir du point de vue des acteurs pour « comprendre pourquoi, comment et avec qui ils s'impliquent dans ces formes d'échange. L'équipe cherche ainsi à préciser les facteurs d'émergence et de pérennisation de ces circuits courts alimentaires, pour aider les structures qui les soutiennent et les accompagnent, et favoriser ainsi un ancrage durable de ces démarches dans les territoires ».

Le site Internet de Li-Pro-Co présente le projet avec de nombreuses ressources : guides à télécharger, travaux d'étudiants, revue de presse, sites Internet, références scientifiques... Une rubrique est également consacrée à l'actualité avec une présentation des travaux en cours.

Source : Agri-Mail, 01/11

Peine alourdie pour un faucheur anti-OGM

En 2005, l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) a obtenu l'autorisation de débiter des tests, dans son centre de recherche de Colmar, en Alsace, consistant à mettre en place un essai de plants de ceps de vignes transgéniques résistants à la maladie du court-noué. En 2009, un individu isolé a détruit un essai OGM. En septembre 2009, alors que le tribunal administratif de Strasbourg venait parallèlement d'annuler l'autorisation d'expérimentation des essais en question, le responsable de cette destruction comparait en première instance. Il fut finalement condamné à une amende de 2 000 €.

Mais, dans un arrêt du 10 janvier 2011, la Cour d'Appel administrative de Nancy a rétabli la légalité de l'essai effectué par l'INRA. Simultanément, l'individu à l'origine de la destruction de l'essai OGM en 2009 a vu sa peine alourdie. Le 17 janvier 2011, la Cour d'Appel de Colmar l'a ainsi condamné à un mois de prison avec sursis, au versement de 50 000 € de dommages et intérêts et à une amende de 2 000 €.

Le rétablissement de la légalité de cet essai pourrait influencer sur le sort de la soixantaine de faucheurs volontaires, lesquels ont définitivement détruit l'expérimentation des essais alsaciens de vignes transgéniques en août 2010. Selon l'INRA, ils devraient prochainement comparaître devant le tribunal correctionnel de Colmar.

Source : Univers nature, 22/01/11

Europe : deux fois plus d'argent pour les ENR

L'Europe doit investir dès à présent 70 milliards d'euros chaque année dans les énergies renouvelables contre 35 milliards en 2009, et ce jusqu'en 2020, si elle veut atteindre son objectif : porter à 20 % la part des énergies vertes dans sa consommation énergétique. C'est ce qu'a indiqué, lundi 31 janvier 2011, la Commission européenne.

Les Etats membres viennent à cet effet d'introduire auprès de la Commission leur plan d'action national détaillant la manière dont ils comptent s'y prendre pour réaliser leur objectif national, déclinaisons de l'objectif communautaire fixé collectivement en 2008.

Le commissaire européen en charge de l'Energie, Günther Oettinger, est optimiste : si ces plans sont mis scrupuleusement en œuvre, et si les investissements suivent, l'objectif européen devrait être aisément atteint en 2020. Les Etats membres ont adopté des instruments différents pour soutenir le développement des énergies vertes sur leur territoire (subventions, certificats verts, prix de rachat garantis...), « mais leur gestion doit être améliorée », a encore plaidé le commissaire européen dénonçant les Etats membres qui entendent – crise oblige – revoir leurs soutiens à la baisse.

La France s'est fixé pour objectif une part de 23 % d'ENR dans sa consommation totale en 2020.

Source : www.campagnesetenvironnement.fr, 01/02/11

Substitution des additifs autorisés en bio : projet de recherche FIBL

Le FIBL Allemagne (Forschungsanstalt für biologischen Landbau à Francfort) a lancé un projet de recherche qui vise à diminuer l'utilisation d'additifs et d'auxiliaires de fabrication dans les denrées alimentaires bio.

Dans le cadre de l'évaluation annuelle des additifs et auxiliaires de fabrication utilisés dans les produits bio, en place depuis 2008, le FIBL s'intéresse cette année plus particulièrement à la question comment et par quel procédé ou quel ingrédient bio peuvent être remplacés ces additifs et quels seraient dans ce cas là les avantages et les inconvénients. L'étude s'adresse aux préparateurs de produits bio pour les orienter dans leur choix de recettes, aux détenteurs de référentiels bio pour faire évoluer les cahiers des charges et aux techniciens-conseillers des entreprises bio.

La date limite pour soumettre des propositions d'inclusion d'additifs et d'auxiliaires dans la liste 2011 est le 31 mars 2011. La publication est prévue pour mai 2011. Dans la liste actuelle (2010), 320 produits ont été examinés.

Sources : FIBL, <http://www.bio-marche.info>, 11/11/11

Communiqué de presse de Corabio et d'Organics cluster in Rhône-Alpes : 5 médailles pour les vigneronns de Rhône-Alpes !

Millésime Bio, le salon mondial et professionnel des vins issus de l'agriculture biologique a accueilli du 24 au 26 janvier 2011, plus de 500 producteurs et négociants, avec de plus en plus d'acheteurs venant du monde entier et des vins de 25 pays différents.

Rhône-Alpes était représenté sur le salon à travers 39 vigneronns et 2 caves coopératives. Parmi eux, 5 ont remporté une médaille dans le cadre du Challenge Millésime Bio qui récompense les vins bénéficiant de qualités gustatives remarquables.

La récolte 2009, Vin de Savoie Blanc du Domaine Giachino remporte ainsi une médaille d'or. Les domaines Achard-Vincent (Clairette de Die), Barou (Condrieu) et de la Grand'Cour (Flaurie) remportent une médaille d'argent, ce dernier faisant partie des 12 vigneronns soutenus par Organics Cluster et Corabio pour leur première participation au salon. Enfin, le Domaine Barou reçoit également une médaille de bronze pour son AOC Saint-Joseph, Rouge, 2009. Contact presse :

Corabio : Claire Lecouteux : 04 75 61 19 36 ; Organics Cluster : Nicolas Bertrand : 04 75 55 80 11

Source : Corabio, 02/11

Interbio Limousin, tout un programme

L'association (loi 1901) Interbio Limousin est née en juillet 2010 de la volonté des professionnels de la filière bio limousine. Elle se veut un outil nouveau au service des entreprises qui ont déjà ou qui souhaitent développer une activité bio. Interbio Limousin se fixe deux objectifs principaux :

- Réunir au sein d'un espace commun des acteurs d'horizons différents tous intéressés pour développer les filières bio ;
- Renforcer les liens du monde de l'entreprise agroalimentaire et de la distribution avec la production bio locale et les consommateurs.

Nouvel acteur de la bio en région, Interbio Limousin est désormais un partenaire à part entière du programme régional de développement AB pluri-annuel (2011-2013) et a prévu, dans ce cadre, de mettre en œuvre les actions suivantes :

- 1- Observatoire et répertoire des opérateurs AB régionaux ;
- 2- Rencontres interprofessionnelles régionales par filière de productions (fruits et légumes, grandes cultures et céréales, lait, viande...) ;
- 3- Information et formation des opérateurs ;
- 4- Accompagnement des entreprises avec la Boîte à outils « créer ou développer mon activité bio » ;
- 5- Participation commune aux salons bio et évènements en région (alimentaire), France (Natexpo-Paris), Europe (Biofach-Allemagne).

Renseignements : Véronique Baillon : 05 55 31 86 83

Source : La Feuille Bio du Limousin n° 120, 12/10

Communiqué de presse de l'Agence Bio : François Thierry élu président de l'Agence Bio

François Thiery vient d'être élu à la présidence du conseil d'administration de l'Agence Bio, Groupement d'Intérêt Public dont les missions sont de contribuer au développement et à la promotion de l'agriculture biologique française. François Thiery a été élu par les représentants des structures membres du Conseil d'administration : les Pouvoirs publics (ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie) et les structures professionnelles (APCA, Coop de France, FNAB et Synabio).

François Thiery représente la FNAB et exercera ses fonctions aux côtés des Vice-présidents Pascal Gury (Coop de France), dont il prend la succession, Didier Perreol (Synabio), et Claude Monnier (APCA).

Son objectif est de « renforcer les missions de l'Agence Bio, notamment en faisant perdurer la cohésion entre les familles d'opérateurs bio et non bio et en poursuivant le travail de développement de la bio. Les clés de la réussite sont la structuration des filières bio et la reconnaissance de la bio, en termes sociétaux et environnementaux, ainsi que de qualité. » François Thiery est éleveur bio dans les Vosges. Il est membre du Gaec de la Fontenelle. La famille Thiery a développé une ferme laitière et de la transformation fromagère en bio depuis 1991. Aujourd'hui membre du bureau de la Fnab, il en a assuré la présidence pendant 4 ans, de 2001 à 2005. François Thiery est également Administrateur de l'Agence Bio depuis sa création, en 2001. Avant son élection à la Présidence, il en était Vice-président.

Source : Agence Bio, 02/11

Avis de retrait de préparations contenant des substances actives considérées comme préoccupantes publié au Journal Officiel

A été publié au Journal officiel n° 0302 du 30 décembre 2010 (page 23301) un avis aux fabricants, distributeurs et utilisateurs de produits phytopharmaceutiques concernant le retrait des préparations contenant les substances actives considérées comme préoccupantes et les délais d'écoulement octroyés pour leur distribution et leur utilisation.

Après consultation des organisations agricoles, des instituts techniques, des industriels et des experts de la protection des végétaux, neuf substances actives attendues dans le cadre des travaux du Grenelle de l'environnement ont été considérées comme préoccupantes : Bifenthrine, Bitertanol, Chlophacinone, Ethoprophos, Flufenoxuron, Formetanate, Guazatine (triacétate), Lufenuron, Propargite. Les autorisations de mise sur le marché des préparations phytopharmaceutiques contenant l'une ou l'autre de ces neuf substances actives seront retirées au plus tard au 31 janvier 2011. Les décisions de retrait pourront en tant que de besoin prévoir des délais pour écoulement des stocks à la distribution (30 juin 2011 maximum pour tous les produits) et à l'utilisation (30 décembre 2011 maximum).

En savoir plus : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Source : Legifrance, 12/10

Bulletin d'Abonnement

Nom Prénom
 Organisme
 Adresse d'expédition
 Adresse de facturation
 Téléphone E-mail

BIOPRESSE

• **Je m'abonne à BIOPRESSE :**

- Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
 soit 11 numéros : 60 €
 tarif à l'unité : 10 €
- Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,
 soit 11 numéros : 20 €

Tarif du Service Documentaire

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Étudiants Chômeurs*
Prêt d'ouvrages • indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique • sur place effectuée par l'utilisateur effectuée par une documentaliste • par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies • Frais de photocopies sur place • Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1 ^{ère} page les suivantes	0,10 € 2 € 0,30 €	0,10 € 2 € 0,30 €	0,10 € 2 € 0,30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc - VetAgro Sup »**)

Coordonnées des Éditeurs des ouvrages cités

ABIODOC - CNRAB (Service de VetAgro Sup)

VetAgro Sup – Campus agronomique de Clermont,
89 Avenue de l'Europe – BP 35, 63 370 LEMPDES
(FRANCE)

Tél. : 04 73 98 13 99 – Fax : 04 73 98 13 98

abiodoc@educagri.fr / <http://www.abiodoc.com>

☒ Evaluation environnementale des approvisionne-
ments en Restauration Hors Domicile

FLEURENCEAU Clément - 72 p. – Accessible en prêt,
aux conditions en vigueur, auprès d'ABioDoc

ACTA (Association de Coordination Technique Agricole)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12
(FRANCE)

Tél. : 01 40 04 50 00 - Fax : 01 40 04 50 11

<http://www.acta.asso.fr>

☒ Index phytosanitaire ACTA 2011

COUTEUX Alice / LEJEUNE Violaine - 900 p. – 39 €

AGRI BIO ARDECHE

4 Avenue de l'Europe Unie, BP 421, 07 004 PRIVAS
CEDEX (FRANCE)

Tél. : 04 75 64 82 96 - Fax : 04 75 20 28 05

pradon.agribioardeche@wanadoo.fr

<http://www.corabio.org/agribio-ardeche>

☒ La filière fruits biologiques en Ardèche : Chiffres
clés : Edition 2009

AGRI BIO ARDECHE - 2 p.

☒ La filière légumes biologiques en Ardèche :
Chiffres clés : Edition 2010

AGRI BIO ARDECHE - 2 p.

☒ La filière châtaignes biologiques en Ardèche :
Chiffres clés : Edition 2010

AGRI BIO ARDECHE - 2 p. – Les trois fiches sont
envoyées gratuitement aux agriculteurs sur demande

ALTERRENAT PRESSE

Le Bourg, 82 120 MANSONVILLE (FRANCE)

Tél. : 05 63 94 15 50 - Fax : 05 63 94 16 69

contact@alterrenat-presse.com

<http://www.alterrenat-presse.com>

☒ Guide des Salons & Manifestations de la Bio & de
l'Environnement : France & Europe : Septembre 2010
à Août 2011

COSSERAT Martine / ALTERRENAT PRESSE -
334 p. – 25 €

ARBIO AQUITAINE (Association régionale des opérateurs biologiques d'Aquitaine)

Cité mondiale, 6 Parvis des Chartrons,
33 075 BORDEAUX CEDEX (FRANCE)

arbio@wanadoo.fr / <http://www.biosudouest.com>

T : 05 56 79 28 52 / 06 98 83 69 93 - F : 05 56 79 33 18

☒ Le Guide des entreprises Bio Sud-Ouest
2009/2010

ARBIO AQUITAINE / INTERBIO Midi-Pyrénées - 66 p.
Les personnes intéressées par le document peuvent
s'adresser à Magali Colombet (ARBIO Aquitaine) qui
le leur enverra gratuitement

ARDAB (Association Rhône-Loire de Développe- ment de l'Agriculture Biologique)

Maison des Agriculteurs, Avenue du Général de
Gaulle, BP 53, 69 530 BRIGNAIS (FRANCE)

Tél. : 04 72 31 59 96 ou 04 72 31 59 99

Fax : 04 72 31 65 57 / contact-ardab@corabio.org /
<http://www.corabio.org/ardab>

☒ Introduire des produits bio en restauration
collective : Pense-bête sur les aspects sanitaires :
Synthèse bibliographique

ARDAB - 14 p. – Le document peut être envoyé par
mail sur simple demande auprès de Bérénice Bois
(berenice-ardab@corabio.org)

AUVERGNE BIOLOGIQUE

Parc Technologique La Pardieu, 9 Allée Pierre de
Fermat, 63 170 AUBIERE (FRANCE)

Tél. : 04 73 28 78 35 - Fax : 04 73 28 78 59

auvergne.biologique@auvergne.chambagri.fr

<http://www.auvergnebio.fr>

☒ Le Printemps Bio 2010 en Auvergne : Organisation
et coordination

PIET Emilie - 20 p. + annexes – Accessible en prêt,
aux conditions en vigueur, auprès d'ABioDoc

CABC (Centre d'agriculture biologique du Canada)

Nova Scotia Agricultural College, C.P. 550, B2N 5E3
TRURO (QUEBEC)

Tél. : 902-893-7256 - Fax : 902-896-7095

oacc@nsac.ca

http://www.organicagcentre.ca/index_f.asp

☒ Utiliser de l'acide acétique pour contrôler les
mauvaises herbes en production de pommes de terre
biologiques

(http://www.organicagcentre.ca/NewspaperArticles/na_potato_vinegar_sh_f.asp)

HARDER Steve - 3 p

CGA DE LORRAINE

9 Rue de la Vologne, 54 520 LAXOU (FRANCE)

npiboule.cga@orange.fr

<http://www.bioenlorraine.fr/cgalorraine/pages/fr/4.htm>

Tél. : 03 83 98 49 20

☒ Gérer la phase de conversion en grandes cultures
biologiques

(<http://www.bioenlorraine.fr/pages/File/fiches%20techniques/conversiongc.pdf>)

CGA DE LORRAINE - 2 p.

☒ Le stockage à la ferme

CGA DE LORRAINE - 4 p. – Les personnes
intéressées peuvent contacter Nadine Piboule qui leur
fera parvenir un exemplaire gratuitement

COMPTOIR DES PLANTES MEDICINALES

45 Route du Mont Gargan, 19 370 CHAMBERET
(FRANCE)

Tél. : 05 55 98 19 50

isabelle-bonin@comptoirdesplantes.com

<http://www.comptoirdesplantes.com>

☒ Guide des pratiques alternatives en apiculture

(<http://www.comptoirdesplantes.com/images/pdfgazette/Guide%20des%20pratiques%20alternatives%20en%20Apiculture.pdf>)

GROSMOND Gilles - 20 p. + articles + feuillets

Coordonnées des Éditeurs des ouvrages cités (suite)

DISTILLERIE DE SAINT HILAIRE

SARL HELPAC, 43 390 SAINT-HILAIRE (FRANCE)

Tél. : 04 71 76 13 81 - Fax : 04 71 76 18 79

<http://www.de-saint-hilaire.fr/>

☒ Guide d'installation en PPAM Bio en Auvergne
DISTILLERIE DE SAINT-HILAIRE / AUVER-BIO-AROME - 8 p. - Le document est disponible en version téléchargeable depuis la base de données documentaire d'ABioDoc, accessible en ligne gratuitement

ECOZEPT

15 Rue Albert Leenhardt, 34 000 MONTPELLIER (FRANCE)

Tél. : 04 67 58 42 27 - Fax : 04 67 58 42 27

info@ecozept.de / <http://www.ecozept.com>

☒ Les magasins bio en France 2009 : Situation et perspectives de la distribution spécialisée bio
SCHAER Burkhard / STEIGEL Karla / MAHOUDEAU Elodie - 19 p. - 140 €

☒ Les consommateurs face à l'offre alimentaire bio en GMS 2010 : Résultats d'enquête
SCHAER Burkhard / STEIGEL Karla - 43 p. - 299 €

☒ Les consommateurs face à l'offre alimentaire des magasins bio 2010 : Résultats de l'enquête
SCHAER Burkhard / STEIGEL Karla - 46 p. - 215 €

☒ Les détergents écologiques : Situation et perspectives dans la distribution spécialisée bio
SCHAER Burkhard / MARTIN Pauline / STEIGEL Karla - 33 p. - 180 €

ÉDITIONS D'UTOVIE

402 Route des Pyrénées, 40 320 BATS (FRANCE)

Tél. : 05 58 79 17 93 - Fax : 05 58 79 19 59

utovie@utovie.com / <http://www.utovie.com>

☒ Le guide Carité des bonnes adresses du vin bio 2011-2012

CARITÉ Jean-Marc - 240 p. - 14 €

☒ Réussir son jardin bio

CANIOU Daniel - 64 p. - 6 €

EDITIONS DU ROUERQUE

47 Rue du docteur Fanton, BP 90038, 13 633 ARLES CEDEX (FRANCE)

info@lerouergue.com / <http://www.lerouergue.com>

☒ Collaborer avec les bactéries et autres micro-organismes

LOWENFELS Jeff / LEWIS Wayne - 205 p. - 21,50 €

EDITIONS EDI LIVRE - APARIS

175 Boulevard Anatole France, Bât. A, 1er étage, 93 200 SAINT-DENIS (FRANCE)

Tél. : 01 41 62 14 40 / Fax : 01 41 62 14 50

commande@edilivre.com / <http://www.edilivre.com/>

☒ Une révolution attendue : Éléments pour l'action
GUET Gabriel - 264 p. - 18,50 €

EDITIONS FRANCE AGRICOLE

8 Cité Paradis, 75 493 PARIS CEDEX 10 (FRANCE)

<http://www.lafranceagricole.fr/>

☒ Vente directe & circuits courts : Vins et produits fermiers

MOINET François - 404 p. - 42 €

EDITIONS SANG DE LA TERRE

18 Impasse Mousset, BP 60 001, 75 560 PARIS CEDEX 12 (FRANCE)

Tél. : 08 91 67 00 08

info@sangdelaterre.fr / <http://www.sangdelaterre.fr>

☒ Cheveux au naturel

DESARZENS Véronique - 128 p. - 13,50 €

EDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS (FRANCE)

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

info@terrevivante.org / <http://www.terrevivante.org>

☒ Poêles à accumulation : Le meilleur du chauffage au bois

BIES Vital / CHAINE François / MILESI Marie - 240 p. - 27 €

EDITIONS YVES MICHEL

5 Allée du Torrent, 05 000 GAP (FRANCE)

Tél. : 04 92 65 52 24

presse@yvesmichel.org / <http://www.yvesmichel.org>

☒ La guérilla jardinière

REYNOLDS Richard - 274 p. - 14, 50 €

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CIVAM DU GARD

Domaine de Puechlong, 30 610 SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES (FRANCE)

Tél. : 04.66.77.11.12 - Fax : 04.66.77.10.83

<http://www.civamgard.fr>

☒ Arthur à la quête de la bio

FD CIVAM DU GARD / HAMOT François - 22 p. - 20 € les 25 exemplaires

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS (FRANCE)

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

☒ Producteurs laitiers biologiques (Lettre d'info filières)

(http://www.repasbio.org/fnab/images/stories/Filieres/entre_info_lait_vf.pdf)

FNAB - 2 p.

☒ Fruits à pépins biologiques (Lettre d'info filières)

(http://www.repasbio.org/fnab/images/stories/Filieres/entre_info_fruits_ppins_vf.pdf)

FNAB - 4 p.

☒ Grandes cultures biologiques (Lettre d'info filières)

(http://www.repasbio.org/fnab/images/stories/Filieres/entre_info_grandes_cultures_vf.pdf)

FNAB - 4 p.

Coordonnées des Éditeurs des ouvrages cités (suite)

FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse, Postfach, CH-5070 FRICK (SUISSE)

T : + 41 (0)62 865 72 72 - F : + 41 (0)62 865 72 73

info.suisse@fibl.org / <http://www.fibl.org>

☒ Dossier de presse sur la biodiversité 2010

(<http://www.fibl.org/fileadmin/documents/fr/actualites/2010/dossier-biodiversite.pdf>)

FIBL COOP / BIO SUISSE - 13 p.

FRANCEAGRIMER

12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002,

93 555 MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX (FRANCE)

Tél. : 01 73 30 30 00 - Fax : 01 73 30 30 30

presse@FranceAgriMer.fr

<http://www.franceagrimer.fr/>

☒ Variétés et rendement des céréales biologiques en 2009 : Récolte 2010

(<http://www.onigc.fr/pdf/FR/varCbio.pdf>)

MÉTÉYÉ S. - 7 p.

IFOAM EU Group

Rue du Commerce 124, BE-1000 BRUXELLES (BELGIQUE)

info@ifoam-eu.org / <http://www.ifoam-eu.org>

Tél. : + 32 22 80 12 23 - Fax : + 32 27 35 73 81

☒ 10 Questions and Answers to the new organic production logo of the European Union

([http://www.ifoam.org/about_ifoam/around_world/eu_group-new/positions/publications/logo/IFOAMEU_new_organ](http://www.ifoam.org/about_ifoam/around_world/eu_group-new/positions/publications/logo/IFOAMEU_new_organic_logo_dossier_2010.ver1.pdf)

[ic_logo_dossier_2010.ver1.pdf](http://www.ifoam.org/about_ifoam/around_world/eu_group-new/positions/publications/logo/IFOAMEU_new_organic_logo_dossier_2010.ver1.pdf))

BECK Alexander / EIGENSCHINK Sabine / SZEREMETA Andrzej / et al. - 14 p.

INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 (FRANCE)

<http://www.inra.fr/>

Tél. : 01 42 75 90 00 - Fax : 01 42 75 91 72

☒ Prendre en compte le "carburant de l'évolution" pour mieux gérer la biodiversité

(http://www.inra.fr/presse/prendre_en_compte_le_carburant_de_l_evolution_pour_mieux_gerer_la_biodiversite)

SERVICE PRESSE INRA - 2 p.

☒ L'importance du choix de la variété et de la rotation pour améliorer la teneur en protéines du blé biologique

(http://www.inra.fr/presse/importance_choix_variete_et_rotation_pour_ameliorer_ble_biologique)

SERVICE PRESSE INRA - 2 p.

INRA PACA (Institut National de la Recherche Agronomique de Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Unité SAD Ecodéveloppement, Domaine Saint-Paul - Site Agroparc, 84 914 AVIGNON CEDEX (FRANCE)

Tél. : 04 32 72 25 60 - Fax : 04 32 72 25 62

navarret@avignon.inra.fr / <http://www.paca.inra.fr/>

☒ How do farming systems cope with marketing channel requirements in organic horticulture ? The case of market-gardening in Southeastern France (*In JOURNAL OF SUSTAINABLE AGRICULTURE*, vol. 33, n°5 ; 01/07/2009)

NAVARRETE, M. - 14 p. - Le document peut être envoyé par mail (pdf) aux personnes intéressées après contact auprès de Mireille Navarette

ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 (FRANCE)

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

☒ Guide pratique : Comment évaluer la qualité gustative d'un produit ?

(<http://www.itab.asso.fr/downloads/autres-publi/kit-solibam.pdf>)

VINDRAS Camille / SINOIR Nicolas - 29 p.

☒ Journées techniques viticulture biologique : 15 & 16 décembre 2010, à Angers

(<http://www.itab.asso.fr/downloads/actes/actes-viti2010.pdf>)

COULON Cécile / GEFFROY Olivier / CRESPIY André / et al. - 127 p.

☒ Journées Techniques Fruits & Légumes Biologiques : 14 & 15 décembre 2010, à Angers

(<http://www.itab.asso.fr/downloads/actes/actesfl2010web.pdf>)

DERRIDJ Sylvie ET AL. , LANGLET Xavier, VINDRAS Camille/ et al. - 60 p. + ann.

LES AMIS DE LA TERRE EUROPE

Bât. Mundo-B, Rue d'Edimbourg 26, 1050 BRUXELLES (BELGIQUE)

Tél. + 32 2 893 1000 - Fax : + 32 2 893 1035

info@foeeurope.org / <http://www.foeeurope.org>

☒ Afrique : terre(s) de toutes les convoitises : Ampleur et conséquences de l'accaparement des terres pour produire des agrocarburants

(http://www.foeeurope.org/agrofuels/FoEE_Africa_up_for_grabs_2010_FRENCH.pdf)

AMIS DE LA TERRE (LES) - 34 p.

Coordonnées des Éditeurs des ouvrages cités (suite)

LES AMIS DE LA TERRE INTERNATIONAL

P.O. BOX 19199, 1000 GD AMSTERDAM
(PAYS-BAS)

Tél. : 31 20 622 1369 - Fax : 31 20 639 2181

info@foei.org / <http://www.foei.org>

☒ À qui profitent les plantes gm ?

http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/OGM_rapport_complet_2010_.pdf

RILEY PeteHALL Ronnie, CHANDRASEKARAN Kirtana - 35 p.

☒ Le piège du jatropha : Les réalités de la culture de jatropha au Mozambique

<http://www.foei.org/fr/publications.pdfs/le-piege-du-jatropha/view>

RIBEIRO Daniel / AMIS DE LA TERRE MOZAMBIQUE (LES), MATAVEL Nilza / et al. - 31 p.

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Grande Arche - Tour Pascal A et B,
92 055 LA DEFENSE CEDEX (FRANCE)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Tél. : 01 40 81 21 22

☒ La vie cachée des sols

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-vie-cachee-des-sols.html>

BLANCHART Eric / RICHAUME-JOLION Agnès / LAVELLE Patrick - 20 p.

NATURE & PROGRES BELGIQUE

520 Rue de Dave, 5100 JAMBES (BELGIQUE)

Tél. : 32+ (0)81/30.36.90 - Fax : 32+ (0)81/31.03.06

natpro@skynet.be / <http://www.natpro.be/>

☒ Agriculture biologique et changement climatique : Actes du colloque organisé le 24 février 2010, à l'auditorium des Moulins de Beez

GIOT Francis / VAN YPERSELE Jean-Pascal / MAERCKX Sophie / et al. - 95 p. – 12 € (Ne peut être vendu – Actes édités en 1 000 exemplaires)

SOIL ASSOCIATION

South Plaza, Marlborough Street, BS1 3NX
BRISTOL (ANGLETERRE)

<http://www.soilassociation.org>

Tél : 0117 314 5000 - Fax : 0117 314 5001

☒ Feeding the animals that feed us

<http://www.soilassociation.org/LinkClick.aspx?fileticket=7L8E4Pgl4E%3d&tabid=1183>

SOIL ASSOCIATION / HI PEAK ORGANIC FEEDS - 15 p.

POLE SCIENTIFIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MASSIF CENTRAL

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont,
89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES
(FRANCE)

Tél : 04.73.98.69.56 - Fax : 04.73.98.69.57

julie.grenier@educagri.fr

<http://www.itab.asso.fr/reseaux/polebio.php>

☒ Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Résultats de la campagne 2008

BELVEZE Julien / REUILLON Jean luc / VEYSSET Patrick / et al. - 84 p.

☒ Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Bovins lait, résultats de la campagne 2008

REUILLON Jean luc / LAURENT Monique - 24 p.

☒ Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Bovins Viande, résultats de la campagne 2008

BELVEZE Julien / VEYSSET Patrick - 28 p.

☒ Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Ovins Lait, résultats de la campagne 2008






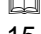


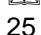

MORIN Emmanuel / PATOUT Olivier - 28 p.

☒ Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Ovins Viande, résultats de la campagne 2008

BENOIT Marc / LAIGNEL Gabriel - 24 p. – Les cinq documents sont disponibles en version téléchargeable depuis la base de données documentaire d'ABioDoc, accessible en ligne gratuitement


<http://abiodoc.docressources.fr/opac/?database=abiodoc>

LES DOSSIERS DE PRESSE THEMATIQUES D'ABioDoc – CNRAB

-  **Le marché des produits biologiques**
30 €
-  **L'élevage ovin en agriculture biologique**
30 €
-  **La filière lait biologique**
20 €
-  **Les mélanges céréaliers en agriculture biologique**
20 €
-  **Le blé en agriculture biologique**
25 €
-  **La carotte en agriculture biologique**
15 €
-  **L'élevage caprin en agriculture biologique**
20 €
-  **La filière viticulture en agriculture biologique**
25 €
-  **La filière fruits et légumes en agriculture biologique**
25 €
-  **La filière viande en agriculture biologique**
20 €

FICHES TECHNIQUES ENERGIES RENOUVELABLES

Pochette de 11 fiches

-  20 € (économies d'énergies, agrocarburants, chaudières à bois déchiqueté, biogaz, géothermie, solaire thermique, solaire photovoltaïque, séchage solaire, pompage éolien, éolien électrique, hydraulique).

Tarif agriculteurs / étudiants (joindre un justificatif):
15 €

L'ANNUAIRE D'ABioDoc

-  10 € **L'annuaire des acteurs de la bio**

PRÊT DES 5 PANNEAUX D'ABioDoc

-  30 € **Agriculture biologique et changement climatique**

CD-ROM DES ACTES DU COLLOQUE « AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Enita Clermont, 17 et 18 avril 2008

Prix : 32 €



VetAgro Sup



Cégep
de Victoriaville



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

DIACT
Massif central

l'Europe
s'engage
dans
le Massif Central

La BIOBASE

Plus de 20 000 références
bibliographiques en agriculture
biologique sont accessibles
gratuitement sur la Biobase, base de
données documentaire francophone !

Allez vite les consulter sur le site
d'ABioDoc : www.abiodoc.com